

Université de Strasbourg  
Faculté des sciences de l'éducation  
Année universitaire 2015-2016

Collège Coopératif  
Rhône-Alpes  
20 rue de la Claire  
69009 LYON

# Héberger l'errance

**Les expériences de l' « habiter » pour des jeunes en errance accompagnés  
en prévention spécialisée**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du  
Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales (DHEPS)

Directeur de recherche :  
M. CHOBEAUX François

Présenté par :  
M. MELLET Régis

Lyon – 2016

## **Remerciements à**

Etan, Maude, Ali, Lucien, Roberto, Laure, Yanis, David pour leur disponibilité et leur enthousiasme.

François Chobeaux pour son soutien et sa confiance.

Jennifer Fournier et toutes les personnes de l'atelier coopératif, Sarah, Sylvie, Claire-lise, Fabrice et Nicolas, pour leur écoute, leur accompagnement et leurs questionnements parfois déconcertants.

## Table des matières

Avant-propos : autobiographie raisonnée .....	5
Introduction .....	8
Première partie .....	10
La prévention spécialisée et les jeunes « en errance » .....	10
I.1 : La prévention et les PAEJ : histoires croisées .....	11
I.1.1 : La prévention spécialisée .....	11
I.1.1.1 : Une histoire de la prévention spécialisée .....	11
I.1.1.2 : La structuration de la prévention spécialisée .....	15
I.1.1.3 : Les principes d'action et l'éthique de la prévention .....	17
I.1.1.4 Une démarche éducative .....	19
I.1.2 Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes .....	21
I.2 : Le PAEJ « Chocolat Chaud », un lieu d'accueil et d'écoute à Bourg-en-Bresse et un outil de prévention spécialisée en centre-ville .....	26
I.2.1 : Le territoire : un département, une ville .....	26
I.2.1.1 : L'Ain .....	26
I.2.1.2 : Bourg-en-Bresse .....	27
I.2.2 : Une institution : l'ADSEA 01 .....	28
I.2.2.1 : La Sauvegarde et les services de prévention spécialisée .....	28
I.2.2.2 : Le service de prévention spécialisée à Bourg-en-Bresse .....	29
I.2.3 : De l'action expérimentale au PAEJ, d'un dispositif partenarial à un outil de prévention spécialisée .....	30
I.2.3.1 : Un dispositif expérimental, « Chocolat Chaud » .....	30
I.2.3.2 : Un dispositif d'« accueil à bas seuil d'exigence » .....	30
I.2.3.3 : Un lieu d'écoute .....	32
I.2.3.4 : Une articulation entre la rue et le suivi éducatif .....	32

I.2.3.5 : Un public/ des publics.....	33
I.2.3.6 : Les jeunes en errance ou jeunes SDF : la question de l'hébergement et du logement.....	35
I.2.3.7 : Des chiffres et des situations qui nous interrogent .....	36
I.3 : Les jeunes en errance et la question de l'« habiter » .....	43
I.3.1 : Les jeunes en errance en France: une catégorie de l'action publique.....	43
I.3.1.1 : La jeunesse.....	43
I.3.1.2 : Les jeunes en errance .....	44
I.3.2 : L'hébergement, le logement, l'« habiter ».....	46
I.3.2.1 : L'hébergement .....	46
I.3.3.2 : Le logement, l'habitation, le « chez soi » .....	48
I.3.3.3 : Habiter, un concept philosophique et anthropologique .....	50
Deuxième partie .....	53
Une enquête de terrain sur l'« habiter » auprès des jeunes en errance.....	53
II.1 : L'enquête de terrain auprès des jeunes en errance à Grenoble.....	54
II.1.1 : Les indicateurs.....	54
II.1.2. : Des entretiens « compréhensifs », des récits de vie .....	56
II.1.3 : Le terrain .....	59
II.1.4 : Le public .....	60
II.2 : Les résultats de l'enquête .....	62
II.2.1 : Institutions et identités.....	62
II.2.1.1 : Le lieu de naissance : un enjeu identitaire.....	62
II.2.1.2 : Le socle instable des familles .....	63
II.2.1.3 : Des parcours scolaires sans aboutissement .....	66
II.2.2 : Des socialisations par les marges .....	67
II.2.2.1 : Des fréquentations sources de tensions .....	67
II.2.2.2 : Nomadisme et solidarité .....	68

II.2.2.3 : Dehors, « à la rue », une épreuve marquante .....	69
II.2.2.4 : la cohabitation .....	70
II.2.2.5 : Un « chez soi » difficile à trouver .....	71
II.2.3 : Des rapports au monde aléatoires .....	73
II.2.3.1 : Temps et espace, traces, moyen de communication, mobilité.....	73
II.2.3.2 : Rapport à soi, dépréciation, dépression et addictions.....	74
II.2.3.3 : Le monde animal .....	76
II.2.3.4 : Des rapports ambivalents avec les institutions .....	77
II.2.3.5 : Les différents types de contrats .....	78
II.2.3.6 : Les ressources.....	79
Troisième partie.....	82
L’habiter des jeunes en errance et l’offre sociale d’accompagnement, d’hébergement et de logement .....	82
III.1 : Habiter un monde incertain .....	83
III.1.1 : Faire avec l’espace et faire dans l’espace.....	83
III.1.2 : Partager l’espace public et privé, la question des limites.....	86
III.1.3 : Un « chez soi », une réalité précaire, une notion poreuse.....	90
III.1.4 : L’exilé permanent ?.....	94
III.1.5 : La relégation, un statut d’habitant des jeunes en errance.....	96
III.1.6 : Un habitant de la ville univers .....	98
III.2 : Les demandes et les offres, adéquations, inadéquations, écarts.....	102
III.2.1 : La fonction asilaire des demandes d’hébergement d’urgence ou temporaire ...	102
III.2.2 : La fausse piste des demandes d’hébergement long.....	106
III.2.3 : Les demandes de logement .....	108
III.2.4 : Les non-demandes, les demandes d’accompagnement.....	111

III.2.5 : La question de représentations et de contraintes pour traiter des écarts .....	112
III.3 : Déplacer les paradoxes pour suivre de nouvelles pistes .....	114
III.3.1 : Des accompagnements au quotidien, au long cours, et en réseau.....	115
III.3.2 : Collaboration, coopération et démarche projet .....	116
III.3.3 : Ouvrir et accompagner dans des nouveaux espaces: asiles, squats, hébergements collectifs et autonomes, habitats spécifiques.....	118
Conclusion.....	120
Bibliographie.....	122

# **Avant-propos : autobiographie raisonnée**

C'est bien de ma place d'éducateur en prévention spécialisée que je tiens mes propos mais comment faire abstraction de ce que l'on a vécu, de ce que l'on a construit pour en arriver là ? Quand je regarde en arrière, je me dis que bien des éléments me poussaient vers cette branche méconnue et marginale de l'éducation spécialisée, portée par de « grands anciens » comme Fernand Deligny.

La marge avec ce qu'elle incarne de symbole de rébellion, de liberté, avec ce qu'elle génère comme rejet et comme adhésion, a toujours eu sur moi un impact. Si je me réfère à mes premières lectures lycéennes, le questionnement était déjà là : de A. Camus et « L'homme révolté », à E.M. Cioran et ses « Syllogismes de l'amertume », des romans quasi mystiques de H. Hesse (« Siddhârta »), aux œuvres plus classiques de V. Hugo (« Les misérables ») ou de E. Zola. Ce questionnement était en rapport constant avec une vie d'adolescent mouvementée!

Cadet d'une fratrie de trois, je suis né en janvier 1969, c'est dire à quel point ma conception aurait pu avoir comme toile de fond les joyeuses révoltes étudiantes et ouvrières du mois de mai précédent ou le goût amer des nuages de gaz lacrymogène. Or il n'en est rien... ou quelque chose de bien plus éloigné et de moins romanesque. J'ai passé une enfance paisible jusqu'à mon adolescence où mon parcours au lycée commence par une année catastrophique. Mes résultats sont mauvais, les appréciations peu élogieuses, je me réfugie dans ma chambre pour jouer de la guitare, écrire des poèmes et des chansons. Il me faudra cinq années de lycée pour décrocher mon « bac ».

Les cinq années qui suivent sont des années ambivalentes où ma volonté de découvrir le monde tel qu'il est, mon désir d'autonomie s'affrontent aux besoins de sécurité, aux attachements familiaux, aux réalités financières. Dans ces allers-retours entre monde du travail et temps de formation, entre illusion et désillusion se construit mon parcours vers l'âge adulte. J'y découvre l'entreprise et je touche du doigt le monde ouvrier. J'écris alors : « c'est devant une presse plastique que je comprends combien penser peut être funèbre ». Je ne renonce pas à chercher ce que je voudrais faire, et qui je voudrais être. Je me dirige vers l'université de philosophie. J'y découvre la pensée de Nietzsche et celle de Michel Foucault mais mon intérêt se porte

surtout sur les cours d'histoire de la philosophie où j'étudie les Cyniques grecs qui représentent à mes yeux, la figure contestataire et vertueuse de la pensée antique. « *Le mode de vie des philosophes cyniques se fonde sur un idéal commun dans la pensée grecque : l'autarcie. Toutefois, en cherchant à atteindre cet idéal, les Cyniques contreviennent à de nombreuses normes du monde grec et s'inscrivent par-là dans une forme de marginalité par rapport à l'identité grecque* » écrit Mathilde Cambron-Goulet. Diogène de Sinope reste, intimement rattaché à mes questionnements. Le « philosophe aux pieds nus », l'exilé vivant de mendicité comme un gueux, dormant dans son tonneau a forgé dans mon imaginaire une référence solide de la liberté et de la vertu.

Une nouvelle fois en échec à l'université, je pars avec ma voiture, mes affaires, ma guitare pour travailler en saison...l'aventure dure deux ans. Le film d'Agnès Varda « *Sans toit, ni loi* », ressemble en de nombreux points au monde dans lequel j'évolue à cette période. À l'automne 1993 après une longue saison de travaux agricoles, je suis las de cette vie et de ses dérives. Contraint de demander le RMI, je fais un bilan de compétence qui me guide vers les métiers du social. Ainsi commence mon parcours professionnel, dans les différents ITEP du département, puis dans un foyer d'accueil pour adolescent à Lyon. Je croise des enfants perturbés, violents, exclus de leur famille, de leur école, des institutions sociales... Ils sont déjà placés, replacés, déplacés, déjà dans l'errance. J'en retrouverai certains quelques années plus tard dans les rues du centre-ville ! Je tire de cette expérience mon mémoire d'éducateur spécialisé « le placement comme un espace de reconnaissance » en juin 2000.

Je viens m'installer dans la région burgienne en 2001. Interpellé par la question du sans-abrisme, je postule dans un CHRS « le FAR » (Foyer Accueil et Réinsertion) où la doctrine en place est l'autogestion des salariés et le partage des salaires. J'apprends comment accueillir de jour comme de nuit, comment accompagner les personnes SDF, les femmes victimes de violence...

Désireux de vivre encore autre chose, nous décidons avec ma compagne de quitter la métropole de partir vivre à Mayotte, en août 2002. Cet exil de deux ans est une formidable occasion de découvrir une autre région du monde, d'expérimenter d'autres façons de vivre. Là encore au travers de mon travail d'éducateur je vais découvrir des mondes d'exilés, d'abord celui du monde carcéral à la prison de Majicavo et aussi celui des immigrés clandestins qui peuplent les bidons-villes de Mamoudzou. La parenthèse mahoraise va se clore en juillet 2004. Retour en métropole, en Haute-Savoie (2004) puis en Savoie (2005).



En Juillet 2007, nous décidons de rejoindre Bourg-en-Bresse. Je postule au service de prévention spécialisée de Bourg-en-Bresse. Ma mission est répartie entre le PAEJ Choc Chaud dit « Choc Chaud », le travail de rue en centre-ville et dans un des quartiers périphériques de la ville. A la fin de l'hiver 2007/2008, les jeunes qui vivent en squat et qui fréquentent Choc Chaud nous font savoir, la difficulté de trouver un lieu pour se poser car les forces de l'ordre ferment les squats un par un. En 2008 un « comité de pilotage jeunes du centre-ville » se crée sous la pression des commerçants et de la mairie. L'équipe de prévention centre-ville est alors invitée. L'hiver suivant, un groupe de jeunes à la rue se mobilise pour faire vivre un squat à Bourg-en-Bresse, nous les accompagnerons jusqu'au printemps 2009. Cette expérience fera l'objet d'une étude réalisée par le CCRA sous la direction de Joël Cadière. Nous organiserons en lien avec le réseau errance, un colloque sur le thème du squat avec François Chobeaux, Joël Cadière, Florence Bouillon et les acteurs de cette action.

Depuis 2010, le travail n'a cessé d'évoluer, le PAEJ a changé de lieu, l'équipe n'est plus la même, le public s'est rajeuni mais les problèmes rencontrés ne semblent pas si différents : pas de travail, pas de ressource, pas de maison, pas de reconnaissance... pas de place pour eux alors ? Le problème des jeunes à la rue reste au centre de mes préoccupations professionnelles. Je suis frappé de retrouver autant de jeunes passés par les institutions dans lesquelles j'ai travaillé, de constater combien ils restent vulnérables et paradoxalement capables de débrouillardises et de prouesses. Je me dis que tout mon parcours de recherche, de tâtonnement, d'essai, mon goût pour la marge et le nomadisme, mon désir de liberté a trouvé du sens dans ce métier, a nourri mon appétence professionnelle. Je mesure combien il est important pour moi d'aller rencontrer ces jeunes dans la rue, de leur proposer de partager un moment, de les accueillir dans un espace où ils pourraient se sentir « comme à la maison ». Je mesure combien il m'est précieux d'articuler dans ma pratique l'extérieur et l'intérieur, le général et l'intime.

En m'engageant dans ce travail de recherche, après près de vingt ans dans l'éducation spécialisée et presque une dizaine en prévention spécialisée, je cherche à comprendre pourquoi ces phénomènes ne paraissent pas évoluer, je cherche à savoir ce que je pourrai transmettre à un jeune étudiant qui voudrait aujourd'hui s'engager dans cette voie incertaine qu'est l'accompagnement de la jeunesse en errance.

# Introduction

Educateur en prévention spécialisée au centre-ville de Bourg-en-Bresse et en posture d'accueillant dans un Point d'Accueil et d'Ecoute Jeune « Chocolat chaud » depuis 2007, nous<sup>1</sup> utiliserons ce terrain professionnel comme point de départ à notre recherche-action dans le cadre du DHEPS. La mission confiée par le Conseil Départemental et la ville de Bourg-en-Bresse, au service de prévention spécialisée au centre-ville est particulière car elle s'origine, au début les années 90, dans des phénomènes d'errance de la jeunesse, d'occupation des lieux publics, de mendicité en groupe, de squats et des réponses politiques de tranquillité publique, de sécurité ou de lutte contre la toxicomanie.

Parallèlement une expérimentation est menée entre le Centre de soin pour toxicomanes et l'équipe de prévention spécialisée pour ouvrir un lieu d'accueil à « bas seuil » afin d'accueillir un public n'utilisant pas les institutions qui pourraient les aider. Un lieu en libre accès, sans rendez-vous, sans engagement, anonyme et gratuit, s'ouvre quatre matinées par semaine autour d'un petit déjeuner, fin 1993 : il s'appelle « Chocolat Chaud » et prendra le statut de Point d'Accueil et Ecoute Jeunes quelques années plus tard.

Depuis sa création, le public accueilli est varié mais ce sont essentiellement des jeunes adultes qui fréquentent le lieu. Nous constatons que ceux qui reviennent régulièrement ont des caractéristiques communes : en rupture familiale depuis de longues années, ils ont connu pour la plupart d'entre eux des mesures de protection de l'enfance administrative (Assistance Educative en Milieu Ouvert, placement au titre de l'article 375, ...) et/ou au pénal (Investigation d'Orientation Educative, placement en Centre Educatif Renforcé, ...). Leur scolarité est souvent chaotique, marquée d'échecs, d'orientations en structure spécialisée (ITEP, IMPRO, ...) et leur insertion professionnelle reste complexe. Ils sont pour une grande part, consommateurs de toxiques allant du cannabis à l'héroïne, de l'alcool à l'ecstasy.

Lorsqu'ils poussent la porte du PAEJ c'est, la plupart du temps, dans un moment de crise, de rupture dans leur vie. Ils sont adressés, le plus souvent, par quelques amis qui connaissent le lieu, rencontrés dans la rue par les éducateurs de prévention ou orientés par un

---

<sup>1</sup> Nous utiliserons le « nous » de modestie tout le long de cet écrit, il se peut cependant que le « je » apparaisse lors des retranscriptions de dialogue.

partenaire social. Après les premières rencontres, les demandes des jeunes nous obligent à développer un travail de collaboration avec diverses institutions. Il s'avère que la position d'écouter au PAEJ et les méthodes d'accompagnement en prévention spécialisée viennent mettre en tension l'histoire de la personne accompagnée, les représentations que chacun des partenaires a de l'autre, les logiques institutionnelles, la légitimité des actions et les rivalités institutionnelles de terrain.

La question de l'hébergement des jeunes en errance se pose de façon récurrente dans notre pratique. Jetés à la rue à 18 ans par des parents excédés, exclusion des foyers pour mineurs, ils utilisent de prime abord de solutions de dépannage, l'hébergement chez un tiers, chez un membre de la famille, mais très vite ils se retrouvent sans toit et compose le numéro d'urgence pour les personnes sans abri : le 115. Les solutions qui leur sont proposées se révèlent souvent être des échecs. C'est cette réalité que nous allons interroger. **Alors que les jeunes en errance rencontrés en prévention spécialisée formulent de façon récurrente des demandes d'hébergement, comment comprendre que les solutions proposées ne fonctionnent pas ?**

Pour mener à bien ce travail nous explorerons l'histoire de la prévention spécialisée et de ses publics, pour mieux connaître les enjeux de l'institutionnalisation de pratiques très différentes et expérimentales. Nous interrogerons également la création des PAEJ, qui aujourd'hui encore souffrent d'un cruel manque de repères identitaires face à la dispersion des dispositifs et d'une précarité de financements.

Enfin nous essayerons de voir comment ce dispositif d'articulation entre un centre de soin et une équipe de prévention spécialisée, se décline sur le territoire de Bourg-en-Bresse et quels types de public il est en mesure d'accueillir et d'accompagner socialement.

Des données quantitatives et qualitatives autour du suivi individuel de quelques situations de jeunes pour l'obtention d'un hébergement, d'un logement fondent notre question. Nous émettons l'hypothèse que l'action sociale ne fournit pas de réponses adaptées à cette population car elle ne prend pas en compte leur « habiter ». Nous tenterons de vérifier alors notre hypothèse au moyen d'une enquête de terrain sur « l'habiter » menée auprès de jeunes en errance dans la région grenobloise.

# **Première partie**

## **La prévention spécialisée et les jeunes « en errance »**

## **I.1 : La prévention et les PAEJ : histoires croisées**

Pour aborder le contexte général nous exposerons dans un premier temps une histoire de la prévention spécialisée. Celle-ci nous permettra d'exposer ses modes d'action et l'éthique qui la sous-tend. Nous pourrions ainsi voir comment les textes juridiques, qui fixent le cadre législatif de ce type d'action, ont évolué jusqu'à nos jours. Dans un deuxième temps nous présenterons un historique des Points Accueil et Ecoute Jeunes et des enjeux liés à la création de ces dispositifs.

### **I.1.1 : La prévention spécialisée**

Secteur peu connu de l'éducation spécialisée, la prévention spécialisée, même si elle reste marginale par son nombre (quelque milliers d'éducateurs) et par ses méthodes (que nous examinerons plus loin), « *apparaît en France après la Seconde Guerre mondiale* »<sup>2</sup>.

#### **I.1.1.1 : Une histoire de la prévention spécialisée**

Avant de commencer par la question de la prévention spécialisée à proprement parler, nous sommes amenés à dire quelques mots des publics auxquels elle s'adresse. Dans leur ouvrage « *De l'éducation spécialisée* »<sup>3</sup>, Maurice Capul et Michel Lemay précisent que la recherche sur les classifications « *des enfants pas comme les autres* [au cours de la première moitié du XXème] *suit un double processus. Jusqu'à la fin des années 40 au moins, on spécifie de façon morcelée : enfants « vicieux », « abandonnés », « malheureux », « déficients », « coupables », « débiles », etc. les critères pouvant être juridiques, moraux, intellectuels, physiques ; renvoyant à des champs particuliers : le judiciaire, l'assistance, l'école, la médecine. (...) A l'inverse(...) depuis 1904 avec « enfance anormale », on procède par regroupement : la loi de 1909 créant l'enseignement spécial introduit « l'enfance arriérée »* »<sup>4</sup>. En 1944, l'expression « enfance inadaptée » est adoptée, qui regroupe trois catégories : « les

---

<sup>2</sup> LE REST, Pascal. *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée* ; Paris, La Découverte, 2007, p 5

<sup>3</sup> CAPUL, Maurice ; LEMAY Michel. *De l'éducation spécialisée*. Toulouse : Éres, 1997, pp 448

<sup>4</sup> Ibid., p 59

malades », « les déficients », « les caractériels ». S'ajoute une catégorie un peu différente, celle qui concerne la « délinquance juvénile ». Nous l'évoquons ici car elle est souvent associée aux origines de la prévention spécialisée. En effet, dès les années 1943-1944, les premières expériences de prévention spécialisée voient le jour à Lille avec la mise en place des « équipes de prévention à la délinquance juvénile », dans le cadre de l'Association Régionale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence. Fernand Deligny<sup>5</sup> les anime. Ainsi, Vincent Peyre et Françoise Tétard, dans leur ouvrage « *Des éducateurs dans la rue histoire de la prévention spécialisée* »<sup>6</sup>, citent Roland Assathiany, qui occupait à l'époque le poste de délégué régional adjoint au Commissariat Général de la Famille : « *Dans les quartiers populaires et repérés sur la carte locale de la délinquance juvénile ; les moniteurs des équipes s'assignent comme but de drainer tous ces gosses qui traînent* »<sup>7</sup>. D'autres expériences sont citées aux sources de la prévention spécialisée et notamment celle de la « Boutique », ou encore celle des équipes d'amitié aux Halles, à Paris en 1947 et 1948, qui s'occupent des « bandes », « *des groupes de dix à quinze jeunes [...] entre quinze et dix-huit ans* »<sup>6</sup>. Cette nouvelle forme d'action socioéducative suscite la curiosité de certains professionnels de la justice et de la psychiatrie, mais aussi l'intérêt de certains élus politiques. En effet, dans l'immédiate après-guerre et dans l'esprit de l'ordonnance de 2 février 1945 relative l'enfance délinquante, la critique des bagnes<sup>8</sup> d'enfants est forte et la réponse par les internats coûte cher. « *La prévention se révèle alors une alternative souple et économique et profite dans les années suivantes de cet avantage budgétaire pour se développer* »<sup>9</sup>.

Dans les années 50 la société française est en pleine mutation (décolonisation, conflit algérien, exode rural, urbanisation...). La « jeunesse » est mise en avant depuis le Front Populaire en 1936, en passant par l'Etat Français de Pétain, jusqu'à la politique de la jeunesse à la Libération. Face aux phénomènes des « bandes d'adolescents »<sup>10</sup> ou « des groupes de

---

<sup>5</sup> DELIGNY, Fernand. *Graine de crapule* suivi de *Les vagabonds efficaces*. Paris : Dunod, 1998

<sup>6</sup> PEYRE, Vincent ; Françoise Tétard. *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2006.

<sup>7</sup> ASSATHIANY Roland, « Equipe de prévention », *Sauvons l'enfance*, n°64, mai-juin 1946, p1 cité par PEYRE, Vincent ; Françoise Tétard. *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2006, p 10 <sup>6</sup> Ibid. p 22

<sup>8</sup> Lire à ce sujet l'article de ROQUES Mireille, *les bagnes d'enfants, histoire d'une tragédie*, Lien Social, 2010

<sup>9</sup> LE REST, Pascal. *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2007, p.6

<sup>10</sup> ROBERT Philippe, LASCOURMES Pierre, *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*, Les Editions ouvrières, Paris 1974

*jeunes inadaptés* »<sup>11</sup>, la prévention spécialisée, si elle ne s'appelle pas encore comme ça, a déjà l'expérience du travail de rue et propose des réponses. En juillet 1959, alors que la France est en pleine guerre d'Algérie la presse sort deux articles sur le phénomène des « blousons noirs », bandes de jeunes désœuvrés qui s'affrontent entre eux.

« *La société française en reconstruction, confrontée au risque d'une jeunesse qui la déborde trouve dans la prévention spécialisée, déjà ancrée dans les territoires de ces bandes, une réponse éducative opérante. Le développement des clubs et les équipes de prévention profitera de ce contexte social, passant de quarante-trois en 1961 à deux cent soixante-trois clubs et équipes de prévention en 1973* »<sup>12</sup>. La prévention spécialisée développe deux types de réponse de façon concomitante, les équipes de rue et les clubs de prévention. « *L'action concerne des jeunes pré-adolescents ou adolescents en difficulté ; sur un fond de désœuvrement et de passivité leur conduite est souvent délictueuse : vol, vandalisme, violence ... ils vivent à l'extérieur dans la rue et souvent en groupe. Ils sont peu intégrés à l'école, à distance du travail et des groupes et institutions d'éducation de la jeunesse. Leurs relations familiales sont difficiles, voire inexistantes ; ils se méfient des adultes* »<sup>13</sup>.

Si nous sommes passés de « la prévention de la délinquance » à « la prévention des inadaptations sociales » dans les années 50, la notion de marginalité apparaît comme centrale au cours des années 60 sur fond de contestations sociales. « *Notion très englobante, tout comme l'inadaptation, la marginalité recouvre une grande diversité de situations subies ou voulues et revendiquées* »<sup>14</sup>. Les actions de prévention se développent essentiellement en milieu urbain, dans les grandes agglomérations (Paris et sa région, Lille, Lyon, Strasbourg,...). La question sociale que posent les grands ensembles d'habitats en banlieue commence à émerger. « *De 1946 à 1975, le parc immobilier français passe de 12,7 millions de logements à 21 millions. Pour ces 8,3 millions de logements neufs dont 8 millions entre 1953 et 1975, l'engagement de l'État a été important puisque près de 80 % des logements construits durant cette période le sont*

---

<sup>11</sup> Michel LEMAY « *Les groupes de jeunes inadaptés* » - PUF Paris 1961

<sup>12</sup> LE REST, Pascal. *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2007, p11

<sup>13</sup> Rapport du groupe de travail interinstitutionnel sur la prévention spécialisée, *La prévention spécialisée enjeux actuels et stratégies d'action*, janvier 2004

<sup>14</sup> PEYRE, Vincent ; Françoise Tétard. *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2006. p. 230

grâce à une aide publique. Le nombre de logements sociaux passe de moins de 500000 à près de 3 millions, dont un tiers sous forme de grands ensembles : environ 350 sur l'ensemble du territoire, dont 43 % en région parisienne, où la demande est la plus forte. [...] L'idée est de répartir les familles immigrées au milieu des ménages français, suivant des quotas d'environ 15 %. Mais le souci d'intégrer les immigrés dans le logement social conduit à des logiques territoriales de regroupement communautaire qui n'ont été ni pensées, ni anticipées : les familles maghrébines deviennent majoritaires aux Minguettes au cours des années 1970 »<sup>15</sup>. Jusqu'aux années 70, le plein emploi assure une cohésion, mais le premier choc pétrolier et la crise qui s'en suit font apparaître aux yeux de tous, une jeunesse issue de l'immigration, délaissée dans les banlieues, lors des révoltes successives de 1981 à 2007. « La jeunesse en « galère », c'est celle qui vit dans ces banlieues déshéritées, où la dégradation du cadre bâti semble accompagner et illustrer la détérioration du climat et des relations sociales; celle qui quitte l'école à 16 ans, qui « traîne » dans la cité, allant de « petits boulots » en période de chômage, en stage de formation; celle qui occupe ses journées et éventuellement augmente ses maigres ressources par de menus larcins ou des petits trafics; celle qui de temps à autre fait parler d'elle à la télévision ou dans la presse nationale par des explosions de violence dont l'habitat, les adultes et surtout la police sont la cible principale »<sup>16</sup>. C'est le public que rencontrent le plus souvent les éducateurs de prévention spécialisée, dont les missions sont majoritairement territorialisées sur les quartiers ciblés par les politiques de la ville.

Au début des années 90, nous voyons apparaître en France un phénomène autour des villes festivières, que François Chobeaux nomme « l'errance active ». Ce sont des jeunes, héritiers de deux ruptures culturelles selon Chobeaux, celle qui a « conduit au développement des communautés rurales babas cool, dont l'archétype caricatural est l'élevage des indispensables chèvres dans la mythique Ardèche » et celle de la culture punk, « le no futur et le rejet massif de la société par les punks non médiatiques font peu à peu leur chemin parmi les jeunes français en difficulté d'équilibration affective et en conflit familial et social »<sup>17</sup>. Ils sont de plus en plus présents et visibles dans le centre-ville des villes moyennes, où ils se regroupent sur les places et les rues piétonnes pour faire la manche (en proposant parfois des numéros de jongle ou de feu). Ils consomment en groupe, alcool et toxiques, se font remarquer par leur look, la présence de nombreux chiens et des attitudes « démonstratives ». Ces rassemblements

---

<sup>15</sup> FOURCAUT Annie, « Les banlieues populaires ont aussi une histoire », *Revue Projet* 4/ 2007 (n° 299), p. 7

<sup>16</sup> GALLAND Olivier, *Les jeunes*, Paris : La Découverte, 2009

<sup>17</sup> CHOBEAUX François, *L'errance active*, Editions ASH, 2001



font réagir riverains, commerçants et élus locaux. Quelques équipes de prévention spécialisée, qui ont su s'institutionnaliser et faire reconnaître la pertinence de leur action, vont investir le centre-ville des agglomérations pour aller à la rencontre de ce nouveau public. Mais cette reconnaissance n'allait pas de soi et s'est construite dans le temps par un travail de structuration des actions de prévention spécialisée.

### **I.1.1.2 : La structuration de la prévention spécialisée**

Dans les années 50, la France est en reconstruction et même si la prévention spécialisée est portée par des grandes figures de la justice et de la psychiatrie comme Jean Chazal (juge des enfants) et le Dr George Heuyer, elle reste avant tout une affaire d'expérimentations clairsemées en province et en région parisienne sans véritable assise financière. Les moyens sont fragiles et les actions dues essentiellement à la volonté de personnes engagées. Les actions sont menées par des bénévoles militants la plupart de temps. Parallèlement la question de la professionnalisation des éducateurs se pose. V. Peyre et F. Tétard nomment cette période celle de « *la pédagogie de la baraque* », les clubs et baraques de prévention s'installent sur les quartiers dits « populeux ». Il s'agit d'ouvrir des locaux (ou de les fabriquer parfois!) pour accueillir les gamins du quartier et leur proposer des sorties ou des animations.

L'ouvrage de Vincent Peyre et Françoise Tétard, *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*, précise que les années 1957-1959 vont poser les bases d'un travail de centralisation des différentes actions déjà menées. Le 21 janvier 1957 une réunion a lieu au siège de la Sauvegarde de la région parisienne. C'est la première occasion pour les associations de partager leurs pratiques. Le 19 décembre 1958, Jean Chazal provoque une nouvelle réunion avec les responsables d'association et les ministères afin de « trouver un financement stable ». Elle est présidée par Georges Heuyer pour la Sauvegarde. Trois décisions sont prises : « *Chiffrer les prévisions pour 1959 [...]; réfléchir à la manière de rendre compte du travail effectué [...]; et avancer sur la constitution d'un organisme centralisateur* »<sup>18</sup>. Jean Chazal et Georges Heuyer, début 1959, rencontrent Maurice Herzog alors haut-commissaire à la Jeunesse et aux

---

<sup>18</sup> PEYRE, Vincent, TETARD Françoise, *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2006, p 118

Sports et obtiennent une troisième rencontre le 17 janvier et un financement pour deux années à titre expérimental pour cinq structures de la région parisienne.

Maurice Herzog et Françoise Marty travaillent au financement interministériel de la prévention spécialisée. Ce travail aboutit à la création d'une structure de coordination : le Comité National des Clubs et Equipes de Prévention contre l'inadaptation sociale de la jeunesse, plus connu sous le nom de « *comité Pichat* »<sup>19</sup>, fondé par l'arrêté du 14 mai 1963. C'est le début de l'institutionnalisation.

En réalité la reconnaissance officielle de ce type d'action n'arrivera que neuf ans plus tard avec l'arrêté du 4 juillet 1972. Aujourd'hui encore cet arrêté fait référence pour les équipes de prévention spécialisée. Les financements sont désormais accordés par les Directions Départementales aux Affaires Sanitaires et Sociales aux associations habilitées par la section spécialisée de la commission départementale. La prévention spécialisée va connaître alors un essor important. En 1986, il existe six cent dix-huit clubs et équipes de prévention spécialisée.

Durant l'été 1981, les émeutes des Minguettes à Vénissieux laissent des traces dans la profession. La prévention spécialisée est laissée de côté lors de la mise en place « *des dispositifs de lutte contre la délinquance, de la politique de la ville et de l'insertion* »<sup>20</sup>.

Dans son ouvrage, *La prévention dans tous ses états*<sup>21</sup>, Gilbert Berlioz explique combien ces événements ont marqué la profession. « *Si les premières expériences fondatrices s'inscrivaient explicitement dans le champ de la prévention de la délinquance – l'objectif étant d'entrer dans des groupes de jeunes désœuvrés ou marginaux pour les ramener dans les règles du contrat social –, la thématique de la délinquance s'est peu à peu élargie à celle d'inadaptation sociale et la prévention spécialisée s'est dès lors placée dans le champ de la protection et de la rééducation de l'enfance et de la jeunesse* »<sup>22</sup>.

Les lois de décentralisation de 1986 vont faire basculer les financements de l'Etat aux conseils généraux au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Sur l'ensemble du territoire français, le jeu des critiques, déconventionnements, reconventionnements, fait stagner les actions de prévention et le nombre de structure évolue peu pendant vingt ans.

---

<sup>19</sup> Du nom de son président Louis Pichat (1902-1991) fonctionnaire choisi par M. Herzog

<sup>20</sup> LE REST, Pascal. *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2007, p 12

<sup>21</sup> BERLIOZ Gilbert, *La prévention dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris 2002

<sup>22</sup> LE GAOZIOU Véronique, « *Délinquance juvénile et politiques de prévention : les défis de la prévention spécialisée* », Journal du droit des jeunes, 2014/3 N° 333, p. 24-27

Depuis la campagne présidentielle de 2002, la thématique du « sentiment d’insécurité » agite la classe politique et une vision sécuritaire du traitement social de la délinquance réapparaît. Elle prendra forme avec la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance qui va soulever une grande inquiétude au sein de la prévention spécialisée. Le maire est mis au centre du dispositif de cette loi. « *Sous réserve des pouvoirs de l’autorité judiciaire et dans le respect des compétences du représentant de l’Etat, des compétences d’action sociale confiées au département et des compétences des collectivités publiques, des établissements et des organismes intéressés, le maire anime, sur le territoire de la commune, la politique de prévention de la délinquance et en coordonne la mise en œuvre* »<sup>23</sup>. Il est dans l’obligation de constituer un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) dans les villes de plus de 10 000 habitants. Après l’article L. 121-6-1 du code de l’action sociale et des familles, il est inséré un article L. 121-6-2, concernant la transmission des informations au maire et au président du Conseil Départemental qui déroge à l’article 226-13 du code pénal sur le secret professionnel. Cela déclenche une vague de protestation et de résistance dans la profession au printemps 2007, car cette nouvelle disposition va à l’encontre d’un des principes d’action énoncé dans l’arrêté interministériel du 4 juillet de 1972.

### **I.1.1.3 : Les principes d’action et l’éthique de la prévention**

L’arrêté de 1972 fait référence pour la profession, car il définit avec précision les principes sur lesquels les éducateurs de prévention vont s’appuyer pour exercer leur mission. Ils fondent la spécificité de ce type d’action sociale. L’Union Parisienne de la Prévention Spécialisée présente ainsi les missions : « *La prévention spécialisée est une approche qui consiste à être présent dans le milieu de vie des jeunes, à aller vers eux, pour entrer en contact, établir une relation de confiance, et avoir une relation éducative avec eux* »<sup>24</sup>. Les éducateurs de prévention spécialisée, attachés fortement au principe de l’anonymat et soumis au secret professionnel par mission au titre de l’Aide Sociale à l’Enfance, se voit opposer un devoir de confidentialité. Il s’appuient sur les six principes qui régissent le fonctionnement de la prévention spécialisée :

---

<sup>23</sup> Loi n°2007-297 du 5 mars 2007, Art. L2211-4.

<sup>24</sup> Site internet <http://www.prevention-specialisee-paris-upps.fr/Principes> consulté le 22 Décembre 2014

***L'absence de mandat nominatif*** : à la différence de l'action éducative conduite sur mandat administratif ou judiciaire, les éducateurs de prévention spécialisée sont mandatés pour agir auprès d'un public, sur un territoire donné mais jamais de façon nominative.

***La libre adhésion*** : le choix est laissé à l'adolescent ou au jeune adulte d'être en relation avec l'éducateur, de bénéficier d'une aide ponctuelle ou d'un accompagnement plus soutenu. « *Au fondement de ce mode relationnel, la compétence d'acteur est sollicitée et favorisée parce qu'elle est pensée (...) comme un levier fondamental dans la résolution des problèmes* »<sup>25</sup>.

***Le respect de l'anonymat*** : il découle des deux premiers principes. Garantir l'anonymat, permet de garantir un cadre de confiance, sécurisant pour le jeune accompagné.

***L'interinstitutionnalité*** ou ***partenariat*** : les éducateurs évoluent dans un tissu social dense, allant de la famille à l'entreprise, de l'école à l'hôpital, du centre social à la préfecture,... ils se doivent de travailler avec l'ensemble de ces acteurs, dans un cadre souple et adapté à chaque situation qu'elle soit individuelle ou collective.

***La non-institutionnalisation des activités*** : la prévention spécialisée, acteur de premier rang de l'action sociale, est mobilisée pour repérer des problèmes, s'adapter à des questionnements sans réponse, inventer des dispositifs encore inexistants. Mais une fois la phase d'expérimentation et le bilan sur sa pertinence, réalisés, un relai doit être pris par une autre institution.

***Le support associatif*** : la structure associative a été privilégiée pour garantir une autonomie, une souplesse et une réactivité plus grande.

Ces principes, nous l'avons vu, apparaissent tardivement dans l'histoire de la prévention spécialisée et sont issus des différentes expériences de terrain menées depuis les années 40. Ils ont été pensés et énoncés pour expliquer et donner du sens à une démarche éducative singulière tout autant pour ceux qui l'adoptent (les équipes de prévention) que pour ceux qui l'observent (le public, les partenaires, les financeurs...).

---

<sup>25</sup> LE REST, Pascal. *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2007, p24

#### **I.1.1.4 Une démarche éducative**

La prévention spécialisée a trouvé ses fondements grâce à ses éducateurs pionniers de l'après-guerre qui descendent dans la rue pour aller à la rencontre des gamins des rues et/ou les accueillent dans les « baraques », les « boutiques », les « clubs » pour leur faire une « offre relationnelle ».

*« Les deux formes princeps selon lesquelles s'organise cette offre [sont], le club et/ou le travail de rue. Le club est cet espace ouvert par des adultes, à la libre utilisation par les jeunes, avec comme seul contrat tacite celui de respecter les lieux, les autres et la Loi (absence de violence, de consommation de produits toxiques, de trafic...) garantie par les seuls adultes qui sont responsables du lieu. En général, les jeunes y viennent en groupe, sans inscription nominative, sans obligation d'activités régulières, la présence et le partage relationnel étant pour l'(es) éducateur(s) le socle sur lequel se construit la confiance et peut s'engager une pratique éducative de groupe. Au club, les adolescents et les jeunes font la démarche de venir sur un territoire ouvert par l'adulte. Dans le travail de rue, l'éducateur fait la démarche d'aller vers les jeunes sur le territoire de vie, où il s'agit de créer les conditions d'une rencontre et d'une acceptation réciproque. Dans la majorité des situations, il s'agit de constituer un lien avec le groupe de jeunes et d'engager ensuite les pratiques éducatives les plus appropriées. Ainsi, l'éducateur de prévention spécialisée articule-t-il d'emblée dans une complémentarité signifiante, pratiques de groupe et pratiques duelles »<sup>26</sup>.*

Ce travail dit « de rue » demeure la méthode mise en avant par les associations de prévention depuis longtemps : *« Travailler dans la rue, c'est être disponible pour écouter, observer, sans insistance et avec discrétion, sans intention autre que d'aller à la rencontre. Proposer trop vite des solutions aux problèmes énoncés, sans connaissance des personnes et du milieu, se révèle être une erreur. Il faut arriver à faire partie du paysage et avoir intégré les*

---

<sup>26</sup> CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION SPECIALISEE ; « Groupes de jeunes et pratiques de prévention spécialisée », 2010

*codes, les rituels autour desquels s'organise la vie du quartier. L'éducateur est pratiquement en position d'ethnologue dans le milieu qu'il pénètre »<sup>27</sup>.*

La base du travail de prévention se situe dans la capacité de l'éducateur à rentrer en relation avec les jeunes dans la rue. Pour cela, sa mission lui impose d'être présent régulièrement sur son territoire d'action, de se faire repérer de tous, des jeunes, des familles, des institutions, des commerçants, des professions libérales<sup>28</sup>... Il doit prendre part à la vie du quartier, être à la fois discret et disponible. L'expression « présence sociale » que nous voyons apparaître dans les textes depuis une dizaine d'année, tente à sa façon de faire comprendre cette dimension particulière de la profession. Le « travail de rue » se double d'une autre expression très souvent rencontrée dans la profession : « l'aller vers ». Cette expression indique l'intentionnalité de la démarche des « éducateurs de rue »<sup>29</sup>. Il s'agit non seulement d'être présent sur un territoire mais d'avoir avec une visée, une intention, celle de rencontrer, de discuter avec des adolescents et jeunes adultes souvent réunis en groupe, en « bande », en « regroupement » selon la terminologie des époques et des intervenants.

Ces pratiques visent à entrer en contact, à mettre le public en confiance et à comprendre les enjeux de « l'intérieur ». Pascal Le Rest évoque l'influence de l'école de Chicago<sup>30</sup> sur le travail de prévention spécialisée : *« Pour les sociologues de l'école de Chicago, les marginaux, hommes, femmes, adolescents, sont pris dans une spirale d'ambivalence, où se confrontent désir de s'intégrer dans la culture d'accueil et attachement à la culture d'origine. (...) De ceci découle une posture logique : il ne faut pas considérer et étudier des faits objectifs comme des choses mais prendre en compte également les représentations collectives produites par les hommes et les femmes qu'on observe »<sup>31</sup>. Les sociologues de l'école de Chicago « ont estimé que se trouvaient sur place assez de valeurs, de ressources en leadership pour que les communautés changent elles-mêmes. La réduction de la délinquance, pensent-ils, dépend de*

---

<sup>27</sup> CNLAPS, *la prévention spécialisée en France. Une action éducative en direction des jeunes fondée sur le travail de rue*, mars 1998, p. 5

<sup>28</sup> Pharmaciens, médecins, avocats ...

<sup>29</sup> L'expression « éducateurs de rue » reste ancrée dans le vocabulaire professionnel bien qu'elle n'apparaît plus dans les documents officiels.

<sup>30</sup> Ecole de sociologie américaine de la première moitié de XXème siècle qui a consacré des travaux sur les transformations urbaines, l'immigration et les « sous- cultures », la criminalité, la délinquance ou le travail. Connue pour avoir innové en termes de méthode avec « l'observation participative », elle donne naissance à « l'écologie urbaine ».

<sup>31</sup> LE REST, Pascal. *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2007, p10

*la mesure dans laquelle les gens eux-mêmes comprennent et désirent un programme social, veulent y travailler et le considèrent comme leur »<sup>32</sup>. Cette approche marque encore un certain nombre d'action en prévention spécialisée allant du chantier éducatif au sein du quartier à l'autofinancement d'une sortie ou d'un voyage, de la création de régie de quartier à l'animation de groupes de paroles ou d'ateliers d'expression.*

La prévention spécialisée forte de ces repères théoriques, de ses principes d'actions, de ses expériences, même si elle est souvent orientée par le politique vers la prévention de la délinquance, a su diversifier aussi ses actions depuis les années 90 et par exemple, investir les centres villes pour répondre aux problèmes d'errance des jeunes. La question de l'accueil de ce nouveau public qui ne demande rien à priori, qui est souvent consommateur de toxiques et qui est fréquemment accompagné d'un ou plusieurs chiens, va trouver des réponses dans les démarches « *inconditionnelles* »<sup>33</sup> et les structures d'accueil « *à bas seuil d'exigence* ». Une partie de ces lieux destinés aux « *jeunes errants* » seront les « *boutiques ouvertes sur la ville et d'accès très libre* »<sup>34</sup>, d'autres deviendront par la suite des Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ).

### **I.1.2 Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes**

Pour commencer nous donnerons ici la définition du PAEJ telle qu'elle est mentionnée dans la circulaire DGS / DGAS n° 2002/145 du 12 mars 2002 relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes. « *Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes constituent des formes d'intervention légères qui peuvent jouer utilement un rôle de proximité défini autour d'une fonction préventive d'accueil, d'écoute, de soutien, de*

---

<sup>32</sup> MAZO Geneviève, « *Le Chicago Area Project. Une expérience américaine de prévention sociale de la délinquance* », Rééducation, 1952 cité in PEYRE, Vincent. *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2006

<sup>33</sup> Nous entendons par démarches inconditionnelles tout type de démarche qui ne dépend pas d'un contrat ou d'une contrepartie ou qui soit conditionnée par des prérequis.

<sup>34</sup> CHOBEAUX François, *L'errance active*, Editions ASH, 2001, p. 41

*sensibilisation, d'orientation et de médiation au contact des jeunes exposés à des situations de risque, et de leur entourage adulte*»<sup>35</sup>.

Si cette circulaire de mars 2002 est référée à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeune, c'est parce que de nombreux lieux d'accueil et d'écoute ont été créés en une dizaine d'année, portés par des structures venant de différents champs, du sanitaire au social en passant par l'humanitaire, et émanant de divers textes comme nous allons le voir.

L'histoire des PAEJ naît de la campagne électorale de Jacques Chirac en 1995 sur la « fracture sociale » en France. Néanmoins, nous situons les prémices dans les quelques années qui précèdent avec la politique de prévention de la toxicomanie. Nous sortons juste des années 80, où l'épidémie VIH/SIDA a provoqué la mise en œuvre d'un dispositif préventif. Si la figure emblématique du « drogué » reste l'héroïnomanie, plusieurs alertes sont faites et le toxicomane est déjà depuis un moment sorti de la place de délinquant à laquelle l'assignait la loi de 1970<sup>36</sup>. « *En 1992, les associations spécialisées en toxicomanie sont agréées comme Centre Spécialisé de Soins en Toxicomanie (CSST). Le plan gouvernemental qui suit recentre la politique de lutte contre la toxicomanie autour des soins et déplace la prévention du côté de la prévention de la délinquance. Il propose la mise en place de « lieux d'accueil et d'écoute et d'orientation des toxicomanes et de leurs familles » avec une référence à la réduction des risques qui est en train de se développer en France* »<sup>37</sup>. Cette approche sera reprise et étendue aux personnes marginalisées quelques années plus tard.

En mars 1996, le rapport de mission sur les lieux d'accueil de jour dit rapport « Hueges », commandé par le Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre chargé de l'action humanitaire, rappelle le rôle des accueils de jour : « *Au-delà d'une offre de services, le centre d'accueil de jour s'affirme comme un lieu privilégié de re-création du lien social, condition à tout projet véritable de réinsertion des personnes à la rue ou marginalisées. Dans un lieu d'accueil de jour, la personne accueillie est prise en compte dans sa globalité* »<sup>38</sup>.

---

<sup>35</sup> Circulaire DGS / DGAS n° 2002/145 du 12 mars 2002 relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes

<sup>36</sup> Loi n°70-1320 du 31 décembre 1970 relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite de substances vénéneuses

<sup>37</sup> BRUNO Antoine - *Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique* – 2012  
<http://poleressourcepaca.com/memoires-et-theses> consulté le 5 janvier 2015

<sup>38</sup> HUEGES Danielle, *Rapport de mission sur les lieux d'accueil de jour*, mars 1996



La fonction de l'accueil et de l'écoute est déclinée pour répondre aux besoins des adolescents :

-en difficulté sociale avec la création des Point Accueil Jeunes « *Le 14 juin 1996, est signée par le Ministre du Travail et des Affaires Sociales, Jacques Barrot, et son secrétaire d'Etat chargé de l'Action humanitaire d'Urgence, Xavier Emmanuelli, une circulaire concernant « les points d'accueil pour les jeunes âgés de 10 à 25 ans». Elle vise à « répondre au mal-être des adolescents » et elle trouve sa justification dans le problème « des jeunes marginalisés se livrant à la mendicité »*<sup>39</sup>.

-en difficultés relationnelle et comportementale avec la création des Point Ecoute Jeune « *Le 10 avril 1997, une seconde circulaire est signée par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ville et de l'Intégration, Jean-Claude Gaudin et de son Ministre délégué, Éric Raoult. Elle porte sur « les points écoute pour les jeunes et/ou parents » et cherche à répondre « au besoin de pouvoir exprimer les problèmes ressentis » plus particulièrement autour de « l'usage des produits toxiques, l'entrée dans la délinquance, le phénomène de bandes »*<sup>40</sup>.

En 2002, le gouvernement décide de réunifier les divers dispositifs et de créer les PAEJ qui permettent d'envisager une politique nationale plus cohérente. Une troisième circulaire est signée par le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Elisabeth Guigou, qui crée un « *dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeunes destinés aux jeunes de 10 à 25 ans et à leurs parents (PAEJ) [...] Ils s'adressent, en priorité, aux adolescents et jeunes majeurs rencontrant diverses difficultés : conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risques, violences, délinquance, fugue, errance... »*<sup>41</sup>.

Cette volonté politique nationale autour des PAEJ se traduit par deux décisions importantes :

---

<sup>39</sup> Ibid.

<sup>40</sup> Ibid.

<sup>41</sup> Circulaire DGS / DGAS n° 2002/145 du 12 mars 2002, relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeunes

« En 2004, le Ministre de la Solidarité et des Affaires sociales, inscrit les PAEJ dans le cadre de sa politique de « cohésion sociale ». (Création de 250 PAEJ sur 3 ans prévue dans la Loi de Programmation pour la Cohésion Sociale du 20/12/2004) »<sup>42</sup>.

En 2005, « La quatrième circulaire DGAS/LCEIA n° 2005-12 du 6 janvier 2005 émanant du Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion Sociale , relative au plan triennal de création de 300 points d'accueil et d'écoute jeunes (2005-2007) dans le cadre du plan de cohésion sociale. Elle prévoit d' « accorder la priorité, au sein des régions, aux départements non pourvus en PAEJ et à la dissémination en milieu péri-urbain et semi-rural ». Les PAEJ se créent un peu partout en France portés par des structures très variées qui voient là une occasion d'extension de leur service. Notons ici que les PAEJ, loin de s'être développés comme le prévoyait la circulaire de janvier 2005, ont connu au début des années 2010 des restrictions de budget condamnant ainsi un grand nombre de structures. En effet à partir de 2010, « dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques, la restructuration des services déconcentrés de l'état attribue la tutelle des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes aux DDCS (Direction Départementale de de la Cohésion Sociale) ; alors que les actions développées dans le cadre du Programme Régional de Santé Publique (PRSP puis Schéma Régional de Prévention) sont sous la tutelle de l'ARS (Agence Régionale de Santé). Les PAEJ, en effet, constituent un dispositif qui s'inscrit dans la lutte contre les exclusions d'un public fragilisé spécifique : les jeunes précarisés. La question de la santé est abordée par son accès plus difficile, par la prise en charge du mal-être et de la souffrance psychique provoqué »s par cette fragilité, par la prévention des conduites à risques »<sup>43</sup>.

Les PAEJ pour faire reconnaître leur action et leur spécificité se sont organisés en association nationale ANPAEJ<sup>44</sup>, et reconnaissent leur principe dans une charte : « Pour le jeune : l'accessibilité maximale d'un lieu ouvert à tous, un accueil singulier, une écoute, le temps de l'hospitalité nécessaire, le libre choix, condition indispensable de la rencontre et de l'écoute, la garantie de la confidentialité et le respect de l'anonymat, la libre adhésion de la personne pour toute démarche la concernant, sauf en cas de force majeure et l'accès de la personne à

---

<sup>42</sup> FASSIN D. *Des maux indicibles, sociologie des lieux d'écoute*, La Découverte, Paris, 2004

<sup>43</sup> BRUNO Antoine, *Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique*, 2012, p 12

<sup>44</sup> Le 24 mars 2012 (Publication JO), l'Association « PJARF » devient l'Association Nationale Point Accueil Ecoute Jeunes (ANPAEJ). L'Association « PJARF » a été créée en Juin 1998 pour mieux comprendre et prendre en compte les difficultés contemporaines des jeunes : errance, toxicomanies, crises, violences... <sup>38</sup> <http://anpaej.fr/index.php/lassociation/textes-fondateurs/74-notre-charte>, consulté le 10 janvier 2015

*toute information la concernant, l'information loyale sur le fonctionnement du lieu, ses règles, ses buts et ses limites, Pour les professionnels :une équipe disponible à l'accueil et à la rencontre, une attitude professionnelle d'engagement vis à vis de la personne, un devoir de vigilance dans la vie de la cité, un travail d'équipe dans la confiance, dans un climat où l'humour et la convivialité ont leur place, une interrogation régulière de la pratique avec un intervenant extérieur, une obligation de formation continue, un souci permanent de connaître, d'interroger et d'évaluer avec nos partenaires l'articulation de nos lieux et de nos pratiques* »<sup>45</sup>.

Néanmoins la diversité des PAEJ, qui fait la richesse de ces dispositifs, pose encore beaucoup de questions tant aux acteurs eux-mêmes qu'à leurs financeurs. Les orientations et les modalités d'action sont très différentes d'un PAEJ à l'autre. Ainsi, d'après les résultats<sup>46</sup> d'une enquête menée en 2011 auprès de 87 PAEJ, nous constatons la diversité des supports (association, mission locale, mairie, intercommunalité, hôpital), des zones d'influence (centre-ville et quartier, zone rurale, zone périurbaine, zone dite sensible), des publics (la moitié ont plus de 18 ans, les moins de 15 ans représentent 16 % et les parents représentent 20%), des risques rencontrés (selon la classification de la circulaire PAEJ du 12 mars 2002).

Les PAEJ sont encore des structures fragiles en raison de leur diversité, de leur petite taille et de leur dispersion; leur avenir reste incertain. Le développement de permanences décentralisées d'accueil par quelques Maison de l'Adolescent, la création de Consultations Jeunes Consommateurs décentralisées des CSAPA, complexifient le paysage institutionnel, et interrogent sa cohérence. Nous allons explorer dans un deuxième chapitre le contexte particulier du dispositif PAEJ « Chocolat Chaud » à Bourg-en-Bresse et son articulation avec l'équipe de prévention spécialisée.

---

<sup>45</sup> Ibid.

<sup>46</sup> ANPAEJ Synthèse de l'exploitation des questionnaires diffusés aux Points Accueil Ecoute Jeune, Elisabeth Monnerat, Danièle Constat, Éric Barbier, Août 2011

## **I.2 : Le PAEJ « Chocolat Chaud », un lieu d'accueil et d'écoute à Bourg-en-Bresse et un outil de prévention spécialisée en centre-ville**

Comme nous l'avons vu la prévention spécialisée est une action territorialisée depuis sa création et c'est là une de ses spécificités. Elle est ancrée dans une commune ou une communauté de communes, bien définie, bien que sa mission soit celle déléguée par le conseil départemental. Son public en est issu. D'autre part les PAEJ sont des dispositifs légers conçus pour s'adapter aux spécificités locales. Nous exposerons, ici le territoire et les dispositifs institutionnels qui ont la création de la prévention spécialisée et du PAEJ à Bourg-en-Bresse.

### **I.2.1 : Le territoire : un département, une ville**

Le département et la ville sont les deux financeurs des actions de prévention spécialisée et participent également au financement du PAEJ.

#### **I.2.1.1 : L'Ain**

L'Ain est un département que nous qualifierons de rural. Sa population totale est de 603 000 habitants. Il est composé de cinq régions principales : la Bresse, la Dombes, le Bugey, le Pays de Gex, le Revermont. Il n'existe pas de grosse agglomération, la principale, celle Bourg-en-Bresse (Bourg-en-Bresse-Agglomération) compte 60 000 habitants. Son territoire est assez vaste (environ 5700 Kms). Du point de vue économique, la part de l'industrie dans l'emploi reste l'une des plus importantes au niveau national. En effet le département bénéficie de quatre grands pôles économiques : le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain à proximité de Lagnieu et Meximieux ; la Vallée des Plastics autour d'Oyonnax et du Pôle Européen de Plasturgie (PEP) ; le pôle de génie industriel alimentaire *Alimentec*, proche de l'agglomération de Bourg-en-Bresse ; le Technoparc gessien, dans le pays de Gex. L'Ain reste, malgré la crise, un département attractif pour l'emploi. Les bassins de vie de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax offrent des emplois peu qualifiés, grâce à l'industrie automobile et plastique. Il existe de grandes disparités économiques entre les zones montagneuses et rurales plus pauvres (le Bugey par exemple) et les zones de vallées (Oyonnax, Bellegarde) et de plaines (Plaine de l'Ain, Bresse) plus riches, mieux équipées en infrastructure et notamment en termes de voies de communication (autoroutes, ligne SNCF, ...). Cette disparité amène les pouvoirs publics à travailler sur ce que

nous nommons ici les « zones blanches », en termes d'accès aux soins, d'accès aux droits, d'accès à l'éducation et à la culture.

### **I.2.1.2 : Bourg-en-Bresse**

Ville préfecture du département de l'Ain d'environ 40 000 habitants, Bourg-en-Bresse concentre un grand nombre de services pour une ville moyenne. Outre les sièges centralisés des grandes administrations, la ville dispose d'un hôpital public, d'une clinique privée, du centre psychothérapeutique de l'Ain (hôpital psychiatrique), de deux centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), d'une équipe mobile de psychiatrie « santé mentale précarité », de quatre foyers ou résidences sociales, de plusieurs entreprises d'insertion et de nombreuses institutions éducatives<sup>47</sup>. Elle est située au centre du département de l'Ain. A 60 km de Lyon la capitale régionale et à une centaine de kilomètres de Genève, Bourg-en-Bresse est économiquement prospère mais dépendante de l'industrie notamment de l'usine de montage de Renault-Truck qui propose du travail à une main d'œuvre peu qualifiée et intérimaire. La part des emplois dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé et l'action sociale (18,7%) est plus importante que dans le reste du département (13,5%). Il en va de même pour la part des emplois dans le commerce (69,8% à Bourg pour 55,6% dans l'Ain). C'est une ville commerçante et de services.

Ville historique<sup>48</sup>, elle n'attire cependant pas un grand nombre de touristes. Elle axe sa politique touristique sur une tradition gastronomique régionale, quelques grands évènements<sup>49</sup>. Elle défend une image de ville dynamique grâce à ses équipes de sport et plus particulièrement son équipe de basket. La ville a su se doter depuis plusieurs années d'un pôle universitaire qui se développe<sup>50</sup>. Le centre-ville est plutôt marchand, et dispose d'installations culturelles<sup>51</sup>. Il garde l'aspect d'une ville traditionnelle et bourgeoise avec un quartier historique et des rues

---

<sup>47</sup> IME, ITEP, Institut des jeunes sourds, foyers P.J.J., M.E.C.S.

<sup>48</sup> Notamment avec le monastère royal de Brou et sa cathédrale

<sup>49</sup> Tour de France, salons divers et variés, ...

<sup>50</sup> A partir de l'université Jean Moulin-Lyon III

<sup>51</sup> Cinémas, théâtres, lieux d'exposition, salles de concert

piétonnes, des petites places, des commerces en tout genre, des restaurants, des bars et des boîtes de nuit.

La ville est entourée de quartiers d'habitat social bénéficiant des politiques de la ville<sup>52</sup>. Les deux plus importants sont assez proches du centre-ville. Ce sont les quartiers habités par une population issue de l'immigration depuis plusieurs décennies. Les premières constructions en barre d'immeuble et en tour, font l'objet d'une rénovation urbaine récente. Ce sont dans ces quartiers que les premières équipes de prévention spécialisée sont intervenues. Dès son origine la mission est confiée à une institution qui intervient déjà dans le domaine de la protection de l'enfance : « La Sauvegarde de l'Ain ».

## **I.2.2 : Une institution : l'ADSEA 01**

### **I.2.2.1 : La Sauvegarde et les services de prévention spécialisée**

La « Sauvegarde », ou plus exactement, l'Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Ain (ADSEA01), est implantée dans le département depuis de nombreuses années. « Elle a été créée et déclarée à la Préfecture de l'Ain le 16/12/1942. La Sauvegarde est engagée dans la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger, et l'aide aux adultes en difficulté. L'association se réfère depuis sa création à des valeurs humaines telles que le respect de la personne, la citoyenneté, la solidarité, et la laïcité pour développer ses missions et ses actions ».<sup>53</sup>

Historiquement, ce sont d'abord les services de protection de l'enfance et de lutte contre la délinquance qui ont été créés. « L'Association (est) constituée pour recevoir les mineurs délinquants, assurer la garde de ces jeunes garçons inculpés et apporter son concours aux autorités judiciaires, aux œuvres protectrices de l'enfance et aux familles, en toute matière concernant la sauvegarde, le redressement et le reclassement social de la jeunesse malheureuse et délinquante »<sup>54</sup>. Les statuts sont modifiés en 1948 : le service devient « Service Social de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence délinquante ou en danger moral, du Département

---

<sup>52</sup> Quartiers bénéficiant des contrats urbains de cohésion sociale CUCS

<sup>53</sup> Site internet <http://www.sauvegarde01.fr> consulté le 15 janvier 2015.

<sup>54</sup> Ibid.

de l'Ain»<sup>55</sup>. Un service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est créé en 1951. En 1975, l'Association devient « *Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de l'Ain* »<sup>56</sup> (ADSEA). En 1977, une équipe de prévention est mise en place à Bourg-en-Bresse, en partenariat avec plusieurs institutions. Le service de prévention spécialisée est créé en 1982 avec pour objectif la « *prévention de la délinquance (et la) mise en place d'actions d'animation sur les différents quartiers de la Ville* »<sup>57</sup>.

### **I.2.2.2 : Le service de prévention spécialisée à Bourg-en-Bresse**

Avant de devenir un service de prévention spécialisée en 1982, l'initiative de créer une « *équipe de prévention élargie* »<sup>58</sup> à Bourg-en-Bresse fut prise par plusieurs partenaires intervenant au sein des quartiers de la ville. Il faut entendre par « quartiers », les quartiers de logement social, regroupés en grand ensemble. Les partenaires de cette action sont d'ailleurs assez variés : la Sauvegarde de l'Ain, la Caisse d'Allocation Familiale, l'union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles, et l'Agence pour la Gestion, la Liaison et le Conseil aux Associations. « *On se partageait les quartiers entre animateurs et éducateurs selon les heures, les activités, on intervenait dans les salles de quartier, on passait pour rencontrer les gens, les jeunes* »<sup>59</sup>. L'équipe se réunit une fois par semaine pour faire le point et préparer les actions à venir. Il faut attendre 1982 pour que l'équipe de prévention spécialisée voit le jour, portée par l'ADSEA01.

En 2015 le service de prévention est financé par le conseil général au titre de la protection de l'enfance, à hauteur de 75% et par la municipalité à hauteur de 25%. L'équipe est composée de quatre éducatrices, trois éducateurs, un coordinateur, et sous responsabilité d'un directeur adjoint et d'un directeur de pôle. Elle fonctionne en trois bassins d'intervention. Le centre-ville de Bourg-en-Bresse est rattaché à l'un d'entre eux. L'éducatrice et l'éducateur qui y interviennent, sont également accueillants au PAEJ. Cette configuration dépend largement de l'histoire de la création de ce lieu.

---

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> Ibid.

<sup>57</sup> Ibid.

<sup>58</sup> Entretien avec Rolland Février, coordinateur de l'équipe de prévention spécialisée de Bourg, le 9 janvier 2015

<sup>59</sup> Ibid.

### **I.2.3 : De l'action expérimentale au PAEJ, d'un dispositif partenarial à un outil de prévention spécialisée**

Comme souvent dans les actions de prévention spécialisée, en lien avec ses principes énoncées plus haut, tout commence par une expérimentation avec une institution partenaire.

#### **I.2.3.1 : Un dispositif expérimental, « Chocolat Chaud »**

En 1992, une action conjointe du Centre de Soins Spécialisés aux Toxicomanes (CSST devenu Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) « Accueil Aide aux Jeunes » (AAJ) et du service de prévention se met en place. Une assistante de service social et une éducatrice d'AAJ, travaillent pendant plusieurs mois dans la rue avec un éducateur de prévention. L'objectif vise la rencontre avec un public touché par la toxicomanie, qui ne rentre pas en contact avec le centre de soins mais que l'équipe éducative de prévention croise sur les quartiers. Très vite l'idée de créer un lieu intermédiaire, facile d'accès, anonyme et gratuit, naît dans la tête de cette équipe. L'action expérimentale « Chocolat Chaud » démarre en Novembre 1993 « *On avait imaginé ça comme une sorte de café associatif, sans alcool, une sorte de bar avec des petites tables, on a vite constaté que les jeunes s'asseyaient à côté de nous ! Du coup on a mis une grande table au milieu* »<sup>60</sup>. Le Directeur de l'Action Sociale valide cette expérimentation et lui accorde des fonds pour un an. Il les reconduit chaque année. « Chocolat Chaud » ne devient un Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes que dix ans plus tard. Dès 1994, les éducateurs de rue constatent de plus en plus de trafics dans le centre-ville, notamment beaucoup d'échanges entre les « jeunes de quartiers » et « les punks à chiens » qui sont de plus en plus présents dans l'espace public. L'accueil à Chocolat Chaud va devenir au fil des années un repère pour ces derniers. « *Ce qui était important, c'est le travail d'articulation avec le travail de rue, on était allé voir ces jeunes qui trainaient au centre-ville, on leur a parlé de Choc' Chaud et comme ils pouvaient venir avec les chiens, on a eu très vite ce public* »<sup>61</sup>.

#### **I.2.3.2 : Un dispositif d'« accueil à bas seuil d'exigence »**

Pensé pour un public n'osant pas pousser la porte des institutions, le dispositif d'accueil mis en place est un lieu ouvert, libre, gratuit, garantissant l'anonymat. « *Ces techniques*

---

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> Ibid.



*d'accueil «à bas seuil d'exigence » dites souvent de façon résumée « à bas seuil », sont centrées sur la nécessité de l'adaptation des pratiques d'accueil à la réalité des usagers potentiels, à partir du constat que ces personnes restaient à l'extérieur des dispositifs et des structures. Si l'exigence est d'être à jeun, quelle place pour le clochard toujours alcoolisé ? Si l'exigence est d'y être propre, pas accompagné d'un ou plusieurs chiens, quelle place pour celui qui n'y satisfait pas ? Et dans un autre registre, si l'exigence est d'y prendre préalablement rendez-vous, quelles places pour l'impulsif et pour le paumé ? Et quelle place pour celui qui ne parle plus, ou qui ne veut plus répondre aux questionnaires administratifs préalables»<sup>62</sup> ?*

Paradoxalement, l'accueil inconditionnel nécessite des conditions d'accueil. *«Des seuils y existent partout : on ne s'y bat pas, on ne s'y drogue pas, on y accepte les autres »<sup>63</sup>. A Chocolat Chaud, deux règles sont énoncées aux personnes qui viennent avec leur animal de compagnie : « le maitre doit maitriser son animal » et « les chiens doivent être attachés » aux barres prévues à cet effet dans la salle d'accueil. Les horaires d'ouverture sont stricts, 9h -12 h le lundi, mardi, jeudi et vendredi.*

L'accueil offre aussi quelques services au-delà du café, de l'inévitable chocolat chaud qui a donné le nom à la structure, du jus de fruit et des madeleines du petit déjeuner : la possibilité de passer un coup de téléphone, d'accéder à internet, de faire une lessive, de prendre une douche ou de laisser quelques affaires dans la consigne. *« Il y a une volonté évidente de ne pas accueillir les personnes derrière un guichet. [...] Il y a [...] une attitude générale qui consiste à ne pas attendre que les personnes qui arrivent pour la première fois fassent une démarche vers les accueillants, mais au contraire que ce soient les accueillants qui aillent vers les personnes en errance »<sup>64</sup>.*

A partir de l'accueil, peuvent être organisés d'autres temps pour « faire ensemble », ce sont des ateliers repas certains mercredi, des sorties culturelles, des ateliers d'expression. Mais cela reste d'abord un lieu où *« se poser, souffler, poser ses valises [...] où il est possible de parler, où ce qui est dit est écouté et pris en compte »<sup>65</sup>.*

---

<sup>62</sup> CHOBEAUX François, *L'errance active*, Edition ASH, 2001, p 41-42

<sup>63</sup> Ibid.

<sup>64</sup> Ibid.p69

<sup>65</sup> Ibid.

### **I.2.3.3 : Un lieu d'écoute**

Pour celui qui pousse la porte pour la première fois de Chocolat Chaud, une autre règle va lui être énoncée très rapidement : « on ne parle pas des absents ». Il y a, énoncé dans cet interdit, les conditions de l'écoute. Ce qui est au centre, c'est ce qu'il n'est pas possible d'entendre, en creux c'est donc bien la fonction d'écoute qui est mise en relief. « *Les accueillants sont assis avec le groupe, autour de la table, adoptant une attitude d'écoute non intrusive. Ils animent, relancent et cadrent les discussions, veillent au respect des personnes, canalisent les leaders et s'assurent que chacun a pu s'exprimer ou trouver sa place y compris dans le silence* »<sup>66</sup>. La parole est une parole en groupe, même si les usagers peuvent s'entretenir un bref moment dans le bureau avec un accueillant. Les rendez-vous avec les professionnels du CSAPA ou de la prévention spécialisée, peuvent se prendre pendant l'accueil mais sont réalisés pendant un autre temps et dans un autre lieu.

Les douches sont ouvertes à ceux qui le désirent mais avant ou après les ouvertures d'accueil (avant 9h ou après 12h). Les accueillants sont toujours deux par permanence ce qui leur permet d'être attentifs, disponibles à la discussion de la plus individuelle à la plus collective. De ces rencontres, un suivi éducatif collectif ou individuel peut se mettre en place.

### **I.2.3.4 : Une articulation entre la rue et le suivi éducatif**

Dans la période même de « gestation » du projet de « Chocolat Chaud », nous l'avons relevé, il existe un partenariat entre deux institutions de deux champs différents, le sanitaire et le social, pour articuler le travail « de rue » avec le travail de soin. Le lieu est pensé dans cette même optique. Il est une articulation, un sas entre le monde de la rue et celui des institutions médicales, médico-sociales, judiciaires ou éducatives. L'implication d'un service de prévention spécialisée, compte tenu de l'adéquation entre le mode d'accueil et les principes de la prévention, s'entend assez facilement. Plus surprenante est la démarche du CSST (devenu CSAPA) sauf à se référer aux orientations gouvernementales sur la création de lieux d'accueil<sup>67</sup>. Il n'en reste pas moins exceptionnel que des professionnels socioéducatifs d'une structure de soin travaillent en partenariat avec des professionnels de la prévention dans la rue.

---

<sup>66</sup> ADSEA. ; A.A.J., *Projet Pédagogique Chocolat Chaud, décembre 2001*

<sup>67</sup> Voir le chapitre : I.1.2, la référence aux « points d'accueil, d'écoute et d'orientation des toxicomanes et de leur famille », p22

Dans le rapport d'activité 2004 intitulé « *Chocolat Chaud : une action, deux partenaires, trois piliers* »<sup>68</sup>, il est précisé que le travail effectué dans « *la rue : c'est l'amont, la partie spécifique du service de Prévention Spécialisée, nous allons à la rencontre des jeunes qui nous paraissent les plus marginalisés et de ceux qui nous semblent en voie de l'être. C'est dans la rue que se nouent les premières relations avec un public très réticent, manifestant ostensiblement ses revendications et ses difficultés. [...] Nous ne saurions trop rappeler la nécessité d'un passage quasi quotidien, aléatoire et en binôme pour maintenir le lien avec ce public très volatil. Les lieux d'interventions sont l'hyper centre-ville, la grande poste, la gare, les squares. Il nous faudra rajouter les squats* »<sup>69</sup>. L'accueil est le second pilier. Les rédacteurs de ce rapport notifient que les accompagnements éducatifs ou soignants, assurés par les deux institutions représentent le troisième temps de l'action.

### **I.2.3.5 : Un public/ des publics**

Depuis 2004, l'accueil n'est ouvert qu'aux personnes de moins de 30 ans. Nous avons donc à faire à un public de jeunes adultes. Les raisons qui ont motivées cette limite d'âge ne sont pas clairement expliquées ni dans les documents explorés, ni par les professionnels en activité. Nous savons que, dès 1995, « *des jeunes SDF continuent à venir régulièrement mais ce n'est pas la seule caractéristique de Chocolat Chaud, nous constatons, et ceci est illustré par la venue plus importante des jeunes filles, que c'est un lieu d'accueil, d'échange et d'écoute qui leur permet de rompre leur isolement* »<sup>70</sup>. Très tôt dans l'histoire du point d'accueil, ce sont les jeunes dans des situations difficiles qui fréquentent le lieu. « *Pour tous, la situation est précaire, certains ont un revenu (RMI, CES, AAH, ...) d'autres bénéficient d'un logement mais onze sont en difficulté sur ces trois points fondamentaux : l'hébergement, l'alimentation et les ressources* »<sup>71</sup>.

Pour évaluer l'action un outil informatique a créé en 1999, il donne un certain nombre d'éléments pour connaître certaines caractéristiques (âge, sexe, provenance, premier accueil, nombre de passages,...) des publics fréquentant le lieu. Ces chiffres apparaissent dans les

---

<sup>68</sup> ADSEA ; A.A.J., *Rapport d'activité Chocolat Chaud 2004*

<sup>69</sup> Ibid. p1

<sup>70</sup> ADSEA ; A.A.J., *Rapport d'activité Chocolat chaud Point d'Accueil Jeunes septembre- décembre 1995*

<sup>71</sup> Ibid. p 2

rapports d'activité annuels. Nous voyons apparaître des données relativement stables dans ces statistiques :

La répartition par sexe selon les années passe de 25% de femmes / 75% d'hommes à 35% de femmes / 65% d'hommes.

L'origine géographique des personnes reste stable : environ la moitié des personnes sont issues du bassin de vie de Bourg, un quart du reste du département, un quart de l'extérieur.

La répartition par âge : les statistiques font apparaître que peu de mineurs (5 à 7%) fréquentent le lieu, que les 18-25 ans représentent plus de la moitié des personnes passées dans l'année, les 25-30 ans restent nombreux (entre 25% et 33%), les plus de 30 ans qui continuent à fréquenter l'accueil de façon sporadique, représentent tout de même 20 % des personnes accueillies.

L'âge médian se situe de façon invariable entre 22 et 23 ans alors que l'âge moyen est légèrement supérieur, autour de 24 ans.

Une autre donnée stable nous renseigne sur la fréquentation du lieu : les personnes qui viennent une seule fois représentent la moitié des personnes fréquentant le lieu (soit entre 130 et 180 personnes différentes) et inversement nous voyons de façon structurelle, au sein de l'accueil de personnes qui fréquentent assidument les lieux (qui viennent plus de 20 fois par an). Ce sont ces derniers qui nous accompagnons le plus dans le cadre de la prévention spécialisée et dont nous connaissons le mieux les difficultés. Elles sont diverses : l'accès à l'emploi, à la santé, au logement ou simplement à l'hébergement, sont souvent mis en avant dans les différents rapports d'activité<sup>72</sup>. Aussi les problèmes de toxicomanie, de justice, de relations familiales, les difficultés administratives et financières ou encore les questions liées aux moyens de locomotion (voitures, camions,...) reviennent comme des questions récurrentes posées à l'accueil de Chocolat Chaud et amènent souvent les rédacteurs de ces rapports à nommer les usagers en terme de « *personnes en grande précarité* »<sup>73</sup>, « *jeunes en grande difficultés, très mouvants, ne faisant aucune demande, [...] fortement marginalisés* »<sup>74</sup>, « *jeunes désaffiliés* »<sup>75</sup>, « *jeunes en errance* »<sup>76</sup>. Nous voyons apparaître la difficulté de nommer ce public que les éducateurs de prévention spécialisée croisent en ville. Qui sont ces « jeunes en errance » ?

---

<sup>72</sup> ADSEA ; Centre Saliba, *Rapports d'activité Chocolat Chaud* de 2002 à 2013

<sup>73</sup> ADSEA ; A.A.J., *Bilan de l'accueil Chocolat Chaud 2006*

<sup>74</sup> ADSEA ; A.A.J., *Projet Pédagogique Chocolat Chaud, décembre 2001*

<sup>75</sup> ADSEA ; Centre Saliba, *Rapport d'activité 2013*

<sup>76</sup> ADSEA ; A.A.J., *Fréquentation 2001*

### **I.2.3.6 : Les jeunes en errance ou jeunes SDF : la question de l'hébergement et du logement**

Il n'est pas aisé de définir le concept de « jeune en errance ». Olivier JAN , psychologue à l'UMAPPP (Unité mobile d'action psychiatrique pour personnes précarisées), au centre hospitalier du Rouvray, à Rouen, fournit une définition assez proche de la réalité des personnes rencontrées au point d'accueil : *« Les jeunes en errance sont de très jeunes gens, juste majeurs, qui présentent un passé « comme sans acquisition », rempli de manques et de ratés (faible niveau intellectuel et de connaissances, échec scolaire, inaboutissement des formations engagées, absence d'expérience de travail...) Sur le plan familial, la plupart du temps ils n'ont pas été élevés par leurs parents, ou bien l'ont été dans le contexte de familles pathologiques et abandonniques. Ils peuvent continuer d'entretenir des liens avec leurs parents : liens étranges, à la fois recherchés et sources d'angoisse. Ils peuvent souhaiter restaurer ces liens, rompus de longue date, et réussissent exceptionnellement à en tirer bénéfice. Les parents sont à la fois chargés de tous leurs maux et investis d'une attente magique de réparation. Ces jeunes gens sont la plupart du temps nés en France ; certains sont fils de migrants. À une fréquence avoisinant les 100 %, nous constatons l'usage de drogues licites (alcool), de médicaments détournés de leur indication et mélangés, et de psychoactifs illicites. Ils font montre de carences affectives importantes, leurs relations précoces ont été gravement perturbées. Nous repérons dans leur biographie des traumatismes multiples, mauvais traitements parentaux fréquemment. Ils peuvent être issus de familles nombreuses et « méconnues » en étant l'enfant « isolé », unique, de deux parents ayant eu d'autres enfants de lits différents. L'une des composantes biographiques la plus courante est constituée des placements dont ils ont fait l'objet dans leur famille élargie, dans une ou plusieurs familles d'accueil, dans des institutions. À 18 ans, ils peuvent déjà avoir connu la prison. Ils sont souvent défavorablement connus des services de police pour délinquance ou trafic de stupéfiants »<sup>77</sup>.*

La principale difficulté rencontrée par ces jeunes est l'absence de revenu. Leur insertion professionnelle est très compliquée pour de multiples raisons : faible niveau scolaire, absence de diplôme et d'expérience professionnelle, problème de santé, difficulté de comportement

---

<sup>77</sup> JAN Olivier, « Quelle clinique avec les jeunes en errance ? », VST - Vie sociale et traitements, 2009/1 n° 101, p. 72-77

(absentéisme, addictions,...). Ils n'ont droit à aucun minimum social (exceptée l'Allocation Adulte Handicapé pour certains). Pour les plus actifs, les travaux saisonniers (cueillettes, vendanges,...) leur permettent d'avoir quelques revenus mais les obligent au nomadisme. Il en découle différents problèmes, mais les principaux restent l'hébergement et le logement. La solution envisagée au commencement d'une vie d'errance, est souvent l'hébergement par un tiers (membre de la famille, amis, connaissances ...) mais elle reste précaire soumise au bon vouloir de l'hébergeur et ne dure que peu de temps. La réponse institutionnelle des CHRS reste souvent un échec dû à un comportement inadapté aux conditions d'hébergement des structures et au refus d'être assimilé au « clodo ». Le squat est souvent une solution par défaut pour ne pas dormir à la rue. La question des jeunes dits «en errance» lorsque l'on l'interroge du côté de l'accès au logement ne revient-elle pas à traiter celle des jeunes SDF (sans domicile fixe) ?

### **I.2.3.7 : Des chiffres et des situations qui nous interrogent**

Les chiffres et les données que nous procurent les logiciels de suivi de la prévention spécialisée à l'ADSEA 01(logiciel EVA) et le tableur de l'accueil du PAEJ, nous posent un certain nombre de questions, notamment celle de la situation des jeunes vis-à-vis des institutions sociales, médico-sociales et judiciaires mais aussi celle de l'accession au logement.

La majorité (de 60 à 70%) des personnes qui sont accueillies pour la première fois ont entre 19 et 22 ans, en rupture familiale, administrative ou médicale. Près de 80% des utilisateurs réguliers du PAEJ, c'est-à-dire qui sont venus plus de 20 fois dans l'année, ont déjà bénéficié d'une mesure de protection de l'enfance au titre de l'ASE ou de la PJJ et ont un parcours scolaire dans des établissements relevant de l'éducation spécialisée<sup>78</sup>. Cette proportion augmente si l'on regarde le parcours des jeunes utilisant l'accueil plus de 40 fois pour atteindre 90% et plus selon les années.

D'après le logiciel d'évaluation de l'ADSEA (EVA), sur l'ensemble des accompagnements proposés par les éducateurs de prévention spécialisée au public du PAEJ, les demandes le plus souvent abordées sont celles de logement (ou de l'hébergement), viennent ensuite les difficultés liées au soin (du dentaire aux addictions en passant par le soin psychique), devant celles liées à la situation administrative et à l'emploi et à la formation.

---

<sup>78</sup> I.T.E.P. / I.M.E. / I.M.P.R.O./...

Nous nous intéressons d'abord à cette première donnée qui paraît presque anodine dans l'ensemble des chiffres que nous donne le logiciel mis en place au PAEJ. Les jeunes gens qui se présentent le plus souvent à l'accueil sont ceux qui formulent le plus de demandes d'hébergement. Celles-ci concernent un simple appel au 115 pour une nuit en urgence, un contact avec Service Accueil et d'Orientation ou encore un appel direct auprès du CHRS lorsqu'il s'agit de discuter ou de comprendre une décision. Nous nous proposons, dans un premier temps, d'expliquer ces démarches par le fait que les personnes trouvaient à Chocolat Chaud une écoute et une confiance qui leur permettaient de formuler ces demandes. Assez vite nous nous sommes rendu compte que la quasi-totalité des jeunes énonçait des demandes similaires en dehors des heures de permanences ou lors des jours de fermeture. Nous constatons un premier écart entre ce que les jeunes disent et ce qu'ils font. En effet, nombreux sont ceux qui prétendent refuser l'aide des institutions, en premier lieu celle de l'Etat, qu'ils critiquent par la figure de l'appareil policier ou celle du Conseil Départemental et plus spécifiquement des services de l'Aide Sociale à l'Enfance symbolisés par la figure de l'Assistant(e) de Service Sociale. Or, ces demandes récurrentes de mise à l'abri, d'hébergement énoncées au PAEJ nous semblent en inadéquation avec le discours des jeunes qui prétendent se débrouiller seuls et n'avoir besoin de personne. Lorsque nous examinons de plus près les demandes liées à l'hébergement et au logement exprimées au sein de l'accueil, nous pouvons en identifier de plusieurs types.

Nous trouvons des demandes d'hébergement d'urgence sans cesse répétées. Nous enregistrons, entre septembre 2014 et septembre 2015, 37 appels au 115 à partir du point d'accueil pour 27 personnes différentes. En effet, les personnes n'obtenant aucune place le jour même de l'appel sont invitées à recomposer le numéro le lendemain jusqu'à obtention d'une place. En outre, les personnes arrivant au terme de la période d'urgence en CHRS ou qui en sont exclues pour une autre raison, sont également invitées à téléphoner au 115 si elles n'ont aucune solution d'hébergement. Durant l'année 2015, parmi les 168 personnes qui se sont présentées à Chocolat Chaud, 57 d'entre elles avaient fait une demande d'hébergement d'urgence entre 2014 et 2015. Pour illustrer le parcours parfois chaotique que traverse un jeune

face aux dispositifs d'hébergement d'urgence, aux solutions bricolées, nous allons suivre celui de Benoit<sup>79</sup>.

Le 26 mai 2014, Benoit vient à l'accueil de Chocolat Chaud pour la première fois. Nous ne le connaissons pas. Il est arrivé quelques semaines auparavant de Lyon pour être hébergé à Bourg-en-Bresse chez son père qu'il connaît peu et avec qui les relations se détériorent très vite. Il a juste 20 ans. Discret jusque-là, il arrive accompagné d'un autre jeune que nous connaissons mieux. Ils sont tous les deux « à la rue », sans hébergement, sans ressource. Nous faisons donc avec lui une demande au 115, le jour de son arrivée. Il obtient un hébergement en urgence dans un CHRS (pour jeunes hommes) pour une durée de trois semaines, avec le jeune homme avec lequel il est venu. Nous leur proposons début juin un chantier éducatif d'une semaine. Le troisième jour de chantier, ils sont exclus du CHRS pour avoir jeté des œufs sur des passants et décident d'arrêter de travailler. Les jours suivants les deux jeunes hommes soupçonnés d'avoir commis un vol avec effraction à l'accueil ne reviennent pratiquement pas. Une plainte est déposée contre X. Nous apprenons en septembre que ce sont bien eux qui ont commis le vol grâce au relevé d'empreintes digitales effectué par la police. De mai à juin nous avons accueilli Benoit 7 fois. L'accueil est fermé les mois de juillet et août.

Le 8 septembre, Benoit est de retour, seul au PAEJ. Il tient à rencontrer l'équipe pour présenter ses excuses et expliquer son vol : il dira s'être laissé influencer par son compagnon d'infortune. Après cette explication, Benoit revient à l'accueil régulièrement, prend sa douche, fait ses lessives. Il squatte une vieille maison délabrée avec deux autres jeunes.

Nous lui proposons plusieurs accompagnements pour qu'il puisse soigner une blessure à la main au mois d'octobre, ce qui nous permet de faire le point et de remettre à jour sa couverture sociale. Il nous parle de son histoire, de ses passages en institution spécialisée (ITEP, IME, CER), de son passé judiciaire, du fait qu'il soit père d'une petite fille de 2 ans pour laquelle il a un droit de visite une fois par quinzaine.

Début novembre après avoir visité le squat et constaté le danger d'habiter dans un bâtiment aussi délabré, nous l'invitons à chercher un autre lieu. Nous l'accompagnons dans ses démarches auprès du Service d'Accueil et Orientation (SAO), puis de la mairie pour sa carte d'identité, de la MDPH pour une reconnaissance de travailleur handicapé. Nous lui proposons de nouveau un petit chantier éducatif de trois jours.

---

<sup>79</sup> Nous utiliserons des prénoms d'emprunt afin de protéger l'anonymat de personnes.



En décembre, fatigué de la vie en squat, il demande à appeler le service du 115 qui lui propose un hébergement en hôtel plusieurs nuits. Nous menons, avec lui et le SAO, une réflexion pour étudier une nouvelle entrée au CHRS pour jeunes hommes.

Le 19 décembre, une réunion a lieu pour discuter de sa situation avec les partenaires institutionnels. Nous insistons pour que cette demande aboutisse en insistant sur les capacités d'évolution positive de ce jeune homme. Il est de nouveau accepté dans la structure. Le 7 janvier, Benoit est convoqué par le responsable du CHRS pour lui notifier son exclusion parce qu'il a laissé entrer des amis dans son appartement après 18h. Le 8 janvier il part dans une autre ville, hébergé provisoirement par la mère d'un copain. Il nous donne de ses nouvelles par téléphone mais refuse de venir à Bourg.

Entre septembre et décembre Benoit est venu 58 fois à l'accueil. Nous l'avons aidé à plusieurs reprises à chercher un hébergement. Les solutions trouvées restent toujours fragiles et provisoires, de l'accueil chez son père à l'hébergement d'urgence au CHRS du squat à l'hébergement chez un tiers. Les demandes et les réponses s'enchaînent sans qu'il ne semble y avoir de solution pérenne. Benoit migre de lieu en lieu, il entre dans un parcours d'errance sans trouver de place pour « poser ses valises ». Sa demande d'hébergement semble être sans fin. Ce type de demande n'est pas rare dans les phénomènes d'errance des jeunes. Nous pouvons alors nous poser la question suivante :

**Alors que les jeunes en errance rencontrés en prévention spécialisée formulent de façon récurrente des demandes d'hébergement, comment comprendre que les solutions proposées ne fonctionnent pas ?**

Pour continuer notre exploration nous nous sommes interrogé sur les autres demandes exprimées à l'accueil concernant le logement de ces jeunes gens qui n'en ont pas. A contrario des demandes d'hébergement qui ne trouvent pas de réponse, nous constatons que les jeunes qui trouvent une « solution » de logement nous proposent souvent de venir les voir « chez eux ». Ces propositions prennent d'ailleurs des formes diverses.

Nous connaissons Fabio depuis de nombreuses années. Il est arrivé en 2008 de Haute-Savoie en rupture avec sa famille adoptive. Après de nombreux aller-retours en prison pour cambriolage, nous avons pu travailler ensemble sa sortie avec le Service Pénitentiaire

d'Insertion et de Probation (SPIP). Fabio bénéficie pendant quatre mois avant sa sortie d'un régime de semi-liberté. Chaque jour de la semaine il peut quitter l'établissement pénitentiaire. Il travaille deux heures tous les matins et passe à l'accueil ensuite. Il profite aussi de ce temps pour chercher un appartement pour sa sortie. Il nous tient au courant de toutes ses démarches. Le jour de sa sortie, il a effectivement un logement, le bail a été signé quelques jours auparavant mais ce logement est vide. Il a fait des démarches pour une aide à l'installation mais son dossier a pris un peu de retard. Dans un premier temps, nous lui prêtons des tapis de sol et un duvet. Lorsque ses meubles arrivent enfin, Fabio nous demande de l'aider pour le transport et le montage. Nous pouvons parler de l'aménagement de l'espace avec lui. Après un mois de vie dans son logement il invite, non sans mal, l'éducatrice du PAEJ à venir partager un repas chez lui pour discuter de sa situation. Il se dit être déprimé et ne pas pouvoir investir ce logement. Effectivement, si l'appartement est équipé de quelques meubles fonctionnels, il reste froid, sans décoration, sans objet personnel. Fabio dit s'en rendre compte mais ne sait pas encore comment améliorer cet intérieur. Nous continuons le travail d'installation avec Fabio en lui rendant visite chaque semaine.

Dans cette expérience de logement, nous voyons toute la difficulté que peuvent avoir les jeunes à occuper un chez soi. Nous les voyons, d'une part, démunis face à l'aménagement et la gestion d'un espace, et, d'autre part, souvent inquiets face à l'isolement, à la solitude, au désœuvrement. C'est comme si, là encore, une solution sous forme d'appartement individuel, bien que la personne en exprime le souhait, ne correspondait pas véritablement au besoin.

Dans le prolongement de ces demandes classiques pour un éducateur, plus surprenantes sont celles de visites dans les squats. Depuis son origine, l'équipe de prévention spécialisée centre-ville / PAEJ, travaille avec les squatteurs qu'elle rencontre dans la rue ou à Chocolat Chaud. Certains lieux sont connus pour abriter les nouveaux arrivants à la rue et les éducateurs de prévention passent régulièrement. D'autres squats ne sont pas accessibles à l'équipe. Ce sont le plus souvent les squats de migrants qui ne désirent pas d'intrusion dans leur lieu de vie et tentent d'être le plus discrets possible. Les squats de demandeurs d'asile, soutenus par des associations militantes (Droit Au Logement, Réseau Education Sans Frontière, ...) sont plus accessibles mais la prévention spécialisée n'y intervient pas.

La ligne de conduite des éducateurs reste dictée par la « libre adhésion », principe fondateur de la prévention spécialisée. Ainsi, les visites dans les squats par l'équipe ne se font qu'à partir d'une invitation. Durant l'année 2008-2009, les éducateurs ont accompagné un

groupe de jeunes squatteurs. Cette expérience a révélé l'importance de s'intéresser à ce type d'habitat pour prendre en compte les réalités des publics accompagnés. Si la question de la légalité d'une telle démarche peut interroger, sa pertinence en terme éducatif semble validée par l'ensemble des acteurs qui invite les éducateurs de prévention au sein de commission municipale. Même si aucune autre expérience de cette ampleur ne s'est réalisée à Bourg-en-Bresse, l'accompagnement dans les squats reste un outil éducatif que nous utilisons.

Durant l'année 2014/2015, nous avons effectué plusieurs visites à la demande d'un petit groupe de jeunes qui n'arrivaient pas à avoir de place en CHRS Jeunes. Certains sont accueillis en « urgence pour 21 jours » puis repartent à la rue. A l'origine de cette démarche, trois jeunes occupent des lieux véritablement dangereux. Lors de la première visite, nous leur demandons de ne pas rester là où ils se sont installés pour leur propre sécurité. Après plusieurs tentatives d'ouverture de squat, le groupe qui a un peu évolué, ouvre une maison abandonnée non loin du premier lieu, proche du centre-ville. Nous effectuerons trois visites dans ce lieu. Les habitants du squat sont sept ou huit selon les allées et venues. Une organisation s'est mise en place, organisation spatiale de l'occupation des pièces, organisation des rôles et répartition des tâches, organisation des entrées et sorties. Même si la bonne volonté est de rigueur, les difficultés apparaissent très vite et leurs résolutions sont parfois difficiles : mise à l'écart des certains squatteurs, expulsion, vols, problèmes récurrents de chauffage, d'approvisionnement en eau, en électricité, etc. Pour la plupart des jeunes que nous accompagnons, le squat reste une solution par défaut, même si elle offre une véritable occasion d'expérimenter une forme d'habitat collectif et « autonome », vécue souvent comme un premier « chez soi ».

Dans ce même esprit nous avons été interpellé, à plusieurs reprises, pour visiter l'intérieur de camions aménagés. Ici le « chez soi » prend tout son sens car les véhicules appartiennent aux jeunes propriétaires et habitants. Pour beaucoup d'entre eux, ils sont fiers de nous faire visiter leur véhicule, nous révélant l'ingéniosité de l'aménagement, l'accompagnant d'explication du mode d'occupation de l'espace et des manières de vivre : repérage des différents lieux de vie (lit, cuisine, éventuellement douche, atelier,...). Nous pouvons noter ici que l'acquisition d'un camion est la réalisation d'un projet qui nécessite un long investissement pour les jeunes. Parfois, il ne résiste pas à l'épreuve de la réalité de la vie dans ces conditions car celui-ci demande aux personnes assez de structuration psychique, de compétences pour être

mené à bien. Le besoin de reconnaissance sociale d'un mode de vie atypique au travers de leur mode d'habitation semble au centre de la demande. Ici, parait une notion nous parait essentielle à analyser : qu'est-ce qu' « habiter » pour les jeunes en errance ?

### **I.3 : Les jeunes en errance et la question de l'« habiter »**

Définir la jeunesse en errance n'est pas aisé, c'est pourquoi nous consacrerons une partie à explorer cette notion et à comprendre comment elle devient une catégorie de l'action publique. Nous l'interrogerons alors ce qu'il en est pour cette jeunesse de la question de l'hébergement, du logement, de l' « habiter »

#### **I.3.1 : Les jeunes en errance en France: une catégorie de l'action publique**

Dans les politiques publiques, notamment les politiques de la ville, la prévention spécialisée est souvent présentée comme un « opérateur jeunesse ». Si la tranche d'âge est définie par les textes encadrant l'action de prévention spécialisée (12-25 ans) et le PAEJ (moins de 30 ans), il semble plus difficile de segmenter les publics de cette façon dans les pratiques. Pour définir les jeunes en errance comme une catégorie, il nous faut d'abord définir ce qu'est la jeunesse.

##### **I.3.1.1 : La jeunesse**

La jeunesse est un terme très usité, mais sa définition ne fait pas consensus. Le Petit Robert la définit ainsi « *temps de la vie entre l'enfance et la maturité* », c'est un âge de la vie, une séquence. Nous pouvons également la regarder du point de vue générationnel : chaque génération a eu ou aura sa jeunesse avec des caractéristiques propres. « *Olivier Galland (1992) définit la jeunesse « comme une période de transition durant laquelle s'ajustent par approximations successives, ambitions sociales, positions professionnelles ». Ce qui le conduit à dire que la jeunesse est synonyme de provisoire, de période de transition de passage d'un statut à un autre, de discontinuité de mode de vie* »<sup>80</sup>. Lorsque nous nous rapportons au public accueilli et accompagné en prévention cette définition convient assez bien, mais la période de

---

<sup>80</sup> DEQUIRE Anne-Françoise, JOVELIN Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2009, p 13

transition apparaît plus ou moins longue et l'accèsion à des positions professionnelles parfois très aléatoire.

Dans *Questions de sociologie* Pierre Bourdieu, outre le fait qu'il signale que la « jeunesse n'est qu'un mot », mentionne que « l'âge est une donnée biologique socialement manipulée et manipulable ; et que le fait de parler des jeunes comme d'une unité sociale, d'un groupe constitué, doté d'intérêt communs, et de rapporter ces intérêts à un âge défini biologiquement, constitue déjà une manipulation évidente »<sup>81</sup>. Cet avertissement entendu, Pierre Bourdieu nous invite à étudier les différences entre « les jeunes ». C'est ce que nous nous proposons de faire ici à propos des jeunes en errance. Au-delà des aspects biographiques et psychologiques, quelles sont les caractéristiques d'une population devenue une catégorie de l'action publique : la jeunesse en errance ?

### **I.3.1.2 : Les jeunes en errance**

L'expression « jeunes en errance » est récente au regard de l'histoire, mais le phénomène de jeunes vagabonds trainant dans les rues, vivant de vol et de mendicité est connu de longue date. « Ainsi, dès le début du Moyen Age, la pauvreté représentait déjà un danger puisqu'à partir de 806, Charlemagne a interdit la mendicité et le vagabondage »<sup>82</sup>.

Le pauvre bénéficie d'un statut particulier pour l'Eglise chrétienne, objet de pitié ayant droit à l'aumône. Durant toute l'histoire de France, les pouvoirs publics face à la pauvreté alternent entre une politique répressive et une politique d'assistance, tentant de catégoriser les pauvres entre ceux qui méritent l'assistance et ceux qui en sont exclus. Des phénomènes d'errance et de vagabondage ponctuent l'histoire de la France et de l'Europe jusqu'à nos jours.

Au début des années 1990, apparaît en France mais aussi dans toute l'Europe un phénomène particulier autour des villes festivalières que François Chobeaux étudiera dans un des premiers livres faisant référence aux jeunes en errance, *Les nomades du vide*. Voici comment il les décrit : « la plupart d'entre eux sont âgés de seize à trente ans. Ils sont très souvent accompagnés de nombreux chiens. [...] Ils errent du printemps à l'automne au hasard des occasions et des rencontres [...] Ils se retrouvent en grand nombre dans des lieux de grands

---

<sup>81</sup> BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, p 145

<sup>82</sup> DEQUIRE Anne-Françoise, JOVELIN Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2009, p 22

rassemblements juvéniles que sont les festivals. [...] Ils se stabilisent à l'approche de la mauvaise saison en rejoignant alors un lieu fixe qu'ils ont réussi à préserver [...] ou en se faisant accueillir dans des communautés du sud de la France [...] ou également en squattant en ville »<sup>83</sup>. « Ce sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans, engagés dans une dynamique forte de marginalité, et qui revendiquent cette situation en disant qu'ils l'ont choisie afin de mettre leurs actes en accord avec leurs pensées »<sup>84</sup>. Près de vingt ans après ces observations de terrain F. Chobeaux rappelle que « travailler avec ces jeunes à la fois en rupture et en souffrance s'appuie sur trois fonctions, trois principes : aller vers, accueillir inconditionnellement, accompagner au rythme des personnes »<sup>85</sup>.

La jeunesse en errance comme catégorie de l'action publique a mis du temps à émerger en France pour de multiples raisons comme le montre l'article de Patrice Pattegay, « *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance* »<sup>86</sup>. Il apparaît que le concept d'errance renvoie à des réalités de terrain bien différentes : « de l' « errance active » (François Chobeaux) [...], à « l'errance immobile des jeunes des cités » (rapport de François Lagandré) [...]; (en passant par) « l'errance psychique » (rapport Lazarus-Strohl) [...], « l'errance nocturne des mineurs », « l'errance internationale des jeunes migrants »... »<sup>87</sup>. Cependant cette catégorie est opératoire pour les professionnels de l'action sociale bien qu'elle exige ceux qui l'utilisent à la définir.

François Chobeaux précise : « « Errance » m'était venu en ayant entendu, et vu, leurs déplacements aléatoires et leur impossibilité à se fixer »<sup>88</sup>. Lorsque nous nous penchons sur la définition du mot **errance**, « action d'errer, de marcher sans but précis »<sup>89</sup>, nous retrouvons la dimension du déplacement sans fin. Une définition plus littéraire nous rappelle le côté péjoratif attaché à l'errance : « Commettre une erreur, se tromper »<sup>90</sup>, qui se décline au sens figuré par :

---

<sup>83</sup> CHOBEAUX François, *Les nomades du vide*, Actes Sud, 1996, p 21

<sup>84</sup> Ibid. p 19

<sup>85</sup> CHOBEAUX François, *Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ?*, Rhizome, 2016

<sup>86</sup> PATTEGAY Patrice., *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance, Analyse critique d'une catégorie d'action publique*, *Déviance et Société*, 2001/3 Vol. 25, p 257-277

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> CHOBEAUX François, *Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ?*, Les cahiers de Rhizome, n°59, p 24

<sup>89</sup> Dictionnaire Larousse en ligne, [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), consulté le 18 janvier 2016

<sup>90</sup> Site internet cnrtl : <http://www.cnrtl.fr/definition/errer> consulté le 16 avril 2015

« *Divaguer, progresser sans retenue, sans discipline* »<sup>91</sup>. Il semble n'y avoir ni but, ni intention bien définis dans le fait d'errer, et la notion d'errements qui renvoi à des « *manières d'agir, surtout blâmable* »<sup>92</sup> ne fait qu'accentuer le côté négatif lié à l'errance.

« *L'errance c'est quand ça décroche. C'est quand le projet de faire ne tient pas ou ne tient plus et qu'on passe à la survie, voire au vide* »<sup>93</sup> précise F. Chobeaux. Alors qu'en est-il d'habiter, de se fixer dans un logement pour ces jeunes qui « décrochent » ? La récurrence de demandes d'hébergement via le 115 (numéro d'appel d'urgence pour les personnes sans abri) pour les jeunes présents à Chocolat Chaud, nous indique combien cette question est difficile à résoudre pour eux. Comment envisager avec eux des solutions de mise à l'abri, d'hébergement, de logement, d'avenir ? Nous voyons à travers le parcours de Benoit l'inadéquation entre leur comportement et le cadre des structures qui les hébergent. Qu'en est-il pour eux d'être hébergés ? Que signifie l'hébergement d'urgence, ou de réinsertion de ces Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) vers lesquels ils sont dirigés ?

### **I.3.2 : L'hébergement, le logement, l'« habiter »**

Pour comprendre cette question nous allons consulter les définitions de l'hébergement, du logement, d'habitation, du chez soi, mais aussi la notion d'« habiter ».

#### **I.3.2.1 : L'hébergement**

Les demandes d'hébergement d'urgence sont une préoccupation majeure des personnes fréquentant le PAEJ : entre septembre 2014 et septembre 2015, nous avons compté 37 appels au 115. De plus parmi les 168 personnes ayant fréquenté le PAEJ en 2015, 57 d'entre elles ont eu recours au 115 dans les deux années précédentes (entre 2013 et 2015).

Une demande d'hébergement : qu'est-ce que cela signifie ? L'hébergement est défini par le Larousse de cette manière : « *donner un logement provisoire à quelqu'un, l'accueillir provisoirement* »<sup>94</sup>. D'emblée cette notion renvoie à la précarité d'un logement, à son aspect « provisoire » mais elle nous révèle aussi un autre aspect. La personne qui est hébergée est aussi

---

<sup>91</sup> Ibid.

<sup>92</sup> Ibid. .

<sup>93</sup> CHOBEAUX François, *Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ?*, Les cahiers de Rhizome, n°59, p 26

<sup>94</sup> Dictionnaire Larousse en ligne, [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr), consulté le 18 janvier 2016



accueillie et donc elle n'est pas chez elle. Elle est chez un autre et nous verrons que cet aspect n'est pas sans soulever quelques questions lorsque nous parlons d'hébergement dans les structures d'accueil de type CHRS. Ainsi David Grand pose « *le paradoxe de l'hébergement entre « institution cadrante » et le modèle de « chez soi »*. « *La plupart des hébergements pour sans domicile, sont traversés par un paradoxe ou une double contrainte, théorisée par Gregory Bateson et définie comme l'émission simultanée de messages contradictoires (Watzlawick, Helmick Beavin, Jackson, 1972)* ». Autrement dit, d'une part, il est signifié aux résidents la possibilité de s'approprier les lieux, tandis que, d'autre part, ils sont soumis à des contraintes qui limitent cette appropriation »<sup>95</sup>. « *Chez qui on est dans un hébergement ? Chez les résidents comme le proclame le projet de (certaines) structures ou chez les professionnels* »<sup>96</sup> ? Il note un peu plus loin dans son texte « *En hébergement il n'y a pas de « chez soi »*. En revanche il est possible de se construire « un coin à soi » (Bachelard 1957) »<sup>97</sup>.

Ces nuances peuvent paraître anodines au premier abord mais nous les retenons comme éléments importants de compréhension des situations. Le problème posé par la plupart des structures d'hébergement est relatif aux règles de fonctionnement qui restreignent les pratiques (interdiction d'inviter, d'avoir un animal, de boire de l'alcool, de fumer ...) et les libertés (horaires d'ouverture stricts, impossibilité de quitter le lieu plusieurs jours, ;...), qui obligent à une promiscuité non choisie ou à des cohabitations forcées. Lorsque les jeunes demandent un hébergement d'urgence, ils ont une notion assez juste de ce qui leur est demandé. Devant la nécessité d'avoir un toit sur la tête, si certains acceptent de s'engager dans ce type de contrat, les nombreuses entorses aux règles finissent souvent par un départ volontaire ou une exclusion temporaire voir définitive, comme nous l'avons vu au travers du parcours de Benoit. Mais comment faire alors pour accéder à un logement, à une habitation, à un « chez soi » ?

---

<sup>95</sup> GRAND David, *Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile*, VST - Vie sociale et traitements 2015/4 (N° 128), p 71

<sup>96</sup> Ibid.

<sup>97</sup> PAQUOT Thierry, *Introduction. « Habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents*, in PAQUOT Thierry t et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 10

### I.3.3.2 : Le logement, l'habitation, le « chez soi »

Héberger c'est *donner un logement provisoire*. Le logement est alors autre chose que ce « chez soi ». Si nous reprenons le parcours de Fabio, le fait d'avoir un logement semble créer chez lui des angoisses car il paraît démuné à investir ses murs, à s'approprier le lieu, à s'imaginer vivre là. Fabio a travaillé pendant sa dernière incarcération avec les partenaires sociaux pour répondre à une commande : celle d'avoir un petit travail et un logement pour envisager sa sortie de prison. Ce logement devait lui garantir une place, une insertion possible. L'une des définitions du mot logement, proposée par le Larousse est : « *Lieu, et en particulier cavité, où vient se loger quelque chose. Logement du pêne d'une serrure.* ». Précisons ici que Fabio a passé plus de temps en incarcération qu'en liberté ces cinq dernières années. Nous pouvons nous demander, dans son cas, si l'accès à un logement n'a pas répondu de façon mécanique à la commande sociale, mais n'a pas permis à ce jeune homme de bénéficier de cette « *partie d'un immeuble ou d'une maison où l'on habite* » comme le précise cette seconde définition du Larousse. Le terme de logement renvoie aujourd'hui assez clairement au lieu que l'on habite mais cela n'a pas toujours été ainsi. Thierry Paquot précise que ce n'est qu'« *au cours du XIXe siècle, [que] le mot « habitation » devient le synonyme de « logement » et de « logis* »<sup>98</sup>. Le dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie définit l'habitation comme « *les manières de concevoir et d'habiter l'espace domestique, expression de l'ethos d'une société. Chaque culture traite à sa façon les catégories du privé et du public, du dehors et du dedans, du clos et de l'ouvert.* »<sup>99</sup>. Ces catégories sont-elles assez claires pour un jeune homme comme Fabio pris en charge par l'« institution totale » qu'est la prison ? Une recherche étymologique nous apprend que « *le terme d'« habitation » provient du latin habitatio et exprime le « fait d'habiter », la « demeure ». Le mot « habituer » a longtemps signifié « habiller », comme son étymologie latine le laisse entendre, mais habituari veut aussi dire « avoir telle manière d'être », et celle-ci dépend pour beaucoup des vêtements... Du reste, en français, le mot « habit » va être synonyme de « maintien », de « tenue », au sens de « tenir sa place », son rang. Derrière habituari se profile le terme d'habitus, qui relève du latin classique et signifie « manière d'être »*<sup>100</sup>.

---

<sup>98</sup> PAQUOT Thierry, *Introduction. « Habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents*, in PAQUOT Thierry t et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 10

<sup>99</sup> BONTE Pierre, IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* ; Quadrige PUF, 1991

<sup>100</sup> Ibid., p.9

Si nous nous référons à Fabio, la question de la présentation de soi est véritablement problématique comme pour un grand nombre de jeunes en errance que nous côtoyons : ses habits sont en piteux état, son hygiène reste aléatoire. La manière de s'habiller parfois provocatrice (style punk, raveur, ...) est marquée par le peu de soin apporté aux vêtements bien qu'ils soient choisis dans un certain style « marginal », renvoyant à une « manière d'être » socialement reconnaissable. L'habitation nous renvoie alors à cette dimension sociale, la dimension de représentation mais elle nous convoque aussi à une sphère plus intime celle du « *chez soi* ». Si Fabio connaît de véritables difficultés à construire un « *chez soi* » dans cet appartement, nous avons vu qu'un certain nombre de jeunes en sont capables collectivement dans les squats, ou individuellement notamment dans l'aménagement de leur camion. C'est par le processus d'appropriation de l'espace que peut se comprendre la constitution d'un « *chez soi* » ou « *home* » pour les anglo-saxons. Il y a transformation de l'habitation (ou maison) en « *chez soi* », « *par l'intermédiaire de multiples éléments à la fois culturels et anthropologiques. On peut saisir ce passage au niveau de la vie quotidienne, en regardant par exemple les significations et les localisations des objets et des meubles dans les pièces, ou bien en suivant les activités domestiques les plus simples, comme la préparation et la consommation de nourriture ou encore le traitement du linge ou celui du rangement* »<sup>101</sup> argumente Marion Segaud. Pour elle « *les mots comme les objets servent à qualifier l'espace* »<sup>102</sup> et participent au processus d'appropriation qui ne peut se réaliser sans introduire la notion du temps et « *revêt ainsi un double aspect : celui de la compétence c'est-à-dire la capacité de chacun à développer des pratiques d'appropriation et de performances c'est à dire les pratiques effectives* »<sup>103</sup>. Lorsque les jeunes du PAEJ nous invitent à visiter les squats, les camions ou les appartements qu'ils ont investis, c'est à cette dimension du « *chez soi* » qu'ils nous convoquent. En nous donnant à voir les manières d'utiliser, d'aménager, de séparer, de désigner les espaces, les façons de se « débrouiller » avec l'existant, de réguler les allers et venues, les relations avec les voisins, la police, de limiter un intérieur et un extérieur, ils nous invitent à penser avec eux leur habitation, à reconnaître leur espace habité mais aussi leur manière d'être au monde en suivons

---

<sup>101</sup> SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2007, p75

<sup>102</sup> *Ibid.*, p77

<sup>103</sup> *Ibid.*, p74

la pensée d'Heidegger pour qui « *la façon dont tu es et dont je suis, la manière dont nous autres hommes sommes sur terre est le « Buan », l'habitation. Être homme veut dire: être sur terre comme mortel, c'est-à-dire : habiter* »<sup>104</sup>.

### **I.3.3.3 : Habiter, un concept philosophique et anthropologique**

L'« habiter », nous renvoie à la lecture de deux textes de Martin Heidegger : « *Le 5 août 1951, [...], dans le cadre d'un colloque sur « L'Homme et l'Espace », Martin Heidegger prononce une conférence intitulée « Bâtir, habiter, penser ». Quelques mois plus tard, le 6 octobre de la même année, il en prononce une autre qui lui fait directement écho et dont le titre, tiré d'un poème de Hölderlin, laisse songeur : « ... L'homme habite en poète... » »<sup>105</sup>. Dans quel contexte interviennent ces écrits ? Au sortir de la deuxième guerre mondiale c'est le temps de la reconstruction et le logement est une question primordiale. En architecture, Le Corbusier, par souci d'efficacité et dans une vision d'utilitarisme conçoit « *la maison comme une machine à habiter* ». Il entreprendra des réflexions sur les « *cellules d'habitation* ». Parallèlement et en réaction à ce mouvement d'architecture moderniste, plusieurs textes et études sont écrits sur la notion d'habiter. Ainsi Michel De Certeau avec *l'invention du quotidien*, Gaston Bachelard *la poétique de l'espace* viennent enrichir l'anthropologie de l'espace en revisitant plusieurs notions et notamment en réintroduisant la notion du *quotidien* dans l'espace. L'enquête *les pavillonnaires*<sup>106</sup>, paraît fondatrice. Elle étudie « *la relation entre le logement, les pratiques et la vie quotidienne, elle a mis en lumière un socle commun aux français (qui fonde donc l'habiter français) dont la notion de modèle culturel rend compte* »<sup>107</sup>. François Chobeaux donne un éclairage sur l'idéologie du logement en France, dans un article intitulé « *rien ne sert de bâtir il faut habiter avant* ». Cette idéologie repose, selon lui, sur quatre points : « *la qualité du logis est primordiale, [...] la propriété, [...] la taille du logement est adapté à la taille et la forme de la famille, [...] (et) les façons d'habiter. Les baux locatifs le disent clairement : occuper les lieux en « bon père de famille », « bourgeoisie ». Pas d'histoire, pas de bruit, pas de trouble du voisinage...* »<sup>108</sup>. Les jeunes en errance critiquent abondamment le « modèle culturel » de leur société (caractéristique de leur jeunesse en opposition à l'âge adulte) et leurs*

---

<sup>104</sup> Heidegger Martin, « *bâtir, habiter, penser* », *Essai et conférence*, Gallimard, Paris, 1958 p 173

<sup>105</sup> VIAL Stéphane, *Habiter la terre, la maison, l'appartement. Une lecture de Heidegger et Bachelard*, site <http://www.reduplikation.net>

<sup>106</sup> HAUMONT N. et A., RAYMOND M.G. et H. (1966) ; *Les Pavillonnaires*, Paris, cru, rééd l'Harmattan, 2001

<sup>107</sup> SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2007, p 17

<sup>108</sup> CHOBEAUX François, *Rien ne sert de bâtir, il faut habiter avant*, Le Sociographe n°44, 2013, p 92

tentatives d'habiter le monde à leur façon restent souvent maladroites voire dangereuses (comme nous le montre l'état de certains squats ou camions, ou l'utilisation fréquente de toxiques,...) et en décalage avec ce modèle. Cependant ces tentatives de s'extraire d'un modèle parental, sociétal, constituent souvent une marche vers l'autonomie.

Thierry Paquot propose un autre éclairage du « verbe « habiter » (...) emprunté au latin *habitare*, « avoir souvent », comme le précise son dérivé *habitudō* qui donne en français « habitude », mais ce verbe veut aussi dire « demeurer ». L'action de « demeurer » est équivalente à celle de « rester » ou de « séjourner », comme l'atteste l'adage médiéval « il y a péril en la demeure », qui en français contemporain peut être traduit par : « il y a danger à rester dans la même situation » »<sup>109</sup>.

Dans l'histoire de Benoit, assez représentative des parcours de ces jeunes, sa demande d'hébergement d'urgence, fait suite à de multiples ruptures d'avec sa famille et à un besoin d'émancipation. Benoit arrive à Bourg-en-Bresse pour venir vivre chez son père qu'il connaît à peine et que cette expérience ne durera que quelques semaines. « Nos parcours d'habitant ne sont jamais totalement linéaires, ils sont formés par des ruptures, des départs qui donnent un sens à notre habitation »<sup>110</sup>. Pour Christophe Pecqueur écrit il y a donc un « exil possible qui nous permet d'habiter »<sup>111</sup> le monde à sa manière, un déracinement utile à trouver sa demeure.

Que se passe-t-il dans cet exil pour ces jeunes que nous désignons « en errance » ? Que se passe-t-il pour Benoit jeté dehors par un père qu'il ne connaît pas ? Que se passe-t-il pour Fabio lorsqu'il envisage sa quatrième sortie de prison ? Les lieux que l'action sociale leur propose sont-ils habitables pour eux ? Trouvent-ils d'ailleurs un lieu à habiter ? Et si oui quel est-il ? Alors nous pourrions dire comme Thierry Paquot que « l'habitation contribue à la personnalité de chacun, c'est pour cela que Gaston Bachelard réclamait une « topo-analyse » ou Clare Cooper Marcus, une « autobiographie environnementale », nous sommes tous

---

<sup>109</sup> PAQUOT Thierry, *Introduction. « Habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents*, in PAQUOT Thierry, *Habiter le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, p 9

<sup>110</sup> PECQUEUR Christophe, *Les difficultés à habiter, approche anthropologique et clinique de l'habiter*, in PAQUOT Thierry, *Habiter le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, p 359

<sup>111</sup> Ibid. p 359

*redevables de nos habitations successives, qui nous marquent profondément pour le pire et le meilleur »<sup>112</sup>.*

A l'issue de ce travail de définition, nous postulons que **les solutions d'hébergement et de logement, proposées ne fonctionnent pas, parce que l'offre faite par l'action sociale<sup>113</sup> n'est pas en adéquation avec l'habiter de ces jeunes en errance.** En émettant cette hypothèse nous cherchons à savoir ce que signifie pour eux « habiter » un lieu, un espace, une cité. Nous prenons ce qu'écrit Marion Segaud comme base de ce travail : « *Habiter c'est, dans un espace et un temps donnés, tracer un rapport au territoire en lui attribuant des qualités qui permettent à chacun de s'y identifier. L'Habiter est un phénomène anthropologique, [...] il s'exprime à travers les activités pratiques dans des objets meubles et immeubles ; il se saisit par l'observation et par le langage (la parole de l'habitant). [...] En fait, on pourrait dire que si l'habiter est un phénomène général, il y a autant de manière d'habiter que d'individus. Dans nos sociétés, c'est la conjonction entre un lieu et un individu singulier qui fonde l'habiter* »<sup>114</sup>.

---

<sup>112</sup> PAQUOT Thierry, « Introduction. « Habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents » in PAQUOT Thierry, *Habiter le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, p 10

<sup>113</sup> L'action sociale désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre par les différents acteurs intervenant dans le champ social, dont les protagonistes sont les collectivités territoriales et l'État, pour garantir une cohérence et une harmonie optimales au sein de la société, notamment par des dispositifs législatifs ou réglementaires et par des actions et aides matérielles ou financières visant à aider les personnes les plus en difficulté à vivre dans des conditions suffisantes et dignes, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter à leur environnement. <http://www.weka.fr/action-sociale>, consulté le 8 mars 2016

<sup>114</sup> SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2007, p 70

## **Deuxième partie**

### **Une enquête de terrain sur l' « habiter » auprès des jeunes en errance**

## **II.1 : L'enquête de terrain auprès des jeunes en errance à Grenoble.**

Notre enquête portera sur la notion d' « habiter ». Nous présenterons dans un premier temps les indicateurs sélectionnés au regard de cette notion, puis les outils utilisés et enfin les informateurs<sup>115</sup> sollicités afin de recueillir des données, avant d'exposer les résultats de notre enquête.

### **II.1.1 : Les indicateurs.**

La difficulté première dans l'exploration conceptuelle de la notion d' « habiter » est d'en définir les indicateurs pertinents pour le recueil et l'analyse. Nous allons rechercher dans divers registres ces indicateurs.

D'abord nous nous intéresserons à l'habiter en tant que « faire avec l'espace ». Il faudra repérer les signes de cette appréhension de l'espace. Nous noterons comment est abordé l'environnement matériel et social, la connaissance géographique et symbolique des lieux, l'usage des moyens de communication, la découverte d'espaces de replis et/ou d'exposition, de ressources et/ou de consommation.

Habiter c'est aussi « pratiquer le lieu », c'est « faire dans l'espace », dans l'espace public, en effectuant un certain nombre de tâches, aller au travail ou aller en cours, faire ses courses, faire des démarches administratives, pratiquer des activités de loisirs, participer à des événements, rencontrer des voisins des amis...C'est-à-dire avoir des habitudes, un « habitus ». C'est aussi savoir et pouvoir utiliser les ressources des lieux, tant au niveau matériel que symbolique et pouvoir les partager. Nous observerons quelles sont les activités nommées, les habitudes prises, les blocages, les interdits, mais aussi les parcours, les circuits, les modes de transports utilisés.

Le statut d'habitant est « *un statut discriminant : Je me dissocie, je me distingue des autres, dans un cadre de variations de genre : homme et femme ; de situation matrimoniale : célibataire et vivant en couple ; de génération : jeunes et vieux ; de richesse : fortunés, aisés, assistés ; de*

---

<sup>115</sup> Nous entendons par informateur, les personnes enquêtés qui sont susceptibles de nous donner des informations pertinentes pour notre recherche.



*mode de logement : standing, social, SDF etc. Je me classe, je me range socialement* »<sup>116</sup>. Nous nous attacherons à rester vigilant aux qualifications utilisées par les personnes sur leur statut d'habitant.

Habiter c'est aussi partager l'espace, c'est mettre l'espace en commun, c'est permettre à l'autre d'exister dans un même espace, par des actes de reconnaissance mais aussi de respect de l'anonymat (notamment en milieu urbain). « *L'habiter figure de la relation à l'espace, se dédouble ici en une figure de l'espace relationnel* »<sup>117</sup>. Nous serons attentifs à noter où et comment se créent des réseaux relationnels d'ordre familial, amical, scolaire ou professionnel, ou circonstanciel. Nous regarderons ce qui se négocie, quels partenariats, quelles alliances se développent dans ces espaces partagés.

Habiter c'est aussi se constituer un « chez soi », c'est-à-dire par un processus d'appropriation rendre sien un espace, mais aussi séparer un intérieur d'un extérieur, y construire des limites, des frontières, des seuils. C'est séparer les espaces intérieurs selon des catégories d'âge, de sexe, de parenté, de statut social, ou des catégories d'usage des lieux. Nous relèverons dans les entretiens comment ce « chez soi » se constitue, par quels objets, par quelle organisation des espaces et des circulations des biens et des personnes. Nous resterons attentif aux notions de seuils, de limites, de territoires. Nous tiendrons compte aussi des catégories ouvert /fermé, loin/proche, propre/sale, pur/impur, caché/montré se déclinent dans les discours.

Si Habiter c'est mettre en commun l'espace du « chez soi » avec d'autres sur des périodes longues de cohabitation, c'est le fermer et le défendre, ou l'ouvrir aux autres par des invitations, par de l'hébergement sur des temps courts. « *Par cette dimension hospitalière d'habiter, nous assumons cette fonction, protectrice, sécurisante. De ce point de vue, l'acte de passer un seuil a pu instaurer la transition (ou le basculement) d'un monde hostile à un monde hospitalier* »<sup>118</sup>. Cette dimension implique une responsabilité individuelle et/ou collective, qu'il nous sera utile de repérer le cas échéant. Cette dimension de responsabilité se décline de

---

<sup>116</sup> SAUVAGE André, *Raisons d'habiter Pour une modélisation anthropologique*, in Thierry Paquot et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 77

<sup>117</sup>FORT-JACQUES Théo, *Habiter, c'est mettre l'espace en commun*, in Thierry Paquot et al., *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 254

<sup>118</sup> SAUVAGE André, *Raisons d'habiter Pour une modélisation anthropologique*, in Thierry Paquot et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 78

multiples manières dans l'Habiter, par un certain nombre de contrats du plus formel au plus informel (le « bon voisinage »). Nous veillerons à relever cette dimension.

Habiter c'est pouvoir faire sien ce continuum entre l'environnement et l'intime, c'est regarder comment chacun articule les différents registres pour en faire sa création, c'est-à-dire projeter des sentiments, des affects, des valeurs aux lieux dans lesquels nous évoluons, tout en prenant en compte les contraintes du monde matériel. Nous noterons comment sont nommés les lieux habités, à quelles valeurs ils sont rattachés dans le discours des personnes. Nous nous attacherons également à relever à quoi est rattaché l'espace de l'intime pour les personnes.

Habiter nécessite de vivre « *un exil possible, c'est-à-dire de ne pas demeurer dans un état de dépendance vis-à-vis du cadre qui nous entoure mais d'y inscrire notre personne* »<sup>119</sup>. Nous observerons à travers le parcours résidentiel des jeunes, les départs, les ruptures, les demeures, les périodes d'errance, d'oubli, les exils, les retours aux sources, les périodes sombres ou idylliques attachées aux lieux, les rêves qui construisent la demeure idéale et l'imaginaire qui l'accompagne.

Marion Segaud l'indique « *L'Habiter (est) un phénomène anthropologique, [...] il s'exprime à travers les activités pratiques dans des objets meubles et immeubles ; il se saisit par l'observation et par le langage (la parole de l'habitant)* »<sup>120</sup>.

Pour vérifier ces indicateurs, nous avons choisi une enquête par entretien et uniquement alors qu'un travail d'observation sur le terrain eut été utile et riche d'enseignements. Les contingences matérielles (éloignement du terrain d'enquête) et temporelles (trois mois consacrés à l'enquête), nous ont empêché d'envisager cette démarche pour la recherche.

### **II.1.2. : Des entretiens « compréhensifs », des récits de vie**

Nous avons choisi de mener des entretiens auprès des jeunes en errance, pour qu'à travers leur parole quelque chose puisse nous être transmis ce que signifie pour eux « habiter ». Nous avons construit à partir des indicateurs exposés une grille d'entretien. Nous avons choisi

---

<sup>119</sup> PECQUEUR Christophe, *les difficultés à habiter, approche anthropologique et clinique de l'habiter*, in PAQUOT Thierry t et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 357

<sup>120</sup> SEGAUD Marion, *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*, Armand Colin, Paris, 2007, p 70

de nous appuyer sur la méthode de l'entretien compréhensif développée par Jean Claude Kaufmann. Pour aborder un public plutôt réfractaire aux enquêtes, aux études de terrain, il nous paraissait important de créer une certaine connivence. Dans notre présentation, nous rappelons notre métier d'éducateur spécialisées en centre-ville de Bourg-en-Bresse et notre fonction d'accueillant dans un PAEJ. La question du tutoiement ou vouvoiement est posée d'emblée. Le choix est laissé à la personne mais il est réciproque. Nous rappelons que nous sommes confrontés aussi à certaines réalités comme l'accès au logement pour les jeunes, l'inadéquation des centres d'hébergement d'urgence à une partie de la population, en mentionnant les couples, les personnes avec des chiens, les personnes souffrant de toxicomanie et autres addictions. Jean-Claude Kaufmann écrit « *l'enquêteur s'engage activement dans les questions, pour provoquer l'engagement de l'enquêté ; lors de l'analyse du contenu l'interprétation du matériau n'est pas évitée mais constitue au contraire l'élément décisif* »<sup>121</sup>.

Pour enquêter sur la notion d' « habiter », il nous fallait trouver une entrée. Nous avons commencé tous nos entretiens par une présentation de la recherche. Nous avons expliqué à nos interlocuteurs que nous cherchions à comprendre le décalage entre la demande d'hébergement et de logement et l'offre faite par les services sociaux, à travers un récit de leur parcours résidentiel. « *L'enquêteur doit d'abord faire prendre conscience d'une question à laquelle l'informateur n'avait pas pensé* »<sup>122</sup>. Nous posons alors toujours la même question : « tu viens d'où ? » (« Vous venez d'où ? »), qui appelle une réponse simple et qui convoque la personne à se raconter depuis une origine géographique. « *Dans l'entretien compréhensif, « le processus dialectique » doit être enclenché aussi vite que possible. Il commence par l'empathie et l'engagement mutuel des deux personnes* »<sup>123</sup>. A partir des lieux nommés nous invitons les personnes à fournir un travail descriptif des espaces, des personnes des ambiances, des raisons d'en partir, etc... sans jamais nommer l'objet de la recherche « *qui constitue un troisième pôle* »<sup>124</sup> de l'entretien compréhensif. « *L'informateur n'a que des bribes d'éléments sur cet*

---

<sup>121</sup> KAUFMANN Jean-Claude *L'entretien compréhensif*, Editions Nathan, Paris, 1996, p 17

<sup>122</sup> Ibid., p 54

<sup>123</sup> Ibid.

<sup>124</sup> Ibid.

*objet et pour lui le troisième pôle est plutôt sa vie, matière première de l'entretien, qu'il regarde comme il ne l'a jamais regardée »<sup>125</sup>.*

Afin de mener l'entretien nous avons élaboré une grille d'entretien<sup>126</sup> qui nous permet d'avoir un champ d'investigation assez large et de « rebondir » lors du « récit de vie » sur les points qui nous intéressent. Nous l'avons organisée autour de thèmes. Par exemple nous nous arrêtons sur la description de la cohabitation lorsqu'elle apparaît, nous invitons notre interlocuteur à nous en parler, et nous dire ce qu'il a en retiré. La grille d'entretien nous a servi de guide, de gouvernail dans les récits de vie.

Nous nous appuyons ici sur les propos de Daniel Bertaux pour « *distinguer clairement l'histoire réelle d'une vie du récit qui en est fait dans des circonstances données. [...] En mettant en rapport plusieurs témoignages sur l'expérience vécue d'une situation sociale par exemple, on pourra dépasser leurs singularités pour atteindre [...] une représentation sociologique des composantes sociales (collective) de la situation »<sup>127</sup>.*

Lors des entretiens nous n'avons pas essayé de viser une neutralité qui nous paraissait illusoire. Mais nous avons pu partager ou contester certains points de vue avec nos interlocuteurs, nous nous sommes autorisé à rire ou à être choqué de certaines situations décrites afin de garder une dynamique conversationnelle. Nous avons voulu garder une certaine liberté à dialoguer, sans toutefois nous éloigner trop loin de notre objet de recherche.

Pour traiter le contenu de ces entretiens nous avons choisi une analyse thématique<sup>128</sup> à partir d'une retranscription écrite intégrale. Nous en avons analysé le contenu grâce à une grille d'analyse<sup>129</sup> qui nous a permis de dégager les rubriques et catégories les plus importantes. Ces dernières ont été classées ensuite par sous-thèmes, ce que nous avons nommé « chapeaux », qui organisent le thème du deuxième chapitre de cette partie, consacrée à l'exposition des résultats notre enquête. Cette structure constitue l'arbre thématique<sup>130</sup>.

---

<sup>125</sup> *Ibid.*

<sup>126</sup> Annexe Grille d'entretien

<sup>127</sup> BERTAUX Daniel, *les récits de vie*, Editions Nathan, Paris 1997, p 33-34

<sup>128</sup> PAILLE Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse thématique*, in *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, 2012, p 232-313

<sup>129</sup> Annexe Grille (extrait) d'analyse d'entretien LUCIEN

<sup>130</sup> Annexe Arbre thématique

Nous avons référencé en annexe la totalité des trois entretiens que nous avons le plus cités : ceux de David<sup>131</sup>, Maude<sup>132</sup> et Etan<sup>133</sup>.

### **II.1.3 : Le terrain**

Nous avons choisi de mener une enquête sur la ville de Grenoble en prenant appui sur le réseau « jeunes en errance » auquel nous participons depuis plusieurs années et sur l'Association Nationale des PAEJ (ANPAEJ). Cette ville dispose de par sa taille, de différentes structures que nous connaissions pour la plupart, pouvant s'adresser à des jeunes en errance.

Tout d'abord nous étions en contact, avec l'équipe de prévention spécialisée de l'association Codase, au centre-ville, qui s'adressait à un public nommé « non résident ». Malheureusement au moment de débiter l'enquête, cette équipe a été supprimée pour des questions budgétaires. Les deux éducatrices nous ont reçu un mois avant la fermeture de leur service, mais n'ont pas pu véritablement collaborer avec nous. Elles étaient occupées à chercher des solutions et des relais pour les situations individuelles dont elles étaient en charge. Nous avons néanmoins rencontré Etan, un jeune homme vivant dans la rue qui était en contact avec les éducatrices du Codase.

Nous avons contacté le Point Accueil Jeunes de l'association AREPI. Après un entretien avec le directeur et un autre avec une partie de l'équipe éducative, nous avons mis convenu d'un jour pour mener des entretiens avec des jeunes qui s'adressaient à cette structure, notamment autour de la question de l'hébergement et du logement. Nous avons rencontré Yanis et Ali.

Le troisième lieu au quel nous nous sommes adressé pour mener cette enquête est « Totem, de la rue au logement » c'est une action portée par plusieurs associations : Relais Ozanam, Le Centre de soins Infirmiers Abbé Grégoire, L'Oiseau Bleu, Un Toit Pour Tous. Elle

---

<sup>131</sup> Annexe Entretien DAVID

<sup>132</sup> Annexe Entretien MAUDE

<sup>133</sup> Annexe Entretien ETAN

prend appui sur un programme national de Housing-first, « un chez soi d'abord », qui a pour ambition de proposer un logement aux personnes à la rue, sans passer par les différents stades d'hébergements (urgence, stabilisation, sous location,...) et les différents paliers de l'insertion. Cette expérience grenobloise fait suite à une autre expérience d'hébergement atypique portée par le Relais Ozanam et la Fondation Abbé Pierre, « La Place »<sup>134</sup> qui « a eu pour vocation d'accueillir des personnes en errance, celles étiquetées comme désocialisées et en situation de grande exclusion »<sup>135</sup> et que nous avons visité en 2009. Totem est une prolongation de cette expérience qui s'est achevée en 2011. Nous avons rencontré le chef de service et l'équipe. Nous avons passé deux jours avec les usagers. Trois jeunes nous ont été adressés. Un couple et une jeune femme. Deux d'entre eux (Maude et Laure) avaient eu un logement par Totem, mais témoignent d'un long parcours d'errance. Le troisième, Etan, est suivi par l'équipe, mais il est toujours domicilié au CCAS de Grenoble. Il est le compagnon de Laure, une des deux jeunes femmes. Malgré son âge (presque 30 ans) nous avons choisi de conserver cet entretien car il est caractéristique d'un parcours d'errance et nous donne l'occasion de penser les relations de couple dans ces circonstances de vie.

Nous avons contacté deux jeunes, Roberto et Lucien, ayant transité et séjourné à Bourg-en-Bresse, que nous avons rencontrés au PAEJ et qui vivaient dans la région grenobloise.

#### **II.1.4 : Le public**

Nous avons choisi de mener notre enquête auprès d'un public âgé entre 18 et 30 ans. Nous retenons comme caractéristiques au-delà de la diversité des personnes, des parcours marqués par de multiples ruptures familiales, affectives, scolaires, professionnelles, de soin et des périodes de vie à la rue aussi minimales soient-elles. Nous regardons aussi une tendance à la marginalisation par des pratiques « antisociales » et délinquantes, des consommations de toxique, des problèmes avec la justice, des phénomènes d'exclusion sociale et d'auto exclusion : exclusion du travail, du logement, des protocoles... Les revenus sont aussi un critère que nous retenons : des revenus légaux faibles, jusqu'aux minima sociaux, ou inexistantes car nous savons

---

<sup>134</sup> Association pourquoi pas ?, *La Place*, Grenoble, 2013, Nb pp 287

<sup>135</sup> Ibid. *introduction*, p9

le travail dissimulé, les vols et les trafics constituent des ressources peu exploitables pour accéder à un logement.

Nous choisissons de rencontrer des hommes et des femmes car nous savons que les jeunes filles représentent environ 40 % des jeunes en errance (c'est aussi la proportion que nous enregistrons en terme de fréquentation au PAEJ Chocolat Chaud). La question du genre n'est pas traitée spécifiquement dans cette recherche mais nous tenions à ne pas l'éviter non plus, au regard du nombre croissant de femmes à la rue.

Le dernier critère qui nous intéresse est la demande exprimée par ces jeunes auprès d'un acteur de l'action sociale (qu'il soit écoutant 115, éducateur, assistant de service social, conseiller de la mission locale...) pour sortir de la rue et avoir un logement. Cette demande peut revêtir plusieurs formes : un appel 115, une demande d'hébergement d'urgence, une demande d'accompagnement dans un squat, sur un terrain pour poser un camion aménagé une caravane ou une tente. Nous avons privilégié ici les demandes individuelles, nous avons exclu les demandes d'accompagnement de groupe dans l'occupation illégale d'un squat par exemple, bien qu'elles existent comme nous l'avons expérimenté à Bourg-en Bresse<sup>136</sup>.

Une dernière remarque sur ce public un peu particulier : il se montre souvent réfractaire à une démarche d'enquête, qu'il considère comme de la marchandisation. Ce public est souvent étiqueté d'invisible dans les politiques sociales, car il utilise les institutions caritatives, ou les structures à bas seuil leur garantissant l'anonymat. Il reste assez difficile de le rencontrer dans les établissements et services sociaux. Ces difficultés expliquent que le nombre d'entretiens soit réduit à huit.

---

<sup>136</sup> Cadière Joël et MORIN Tony, MANZONI JP.; « *le squat du chemin d'Eternaz récit(s) d'une expérience de prévention spécialisée à Bourg-en-Bresse dans l'Ain (01)* », 2009, étude

## **II.2 : Les résultats de l'enquête**

Nous avons mené notre enquête de terrain en mars et avril 2016 dans l'agglomération grenobloise où nous avons rencontré huit jeunes dans des lieux différents : les locaux de Totem pour trois d'entre eux, les locaux du PAJ pour deux autres, dans la rue pour un et dans l'appartement d'un jeune pour les deux derniers. Nos interlocuteurs se sont montrés prolixes et le matériau recueilli est riche et abondant. Nous le présentons selon trois grands « chapeaux ». Le premier s'intéresse à ce qui fonde les identités dans leurs rapports au territoire, à la famille et à la scolarité. Le second chapeau traite des modes de socialisation de ces jeunes acquis dans les marges. Le troisième, enfin, expose les rapports au monde qu'entretiennent nos interlocuteurs à travers différents prismes.

### **II.2.1 : Institutions et identités**

Dans l'ensemble des entretiens, nos interlocuteurs livrent comme constitutives de leur identités trois institutions : le territoire d'origine, la famille et l'école. Nous examinons ces trois aspects séparément.

#### **II.2.1.1 : Le lieu de naissance : un enjeu identitaire**

A notre première question « tu viens d'où ? », nos interlocuteurs ont une parole assez libre. Certes cette question inaugurale appelle une réponse simple à priori. Lors des huit entretiens, nous avons face à nous huit jeunes personnes qui paraissent connaître leur origine géographique et y attacher une certaine importance. Ce qui paraissait comme normal ou anodin dans un premier temps, se révèle plus intéressant à une deuxième lecture renvoyant au registre identitaire. Que ce soit pour Maude qui en début d'entretien nous rappelle la rivalité qu'il existe entre normands et bretons sur le ton de l'humour mais convoque ainsi le registre de l'identité culturelle, ou que ce soit pour Ali qui dès sa première réponse nous rappelle qu'il vient de Tunis mais qu'il a « *la nationalité française depuis 2008* »<sup>137</sup>, précisant ainsi l'enjeu identitaire de son lieu de naissance. Chacun de nos interlocuteurs, à son façon, décline une représentation de ce qui le caractérise à ses yeux, l'urbain, le rural, l'étranger, ...

---

<sup>137</sup> Annexe Entretien ALI



Laure, elle aussi, nous amène toute de suite dans une distinction essentielle entre le lieu de naissance et le lieu où elle a grandi, introduisant ainsi les notions d'environnement et de famille.

« Régis : ma première question c'est toujours ; d'où tu viens ?

Laure : d'Annecy enfin je suis née à Annecy en fait. Mais je viens de, mes parents habitent à Contamines sur Arve, c'est un village entre Bonneville et Annemasse en Haute-Savoie »<sup>138</sup>.

Si l'environnement contribue à la construction identitaire, le contexte familial apparaît comme primordial lors de ses entretiens.

### **II.2.1.2 : Le socle instable des familles**

Les familles sont largement évoquées lors de ces entretiens notamment dans la première partie qui, sous la forme du récit de vie aborde plutôt la période de l'enfance. Elles sont évoquées le plus souvent dans la forme de la famille nucléaire (père/ mère/ fratrie), parfois dans leur forme élargie. Des éléments rattachés à la famille apparaissent tout du long des entretiens chez presque tous nos interlocuteurs. Cependant pour ceux qui ont les parcours de rue les plus précoces et les plus longs, notamment Etan et David, l'évocation de la famille reste succincte et n'intervient dans le récit que pour expliquer un fait ou répondre aux questions de l'enquêteur. Certaines questions semblent gênantes et sont éludées. Ainsi David en début d'entretien évoque son origine régionale, la Normandie et débute son récit à son arrivée à Grenoble deux et demi auparavant. Lorsque nous revenons sur des points plus précis, il nous donne des réponses vagues.

Régis : tu vivais seul avec ta mère quand tu étais à la maison ?

David : avec mon petit frère aussi.

Régis : tu as un petit frère.

---

<sup>138</sup> Entretien LAURE

David : après il y avait des trucs mais ça c'est un peu plus personnel mais ...je vivais entre guillemets chez ma mère »<sup>139</sup>.

Malgré quelques carences de renseignements et la variété des familles nous pouvons cependant faire émerger quelques caractéristiques communes qui paraissent significatives. Nous notons que les parents appartiennent selon les caractéristiques socio- professionnelles, au monde industriel ou agricole, ils sont ouvriers (le décolletage, le ménage, ...), salariés de collectivité territoriale (ATSEM,...) mais vivent aussi la précarité de l'emploi, certains sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active. Nous pouvons dire que nous sommes en présence de jeunes issus dans leur grande majorité des classes moyennes et populaires.

Nous avons quelques indications sur le type d'habitat des familles : il est varié puisque les milieux ruraux et semi ruraux sont aussi présents que les milieux urbains qui sont généralement péri-urbains. Les maisons individuelles et les appartements en immeuble sont représentés équitablement. Trois des familles sont propriétaires de leur logement qui sont des maisons en milieu rural.

La composition des familles nous informe aussi sur le contexte dans lesquels ces jeunes gens ont grandi. Sur les huit cellules familiales de base : père / mère / enfants seulement deux conservent la structure d'une famille traditionnelle : le couple parental vivent ensemble et avec leur enfant jusqu'à leur majorité ou l'acquisition d'une certaine autonomie. Les six autres sont des familles recomposées et/ou monoparentales: les parents biologiques se sont séparés et ont eu dans la majorité des cas, d'autres enfants. Les familles dans lesquelles ont grandi les jeunes rencontrés, sont composées d'au moins trois enfants. Cela nous renseigne sur l'importance de la fratrie dans leur vie, d'autant plus que quatre d'entre eux occupent une place d'ainé. Trois des aînés héritent d'une position singulière car ils sont les enfants uniques du couple originel et n'occupent alors de place d'ainé que vis-à-vis de demi-sœurs et demi-frères. D'autre part Maude et David évoquent des frères aînés déjà « dans la zone » qui leur ont montré très jeunes le milieu dans lequel ils évoluaient et qu'ils ont pu prendre comme exemple. Et à contrario, Laure et Ali parlent de la réussite de leurs sœurs respectives et se présentent plus comme ceux qui échouent.

---

<sup>139</sup> Annexe entretien DAVID p 15

Dans les récits de vie de nos interlocuteurs, la famille si elle est souvent évoquée, elle ne l'est pas forcément de façon positive. Pour deux d'entre eux (Laure et Ali), elle est un soutien dans leur parcours, elle est un refuge, une base arrière, le « *Q.G.* »<sup>140</sup> pour Laure. Elle permet de mener des expériences à l'extérieur mais aussi de revenir à « la maison ». Pour nos autres interlocuteurs le regard porté sur les familles est plus partagé. Le conflit avec les parents au sens large, car il se trouve souvent cristallisé autour des beaux-parents (pour quatre d'entre eux !), est décrit comme intervenant assez jeune. Il est source d'incompréhension, d'indifférence, de rejet, de pression voir de mauvais traitements et de violences physiques et psychologiques. Dans deux cas la justice des mineurs est intervenue : pour Lucien, son père et sa belle-mère ont été condamnés pour mauvais traitements, pour Roberto le juge des enfants a ordonné plusieurs placements. David et Yanis ont toujours préféré ne rien dire de leur situation aux services sociaux, à la police, par peur du placement en « foyer » ou en « famille d'accueil ». Leurs récits révèlent des actes et des faits pourtant largement répréhensibles : fugue, mineur à la rue, violences physiques et maltraitements psychologiques, exploitation des enfants.

Une des dernières caractéristiques que nous pouvons relever des familles, c'est pour une grande part d'entre elles, la grande mobilité géographique. David semble peu crédible sur une longue période lorsqu'il affirme : « *j'ai été à plusieurs endroits en fait. J'ai un passé assez difficile et je déménageais presque tous les WE toutes les deux semaines* »<sup>141</sup>. En revanche dans son témoignage, Maude dit : « *en fait mes parents ils ont beaucoup, beaucoup déménagé quand j'étais gamine quoi* »<sup>142</sup>. Son parcours dans le sud de la France semble être significatif de la mobilité voir du nomadisme que peuvent vivre ces jeunes gens dans leur enfance. Cependant nous constatons qu'au moins quatre familles ont trouvé une sorte de stabilité avant ou depuis le départ de leur enfant. Cependant certaines recompositions familiales, certains divorces forcent les enfants à une double résidence ; ce sont d'ailleurs plus l'alternance des gardes confiés au père ou à la mère que de véritables gardes alternées qui donne aux parcours de ces jeunes un aspect chaotique. Pour Roberto, Lucien et David nous pouvons parler d'une certaine

---

<sup>140</sup> Entretien LAURE

<sup>141</sup> Annexe Entretien DAVID p 14

<sup>142</sup> Annexe Entretien MAUDE p 41

monoparentalité exercée par la mère en l'absence du père. Les conditions de précarité économique, affective viennent accentuer la mobilité familiale.

Dans ces contextes familiaux où se mêlent mobilité, divorce, séparation, recomposition familiale, situation de précarité et souvent rejet, violence, les jeunes se retrouvent bien souvent dans une position difficile en milieu scolaire.

### **II.2.1.3 : Des parcours scolaires sans aboutissement**

L'une des caractéristiques frappante de notre enquête est le constat que, quel que soit le niveau scolaire des jeunes rencontrés, aucun d'entre eux n'est sorti du système scolaire avec un diplôme ou une qualification professionnelle. Ils arrivent sur le marché du travail, sans niveau scolaire validé et sans métier. En regardant les entretiens de plus près, nous pouvons distinguer clairement deux groupes.

Ceux dont les difficultés apparaissent très tôt, à partir du primaire, connaissent des redoublements rapidement au collège et des exclusions pour des comportements inappropriés au milieu scolaire. Pour ceux-là, les voies de professionnalisations envisagées soit ne peuvent se mettre en place, c'est le cas d'Ali qui quitte le système scolaire dès 14 ans et de Yanis qui ne trouve pas de patron d'apprentissage en mécanique ; soit s'arrête plus ou moins rapidement comme pour Roberto qui laisse tout tomber après une rupture amoureuse et pour Etan qui se fait exclure de son centre d'apprentissage pour exhibitionnisme !

Dans l'autre groupe, nous retrouvons ceux qui vont atteindre le lycée en filière générale. Certains feront des allers et retours avec la filière professionnelle. C'est le cas des deux filles Maude et Laure, ainsi que Lucien. Pour la très grande majorité les difficultés se présentent au collège, avec des redoublements mais peu d'exclusion. Au lycée leur parcours est difficile, les redoublements, les changements d'orientations sont fréquents, certains sont en difficultés scolaires à proprement parler, c'est le cas de Maude mais les troubles du comportement, ou les difficultés d'ordre psychologique sont aussi mis en avant. Ainsi Lucien décrit comment il a arrêté son stage auprès d'enfants en situation de handicap en première année BEP carrière sociale : *« on s'attache trop à l'enfant et c'est comme ça que j'ai vu que je pouvais pas continuer dans ce domaine »*<sup>143</sup>. Ces erreurs d'orientation et les redoublements qui les

---

<sup>143</sup> Entretien LUCIEN

accompagnent conduisent ces jeunes au découragement. Ils se retrouvent en classe avec des élèves de deux à trois années de moins qu'eux alors que leur projet professionnel est mal défini. Ils arrêtent leurs études pour vivre leur vie et travailler.

Nous faisons aussi un constat pour la grande majorité des jeunes : c'est lors des années collèges qu'ils consomment pour la première fois du cannabis, à l'exception d'Ali qui ne fume pas. Selon les difficultés rencontrées par les collégiens et « *les fréquentations* » selon les mots de Yanis dans l'environnement proche, la consommation et le trafic de cannabis peuvent apparaître très vite. Les premières formes « autonomes » de socialisation qui s'opèrent au collège sont évoquées dans les entretiens. Nos interlocuteurs expriment, au-delà des difficultés d'apprentissage, leur vécu souvent douloureux, le rejet, l'isolement, le besoin de relation, le besoin d'« être aimé » et aussi les alliances pour ne pas être victime, les rencontres inadaptées.

## **II.2.2 : Des socialisations par les marges**

Nous traiterons ici du long processus de socialisation qui s'opère dans les marges à partir des fréquentations collégiennes, du nomadisme et de la solidarité des hébergements précaires, des épreuves de la rue et de la cohabitation qui en découle. Cette socialisation par les marges laisse peu de place pour se constituer « un chez soi » dans les interstices de la norme sociale.

### **II.2.2.1 : Des fréquentations sources de tensions**

Les premières expériences de socialisation au collège sont les prémices d'un phénomène plus général que les entretiens confirment. Si Laure, jeune métisse adoptée, touchée par le racisme nous dit « *en 4<sup>ème</sup> en fait, vers la 5<sup>ème</sup> j'ai commencé à faire un petit peu des conneries, à fumer, [...], et en fait j'avais envie d'appartenir à ...tu sais j'avais envie qu'on m'aime quoi* »<sup>144</sup>, Yanis semble plus pessimiste sur ses fréquentations : « *j'ai réfléchi et petit à petit, je me suis senti comme.... comme.... un malchanceux. Comme quelqu'un de malchanceux. Du coup, ben... sur cette malchance ben... J'ai choisi ben... maladroitement... parce que je me suis mis avec ceux qui se sentaient qu'ils n'avaient pas de chance aussi. Donc.... On s'est retrouvé*

---

<sup>144</sup> Entretien LAURE

*une bonne équipe de... de personnes qui se considèrent malchanceux* »<sup>145</sup> . Ce sont ces fréquentations, mais aussi les relations amoureuses qui en découlent, accompagnées de comportements déviants (addiction, trafic, vol, violence...) qui accentuent les tensions avec la famille dans la plupart des cas. Pour Roberto c'est son parcours en foyers éducatifs qui lui crée un environnement relationnel de jeunes en grandes difficultés, qu'il retrouvera à plusieurs reprises notamment en prison et dans les CHRS.

Nous distinguons parmi nos huit interlocuteurs nettement deux groupes.

Un premier groupe où sont regroupés ceux qui entrent très tôt dans un réseau de délinquance juvénile où les questions de ressources et de la survie pour certains, sont posées très nettement. Ces réseaux sont composés de majeurs et de mineurs. *«Moi, je commence à fréquenter les gens beaucoup plus âgés que moi qui ont 20 ans, 25 ans(...) dans mes fréquentations, il y a beaucoup de gens qui vendent du shit ; il y a beaucoup de gens qui volent ; il y a beaucoup de gens que voilà...Ben, je me suis mis à vendre du shit voilà quoi* »<sup>146</sup> nous confie Yanis.

Un second groupe où sont regroupés ceux qui restent en périphérie des activités illicites et ne commettent pas de gros délits qui consomment plus ou moins de cannabis et de l'alcool mais s'accrochent à une scolarité.

### **II.2.2.2 : Nomadisme et solidarité**

Le départ de la maison familiale, s'il n'est pas dû à un placement comme dans le cas de Roberto très jeune, se fait sur un mode impulsif dans presque tous les cas : fugue pour trois d'entre eux (Yanis/Roberto/David), décision spontanée pour quatre autres (Ali/Laure/Maude/Etan), exclusion (Lucien/ Yanis). Ce mode de départ ayant pour conséquence qu'aucune solution de logement n'est pensée à part celle très provisoire de l'hébergement par un tiers ou le choix de la rue, pour une grande majorité d'entre eux c'est la solidarité qui joue dans un premier temps mais avec des solutions très provisoires qui obligent à un nomadisme souvent non voulu. Si la solidarité est un invariant pour l'ensemble des situations évoquées bien qu'elle soit monnayée à quelques reprises, tous connaissent, pour des raisons différentes, un ou plusieurs passages à la rue, sans solution d'hébergement.

---

<sup>145</sup> Entretien YANIS

<sup>146</sup> Ibid.

Le recours au numéro d'appel 115 et à son service d'hébergement d'urgence est évoqué avec chacun de nos interlocuteurs. Plus de la moitié d'entre eux ont déjà composé le numéro, si Roberto, Etan et Lucien ont bénéficié de nombreuses fois d'un hébergement, Ali et Yanis ne se sont jamais vu proposés quoi que ce soit par manque de place. David dit avoir bénéficié de quelques jours en urgence lors d'un déplacement en France mais préfère rester à la rue. Laure et Maude ne font pas de demande. La principale critique énoncée à l'égard de l'hébergement d'urgence concerne le cadre de fonctionnement trop rigide pour eux (horaire, chien refusé...). Des solutions sont alors recherchées ailleurs.

Nous avons relevé les différents types d'habitat énoncés dans les entretiens entre passage à la rue, hébergement, et logement autonome : rue, montée d'escalier, entrées d'immeuble, caves, grange, camping (tente ou caravane), voitures, camions, squats, bâtiments type Algeco, hôtels, auberge de jeunesse, petits appartements (étudiants ou saisonniers), chambres en foyer, ... Dans leur parcours résidentiel quelques-uns d'entre eux ont pu vivre dans leur propre logement en foyer ou en appartement. Cependant les problèmes de gestion économique et les difficultés psychiques sont les raisons le plus souvent invoquées pour expliquer l'abandon du logement.

Sur l'ensemble des huit personnes interrogées, six ont vécu en squat de nombreux mois.

### **II.2.2.3 : Dehors, « à la rue », une épreuve marquante**

Passage existentiel, passage obligé, passage rituel, le passage à la rue est vécu comme une épreuve marquante, choquante pour tous. Même si Maude dit ne rien regretter de son départ et de la vie qu'elle a vécu, David en fugue dès ses 16 ans nous décrit le désarroi de son premier passage à la rue : « *ben dehors je savais pas comment faire en fait. J'avais ma valise et je dormais sous la pluie et j'attendais[...]et ben en fait au début je faisais la manche mais j'y arrivais pas du coup je me suis mis dans le trafic de drogue* »<sup>147</sup>. Le passage à la rue oblige à une restriction des besoins et l'espace intime semble se limiter à quelques objets : le sac à dos,

---

<sup>147</sup> Annexe entretien DAVID p 15

la valise, le chariot... Les premiers passages à la rue sont, dans la grande majorité des cas, source d'une grande période de dépression.

La rue est décrite comme un système avec un réseau de personnes avec des statuts différenciés (connaissances, potes, amis,...), des circuits de débrouille et d'assistance. Elle est aussi pour certain « une famille ». Tous mentionnent un monde où la violence, l'alcool, la drogue sont présents quotidiennement, où les sollicitations à la délinquance et les confrontations avec la police sont fréquents. Six de nos interlocuteurs disent pratiquer ou avoir pratiqué la mendicité dans la rue. Cette pratique est une épreuve marquante pour chacun d'entre eux associé au sentiment de honte. La vie « à la rue » demeure pour tous très menaçante. Il faut assurer sa sécurité en se cachant (c'est le cas de Yanis, Ali, ou Etan) ou en intégrant des petits groupes (pour Maude, Roberto ou Lucien) qui les amènent à cohabiter. « *On dormait en centre-ville... Il y a une rue, c'est rue de la poste et en fait, il y a une galerie commerçante. On appelait ça la grotte en fait (...)... Donc on était 5... minimum et après des fois, on était un peu plus avec des clébardes* »<sup>148</sup>.

#### **II.2.2.4 : la cohabitation**

C'est le mode d'habitation qui est le plus utilisé et ce, de façon différente. Il est à noter que quatre jeunes ont vécu des premières expériences de cohabitation en collectivité, en dehors de la famille, dans des internats scolaires et des foyers éducatifs. Ils qualifient tous ces moments comme de très bonnes expériences.

Comme nous l'avons vu par le système de solidarité, l'hébergement par un tiers est la solution provisoire la plus utilisée. Sa durée peut varier de quelques semaines à quelques mois, mais cependant elle reste de l'ordre du dépannage. D'autres cohabitations sont plus subies encore. Pour Ali, arrivé de Tunis pour travailler dans une entreprise de bâtiment, il est hébergé dans un des appartements de son patron avec cinq autres ouvriers. La cohabitation dure plus d'un an dans la promiscuité (l'appartement est un Type 2) et une mauvaise ambiance (vols). Les squats semblent proposer aux jeunes des conditions de cohabitation plus sereines mais restent des solutions très provisoires où les conditions de vie sont parfois très dures : l'eau, l'électricité ne sont pas toujours présentes, des bâtiments peuvent être dangereux. Il semble

---

<sup>148</sup> Annexe Entretien MAUDE p 58



que l'organisation de vie collective dans les squats soit cependant une de données positives d'une socialisation à l'œuvre. Maude et Roberto témoignent de la répartition de tâches nécessaire à la vie des squatteurs. Même si la présentation de cette vie semble parfois idéale comme le témoigne Maude : « *on s'organisait, on faisait des tours quoi, ceux qui voulaient aller en ville ou quoi... et il y en avait toujours quelques-uns un qui restaient sur le campement* »<sup>149</sup>. Dans tous les cas évoqués des difficultés apparaissent autour de la sécurité des personnes et des biens (vol, violence, expulsion, emmurement...).

Isolés dans leur « coin à soi », selon le mot de Gaston Bachelard ou en cohabitation, la question de l'intimité et du « chez soi », reste problématique dans bien des cas.

### **II.2.2.5 : Un « chez soi » difficile à trouver**

La notion de « chez soi » abordée durant les entretiens de façon simple sous forme de question assez banale « *et tu te sentais chez toi ?* », amène des réponses très variées et parfois surprenantes. A la question d'avoir ou pas un logement au moment de l'enquête, quatre des jeunes gens peuvent répondre par l'affirmative : Laure et Maude ont chacune un petit studio grâce à l'accompagnement de Totem, Ali a un studio en sous-location avec le P.A.J et Roberto a son appartement dans le parc privé. Yanis est dans une chambre d'étudiant sous le nom de son ex-amie, Lucien est hébergé chez Roberto, Etan est hébergé chez Laure, David vit dans la rue et se fait héberger à l'occasion par des amis. Mais l'état des lieux de ces situations ne suffit pas à comprendre les ressorts qui agissent sur le fait de se sentir chez soi. Dans les entretiens nos interlocuteurs, en fonction des moments de leur vie et leur condition d'hébergement nous livrent des informations sur ce qui semble constituer le « chez soi ». Le parcours d'Etan qui est le plus âgé de nos interviewés, est significatif à cet égard : son premier « chez soi » est pour lui le premier squat dans lequel il vit. Il s'y installe seul, y amène des objets significatifs pour lui : la télé, la Playstation, un matelas. Le second « chez soi » est une camionnette « aménagée » qu'il échange contre un PC. « *Là j'ai mon premier J9 et franchement ça a tout changé* »<sup>150</sup>. Tout le long de son entretien Etan attache une grande importance aux véhicules qu'il utilise comme

---

<sup>149</sup> Ibid. p 48

<sup>150</sup> Annexe Entretien ETAN p 114

abri. Il nous en cite au moins cinq dans lesquels il a trouvé refuge : deux camionnettes et trois voitures. Pendant une période où il travaille, il accède à un logement mais ne l'investit pas vraiment : « *j'étais équipé strictement minimaliste j'avais pas acheté de meubles, j'avais récupéré une banquette de bus VV et j'avais un canapé* »<sup>151</sup> par contre il se sent chez lui lorsqu'il est accueilli chez une amie, ou à une autre période il est actif dans la gestion d'un squat. Le « chez soi » semble en premier lieu, l'endroit où poser ses affaires. Ce lieu peut se réduire à très peu c'est ce que nous dit David : « *Enfin chez moi... (rires) dans ma valise....parce que (il tape sur son sac à dos sur lequel il est assis) c'est toujours notre maison en fait. Quand on dit « chez nous » le sac à dos c'est notre maison* »<sup>152</sup>.

Mais le « chez soi » relève aussi d'un registre plus symbolique : pour Roberto qui accède à son premier appartement et qui parle de son adresse « *avant c'était « chez Monsieur Untel ... » là c'est plus chez Monsieur... c'est chez moi !...* »<sup>153</sup> comme pour Yanis rentrant dans sa première chambre en FJT, qui affirme : « *j'ai quelque chose à mon nom, pour la première fois de ma vie. Je me sens..... quelqu'un. Ca y est, je suis un habitant de la France. Je me dis : enfin, j'habite là. Je suis reconnu par quelqu'un. J'ai des papiers, j'ai tout ce qu'il faut* »<sup>154</sup>.

Les processus d'appropriation des espaces qui constituent le « chez soi » semblent se faire plus facilement dans l'aménagement collectif des lieux. C'est dans les descriptions d'aménagement des squats que nous les retrouvons le plus dans les entretiens.

Le « chez soi » se traduit sous deux registres : celui de l'avoir : un lieu, des clefs, des meubles, une adresse, une voiture ...et celui de l'être : être chez soi, être tranquille, être avec des amis, être en sécurité... Si nos interlocuteurs oscillent entre ces deux registres, certains plus « terre à terre » préfèrent le premier tandis que d'autres se réfugient dans le second. Ainsi Etan nous affirme en fin d'entretien « *mais moi je me sens chez moi partout* »<sup>155</sup> mais refuse d'avoir un bail à son nom.

Enfin si le « chez soi » s'est réduit pour certains à très peu, comme David, certains comme Lucien ont le sentiment de ne pas encore avoir trouvé un lieu pour poser ses affaires.

---

<sup>151</sup> Annexe Entretien ETAN p 120

<sup>152</sup> Annexe Entretien DAVID p 15

<sup>153</sup> Entretien ROBERTO

<sup>154</sup> Entretien YANIS

<sup>155</sup> Annexe Entretien ETAN p 135

Ce lieu évolue au grès des rencontres. Ces manières aléatoires d'envisager son lieu de vie se retrouvent aussi dans ce que ces jeunes gens nous disent de leur rapport au monde.

### **II.2.3 : Des rapports au monde aléatoires**

Nos interlocuteurs bien que très différents par leur capacité d'expression, par le niveau scolaire présentent dans le contenu et la structure de leur récit de grandes similitudes quant à leur rapport au monde. Nous les avons regroupés en six catégories : temps et espace, rapport à soi, rapport aux animaux, rapport aux institutions, les types de contrats passés et enfin les types de ressources.

#### **II.2.3.1 : Temps et espace, traces, moyen de communication, mobilité**

Les récits que nous font nos interlocuteurs présentent tous une grande cohérence chronologique. Même si certains épisodes de vie restent flous, ils le sont dans des périodes troubles liées à leur état psychique (période intense de consommation de toxique/ hospitalisation / incarcération). Les événements s'enchaînent dans un déroulement logique de causes à effets, où les ruptures tant au niveau familial (divorces, décès ...), sentimental (rupture, violences conjugales...), scolaire (changement d'établissement, exclusion, échecs...), ou économique (licenciement, chômage...) sont en grand nombre et expliquent la mobilité et l'errance de nos interlocuteurs. L'accumulation d'évènements exceptionnels, traumatiques est marquante. Les récits sont pour les trois quart d'entre eux appuyés sur des récits d'enfance, heureuse ou malheureuse et expliquent les premières formes de mobilité.

Nos interlocuteurs disposent tous assez précocement de moyens de communication moderne adaptés (téléphone portable, compte Facebook, Skype...).

La question de la mobilité est en revanche plus sensible car aucun de nos interlocuteurs ne dispose d'un permis de conduire. Cela n'empêche cependant pas certains d'acheter ou de voler des véhicules et de rouler avec, même de façon régulière. Pour les déplacements assez longs les transports en commun et notamment le train est privilégié. Il se prend en fraude pour

les trois quart des jeunes gens interrogés. Le stop, moyen de transport aléatoire, n'est utilisé que si nécessaire (la présence d'animaux reste un frein aussi à ce mode de transport).

Les déplacements se font de ville en ville, les destinations, se décident au grès de rencontres. « *Je suis parti de Grenoble avec un pote et au festival d'Aurillac j'en ai rencontré un autre. Et du coup après on était trois sur la route. Mais c'est comme ça on est parti en Belgique, en Normandie, en Bretagne, Lille, Caen* »<sup>156</sup>, nous raconte David. Le séjour dans une ville peut varier de quelques heures à quelques mois. La région d'origine reste un repère même si elle n'est pas le lieu de résidence des personnes. Lors de notre enquête à Grenoble, agglomération de grosse taille, les huit personnes interrogées venaient d'ailleurs : deux de Haute-Savoie, une de la Drôme, un de l'Aisne, deux de Seine Maritime, un du Rhône et un de Tunisie. L'attractivité de la ville de Grenoble n'explique pas tout, car aucun n'avait pour projet de vivre dans cette ville si ce n'est Ali qui venait y travailler pour s'installer en France. Le milieu urbain est désigné le plus souvent comme un « opportunité » de rencontres et de propositions. « *Donc voilà, si, je pense que Grenoble c'est un... c'est un bon endroit pour quelqu'un qui veut s'en sortir dans la vie* »<sup>157</sup>. C'est bien plus le hasard des rencontres avec des personnes et des lieux qui explique leur présence à ce moment-là, qu'une dynamique de projet de vie professionnelle, familiale, ou spirituelle. Ces jeunes gens semblent coller à une expression populaire : « va comme je te pousse », nomades au grès de circonstances, qui traduit, selon nous, la dévalorisation de soi dont ils souffrent.

### **II.2.3.2 : Rapport à soi, dépréciation, dépression et addictions**

Pour apprécier le rapport qu'entretiennent ces jeunes avec eux-mêmes, avec l'image qu'ils ont d'eux, nous avons relevé au grès des huit entretiens, les figures nommées par nos interlocuteurs pour se décrire. Par exemple Yanis nous dit : « *J'ai l'impression limite, de, de... valoir mieux qu'un patron. Je me dis que même des patrons d'entreprise, ils font pas l'argent que je fais ; ils sont pas aussi bien que moi* »<sup>158</sup>. Nous avons retenu dans ce cas la figure du *patron*. Nous avons classé ces figures en fonction des registres auxquels elles font référence

---

<sup>156</sup> Annexe Entretien DAVID p 30

<sup>157</sup> Entretien YANIS

<sup>158</sup> Entretien YANIS

**Les figures de la critique sociale** : *Le pitre/ le clown* : font référence à une position décalée et à un rôle social sensé amuser mais aussi dénoncer des fonctionnements. *Le rebelle / Messrine* : font référence à la contestation sociale. C'est une position sociale risquée, engagée, antisystème.

**Les figures de l'exclusion sociale** Si, *Le précaire/ l'exclu / le SDF/ le marginal/ le « crade »* : font référence aux conditions de l'exclusion sociale ; *Le noir/ le stigmatisé / le malchanceux* : introduisent la notion de destinée, d'irresponsabilité tandis que *l'alcoolique /la droguée/ le toxico*, sont en référence directe aux addictions.

**Les figures de la responsabilité** : *Le coupable / la victime* : renvoie au registre de la culpabilité et de la responsabilité pénale mais aussi morale.

**Les figures du positionnement social** : *Le VIP / le patron/ le gardien* : sont des figures du prestige social ; en opposition à *Monsieur tout le monde / Monsieur Untel* qui font référence à la norme et l'anonymat. *Le dealer/ la prostituée* : sont aussi des figures d'un système parallèle, voire « mafieux » et de l'économie souterraine.

**Les figures des mythes** : *L'ange / le démon/ la muse/ le miraculé* : sont des références au Religieux, au monde des esprits, tandis que *l'homme des cavernes* : renvoi l'homme à ses conditions d'origines, au registre de l'archaïque.

Pour une grande majorité de nos interlocuteurs l'image qu'ils ont d'eux mêmes reste très dépréciée, notamment lorsqu'ils parlent d'eux-mêmes au passé : « *fainéant* » pour Lucien, « *j'étais déjà un peu un petit con* »<sup>159</sup> pour Etan, « *et puis je me trouvais moche. A cette époque (...)...même encore maintenant* »<sup>160</sup> pour Laure. A cette dépréciation de soi, s'ajoutent des moments de grande dépression pour chacun de nos interlocuteurs, notamment lors des passages, seul, à la rue. Certains nous parlent de leur envie suicidaire comme Yanis : « *j'avais du mal et... je voulais vraiment me suicider* »<sup>161</sup>, d'autres évoquent des épisodes de crises de nerfs, de violences. Quatre d'entre eux disent avoir consulté un service de psychiatrie (consultations,

---

<sup>159</sup> Annexe Entretien ETAN p 96

<sup>160</sup> Entretien LAURE

<sup>161</sup> Entretien YANIS

hospitalisations,...). La grande majorité d'entre eux ont développé des addictions au cannabis, à l'alcool, ou à l'héroïne. La peur de la solitude est très souvent nommée comme la source de leurs angoisses. « *Mais après c'est aussi le fait de rester tout seul qui pose problème* »<sup>162</sup> nous confie Lucien. Pour six d'entre eux, l'adoption d'un ou plusieurs animaux leur paraît nécessaire pour lutter contre la solitude.

### **II.2.3.3 : Le monde animal**

Le recours à l'animal est présenté comme salvateur pour Laure et Etan, dans des moments de grand malaise. Il permet de se responsabiliser vis-à-vis d'un autre qui « *n'a pas demandé à être là, lui* » comme le précise Maude. Il faut le nourrir, le soigner, s'occuper de lui.

L'animal, et précisément le chien, est aussi présenté à trois reprises comme un bon moyen de socialisation, lors des promenades. Il est le sujet de discussions possibles avec des inconnus, comme le témoigne Maude « *Les gens, quand on fait la cheum*<sup>163</sup>, ils vont s'arrêter, ils vont discuter mais ils vont parler du chien donc... le lien il est là, il y a de l'échange mais c'est.... Rapport à... par rapport à la bestiole quoi... »<sup>164</sup>. Il est un moyen d'être protégé dans la rue mais peut devenir agresseur aussi.

Enfin l'animal est un lien avec les autres jeunes par le jeu des dons d'animaux, notamment en ce qui concerne les portées de chiots. La filiation est repéré par rapport au couple chien/ propriétaire. Les naissances, les décès de cette généalogie canine, semble avoir de l'importance en tissant un réseau relationnel autour de ces jeunes.

Cependant l'animal ne présente pas que des avantages. Il est une charge financière pour son propriétaire. Il limite les déplacements. Il est bien souvent un frein aux hébergements d'urgence.

Les chiens ne sont pas les seuls animaux cités, puisque trois de nos interlocuteurs ont eu des rats, et deux des chats. Les relations avec animaux sont parfois idéalisées et très affectives et justifient pour eux une critique sévère du monde institutionnel, notamment concernant l'interdiction des chiens dans les CHR.

---

<sup>162</sup> Entretien LUCIEN

<sup>163</sup> La manche en verlan

<sup>164</sup> Annexe Entretien MAUDE p 75

#### **II.2.3.4 : Des rapports ambivalents avec les institutions**

Les rapports de ces jeunes aux institutions à commencer par la famille où il leur a souvent été difficile de trouver leur place et l'école où les échecs ont mis à mal leur estime de soi, ont dégradé fortement l'image qu'ils peuvent avoir des institutions policières, judiciaires et administratives.

La police est citée par tous nos interlocuteurs, avec un a priori négatif. Représentante de la répression, mais aussi interlocutrice dans le quotidien de la rue, la police garde un double aspect dans les discours. Ceux qui sont rentrés dans la délinquance assez durement et précocement (vols, trafic, cambriolage, escroquerie) tiennent un discours engagé mais convenu. Les faits rapportés dans les entretiens sont cependant plus nuancés : ces jeunes sont plutôt en contacts réguliers avec les forces de l'ordre en général malgré les quelques altercations physiques ou verbales évoquées.

Si la Justice est elle aussi critiquée pour des décisions de placements d'enfants, évoquées trois fois durant les entretiens et pour les condamnations de prison, d'amendes à l'encontre de nos interlocuteurs, elle semble être perçue comme clémente, compréhensive à d'autres moments, voir même laxiste. Ainsi Roberto critique le dispositif de l'Allocation Temporaire d'Attente (ATA) dont il a bénéficié. « *C'est bien mais c'est con ! Par rapport à ...enfin je crois que c'est ça qui incite les jeunes à re-allier en prison en fait* »<sup>165</sup>. Les avis rendus lorsqu'ils sont considérés comme justes ne sont d'ailleurs pas contestés, même ceux pris à l'encontre de nos interlocuteurs.

Ce rapport ambivalent se retrouve aussi vis-à-vis des services de l'action sociale souvent cités pour leur incompétence ou leur inutilité, leurs aspects technocratiques (trop de règles, trop contrainte), voir la dangerosité symbolique (d'être placé) et réelle (d'être hébergé en CHRS notamment). Ils sont notamment réévalués par l'ensemble de nos interlocuteurs dans les entretiens, en réduisant leur intérêt du service à la personne rencontrée à un moment précis de

---

<sup>165</sup> Entretien ROBERTO

leur parcours et parfois de façon presque magique : *« mon grand frère m'a rejoint quand il a su que j'étais à la rue et il me parle de Sophie et Vanessa, du Codase... et je fais « putain il faudrait que je prenne un rendez-vous quoi ! » et 3 minutes après Vanessa arrive ! »*<sup>166</sup> souligne David.

Cette personnification n'est pas attachée à un type d'action, puisque une conseillère mission locale, deux assistantes de service sociale, deux éducatrices de prévention spécialisée, une éducatrice d'un CHRS, un éducateur du PAJ, un chef de service éducatif sont mis en avant. Les rencontres évoquées ont pour caractéristiques d'être rares, de grande qualité notamment par la capacité d'écoute, d'accompagnement et d'information des professionnels. Les contrats passés alors dans une relation apaisée et de confiance avec les personnes, peuvent devenir plus formels.

### **II.2.3.5 : Les différents types de contrats**

Que ce soit pour l'hébergement, le travail, la formation, les transports, nous notons que la grande majorité de nos interlocuteurs utilisent fréquemment des contrats de type informel, tacites, ou sans terme précis. Tous ces contrats sont passés au titre d'arrangement, cela concerne l'hébergement chez un tiers mais aussi le travail dissimulé et les activités illicites. Ils sont rompus aussi facilement qu'ils ont été mis en place. Certains contrats sont soumis à condition, par exemple Laure ne peut pas être hébergée chez sa sœur, avec son compagnon. Relativement les conditions de contrat ne sont que très peu respectées et les ruptures sont nombreuses. Les contrats informels semblent en revanche fonctionner plus longtemps bien qu'ils nécessitent beaucoup d'énergie à faire vivre et sont sujet à de nombreux aléas des relations humaines.

Pour les contrats formels, nous constatons que chacun de nos interlocuteurs a vécu à multiples reprises des ruptures de contrat avant terme. Ces ruptures ne sont pas forcément de leur responsabilité (déménagement, accident, licenciement économique) mais dans une grande majorité des cas ils en revendiquent l'origine, et notamment dans le monde du travail, donnant diverses raisons à leur départ : la lassitude ou la mauvaise ambiance sur le lieu de travail, les conditions matérielles de travail, d'hébergement, la santé. Nous voyons dans ces attitudes une tentative pour garder la maîtrise de leur vie, au prix de nombreux sacrifices (perte d'emploi, de

---

<sup>166</sup> Annexe Entretien DAVID p 23



logement, rupture familiale...). Laure nous parle d'un de ses premiers travaux : « *je peux aller au boulot, sauf que LIDL ça ne me plait pas non plus c'est des cons ! Et du coup je me casse* »<sup>167</sup>.

En revanche dans les deux cas évoqués où l'employeur paraît être en faute pour licenciement abusif et pour escroquerie, les affaires sont portées au tribunal. A travers ces deux exemples c'est la question de l'accès aux droits qui est activée.

Pendant tous les entretiens et malgré la diversité des situations, cette question apparaît comme, prenant de plus en plus d'importance au fur et à mesure des années. Si certains préfèrent encore les contrats informels, l'information sur les droits reste une demande quasi-unanime, car ils constatent leur manque de connaissances qu'ils ont sur le droit du travail, le droit locatif, le droit au logement, les libertés individuelles, les droits des usagers...

La réticence à la formalisation des contrats n'est pourtant pas surprenante tant l'écrit dans toutes ses formes est dévalorisée. Pour la recherche d'emploi, « le CV c'est juste un bout de papier »<sup>168</sup> pour David, « *Le diplôme honnêtement je m'en fous [...] ce bout de papier il veut rien dire c'est moi qui sait* »<sup>169</sup> déclare Etan. Pas étonnant non plus que ce dernier accorde si peu d'importance au permis de conduire. « *J'ai toujours pas le permis mais je conduis depuis ...depuis (il souffle) .....depuis seize ans* »<sup>170</sup>. Là encore ce n'est qu'un bout de papier !

### **II.2.3.6 : Les ressources.**

Durant les entretiens nous nous sommes attaché à questionner nos interlocuteurs sur les ressources dont ils disposaient dans leur quotidien, au grès des situations différentes qu'ils connaissaient. Nous distinguons les ressources financières des autres types de ressources services hébergement, informations, ...

*Les ressources financières* : si la majorité des jeunes interrogés ont déjà travaillé avec un contrat en règle, leur situation est très différente de l'un à l'autre. En dehors de Laure qui

---

<sup>167</sup> Entretien LAURE

<sup>168</sup> Annexe Entretien DAVID p 21

<sup>169</sup> Annexe Entretien ETAN p 101

<sup>170</sup> Ibid. p 109

multiplie CDD, intérim, saisonnier, stage de la formation pour adulte, peu d'entre eux travaillent de façon régulière. Plusieurs d'entre eux comme Lucien, Yanis, David ou Laure parlent des chantiers éducatifs, des stages d'insertion qu'ils ont pu signer pour gagner un peu d'argent, mais de courte durée. Maude quant à elle, a travaillé quelques mois avant de partir de chez sa mère mais sans être déclarée et puis plus rien pendant huit ans. Tous évoquent des périodes plus ou moins longues de travail « au noir ».

Les allocations et prestations sociales : pour les personnes ayant plus de vingt-cinq, le RSA est la source principale de revenus déclarés. Pour les autres des prestations de type Fond d'Aide aux Jeunes, des prestations Assedic, l'Allocation Personnalisée au Logement leur sont accordées. Mais nous avons constaté plusieurs fois dans les entretiens du non-recours aux prestations par choix ou par manque d'information.

Pour trois de nos interlocuteurs les activités illicites ont été ou sont les plus lucratives : cela va du vol, au trafic de stupéfiants, de métaux, de véhicules, en passant par l'escroquerie et les cambriolages.

La mendicité est la pratique la plus rependue dans les périodes de vie à la rue, mais elle est parfois pratiquée en dehors de ces périodes. Elle est présentée avec plus moins de technicité selon le profil de nos interlocuteurs (les lieux et les moments choisis, les techniques...).

*Les autres ressources* : La récupération et la débrouille sont souvent mis en avant. Nos interlocuteurs parlent ainsi de « *faire les poubelles* », « *faire les invendus* », mais les services offerts par les associations caritatives et/ou sociales sont souvent nommés en ce qui concerne la nourriture (le petit déjeuner en particulier), la vêtue, l'hygiène et les soins. Pour toutes ces questions autour des ressources autres que financières, nos interlocuteurs mettent en avant les notions de réseaux, de circuits.

*Synthèse* : ces jeunes sont issus de familles plutôt populaires, qui connaissent de nombreuses ruptures, de nombreuses recompositions dont le climat peut être empreint de violence. Leurs parcours sont marqués de nombreux déménagements ce qui les amènent à considérer leur lieu de naissance comme un repère identitaire.

Ils connaissent tous l'échec scolaire, sortent du système de l'éducation nationale sans diplôme, et gardent une image d'eux-mêmes dévalorisée. Ils entretiennent un rapport de défiance vis-à-vis de l'écrit et des institutions. Ils revendiquent une connaissance par l'expérience. Ce rapport se concrétise dans les relations ambivalentes qu'ils entretiennent avec la police, la justice et les services de l'action sociale qu'ils ont tendance à personnifier.

Ils entretiennent tôt des relations avec la petite délinquance. Les mauvaises « fréquentations », la consommation précoce de toxiques, tendent les relations avec le milieu familial jusqu'à la rupture qu'ils revendiquent souvent de leur fait. Les passages à la rue restent éprouvants psychologiquement (dépressions, idées suicidaires...) mais ils bénéficient d'une certaine solidarité. Leur rapport au temps et à l'espace est aléatoire, guidé par les rencontres et les opportunités. Ils se décrivent comme impulsifs, irréfléchis. La peur de la solitude guide les alliances qu'ils mettent en place et les incite à prendre des animaux de compagnie.

Leurs passages dans la rue et les expériences d'hébergement chez un tiers, en CHRS, en squat ou tout autre habitat alternatif montrent à quel point la constitution d'un « chez soi » est difficile pour eux. Ils ne gardent que très peu d'objets faisant trace. Le groupe devient pour la plupart le premier refuge. La cohabitation est donc le mode de vie le plus répandu.

Leur insertion professionnelle et sociale est difficile et leurs ressources sont issues tout autant de petits boulots que de travail non déclaré, de mendicité que de vol, de récupération que de trafic. Ce mode de vie, même s'ils viennent de milieu péri-urbain ou rural, les poussent à vivre en ville, lieu vécu comme une « opportunité », de rencontres, de ressources, d'habitats.

## **Troisième partie**

### **L'habiter des jeunes en errance et l'offre sociale d'accompagnement, d'hébergement et de logement**

### III.1 : Habiter un monde incertain

Nous avons rappelé que « pour Martin Heidegger le verbe « habiter » (*wohnen*) signifie « être-présent au-monde-et-à-autrui », ce qui nous éloigne d'une vision purement sociologique de l'habitation qui viserait à recenser les « manières d'habiter » une maison ou un appartement, de se loger en d'autres termes. Loger n'est pas « habiter ». L'action d'« habiter » possède une dimension existentielle. La présence de l'homme sur terre, ne se satisfait pas d'un nombre de mètres carrés de logement ou de la qualité architecturale d'un immeuble. C'est parce que l'homme « habite » que son « habitat » devient « habitation »<sup>171</sup>. Nous avons vu alors que la philosophie et l'anthropologie de l'espace nous aidaient à penser ce concept, et nous ont permis de construire nos indicateurs que nous reprenons en intégralité, pour étudier l' « habiter de ces jeunes en errance ». Cette étude nous permettra de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse, à savoir : **les solutions d'hébergement et de logement, proposées ne fonctionnent pas, parce que l'offre faite par l'action sociale n'est pas en adéquation avec l'habiter de ces jeunes en errance.**

#### III.1.1 : Faire avec l'espace et faire dans l'espace

Nous interrogeons sur cette notion qu'habiter c'est faire avec l'espace. Pour cela nous questionnons les connaissances géographiques, environnementales de nos informateurs. Tous décrivent avec beaucoup d'exactitude leur parcours et nomment les lieux où ils ont vécu. Ce sont des noms de villages, de villes, de départements, de régions. Ils sont assez précis pour nous donner des repères « dans la Drôme... à côté de Valence... à Saint Vallier plus précisément » nous indique Yanis par exemple<sup>172</sup>, Lucien va jusqu'à nous donner les noms des quartiers et des rues où il a habité. Roberto résume assez bien la connaissance réelle qu'ont ces jeunes de la géographie : « Géographiquement quand je vais dans un endroit, je sais automatiquement,

---

<sup>171</sup> PAQUOT Thierry, « Introduction. « Habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents », in PAQUOT Thierry t et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 13

<sup>172</sup> Entretien YANIS

*je remarque tout »<sup>173</sup>. C'est une connaissance acquise par l'expérience des lieux qui leur donne un savoir tout relatif.*

Les déplacements se font principalement dans l'espace urbain, ils sont repérés dans des circuits des connaissances, des lieux d'assistance et sont marqués de rituels.

*« Régis : tu peux me le décrire le circuit de tous les jours ?*

*Laure : ouais c'est simple ; le matin tu vas au Vieux Temple*

*Régis : ça c'est le petit déjeuner*

*Laure : le café mais il est dégueulasse là-bas. Soyons clair. Ensuite tu vas au Point d'eau pour prendre le reste de ton petit déjeuner. Et prendre une douche aussi. Là-bas c'est la douche. Ensuite tu vas au Fournil pour manger à midi. Et ensuite après le Fournil, si tu as de la chance il est ouvert jusqu'à quatre heures donc tu y restes si tu as pas de chance tu restes jusqu'à deux heures et là tu te cailles le reste de la journée. Alors soit tu fais la manche soit tu attends ; au départ nous on attendait »<sup>174</sup>.*

Les circuits ne sont pas les mêmes pour tous, certains lieux sont bannis, d'autres privilégiés en fonction des affinités et des représentations que chacun s'en fait. Chaque passage dans l'errance oblige à trouver des lieux ressources pour dormir, manger, se laver que ce soit chez un tiers, dans une association, un service social, mais aussi pour prendre place dans l'espace public, que ce soit dans les rues commerçantes des centres villes, dans les parcs ou les galeries marchandes des centres commerciaux, les sorties de supermarchés. Pour les déplacements la marche à pied est privilégiée mais les transports en commun peuvent être utilisés même s'ils le sont pris majoritairement en fraude. La configuration de la ville est maîtrisée. Tous ces parcours urbains semblent dire quelque chose de spécifique et de commun à tous nos interlocuteurs, de ce marcheur singulier qui erre dans les rues, seul ou en groupe, accompagné de chiens ou pas. A propos des « marches dans la ville », Michel de Certeau écrit « *la marche semble donc trouver une première définition comme espace d'énonciation* »<sup>175</sup>, pour le dire autrement ces circuits, ces marches nous disent des manières d'être, des manières d'habiter la ville.

---

<sup>173</sup> Entretien ROBERTO

<sup>174</sup> Entretien LAURE

<sup>175</sup> CERTEAU (de) Michel, L'invention du quotidien 1. Arts de faire, Gallimard, folio essai, 1990, p 148

Il en est de même pour les déplacements de ville en ville. La manière quasi unanime de prendre le train en fraude, à plusieurs, marque selon nous, les signes d'une inscription sociale des parcours de l'errance. La collection des amendes SNCF est parfois portée comme un trophée :

*« Régis : est-ce que tu payes tes billets de train ?*

*Lucien : non jamais*

*Régis : et tu te prends des amendes ?*

*Lucien : tu veux les voir ? (rires) j'ai une collection d'amendes dans mon portefeuille. Je dois avoir 15 ou 16 amendes je crois dedans »<sup>176</sup>.*

La dénégation de la sanction comme si l'amende n'avait aucune importance s'affirme comme le choix d'un mode de vie, même reconnu par les autres, comme David le laisse entendre : *« j'ai été dans plein d'endroits différents, [...] je me suis pris des amendes presque à chaque fois. Même en Belgique y'a une dame elle a regardé ma pièce d'identité elle a fait « je vous mets pas d'amende ça sert à rien » »<sup>177</sup> !* La question de la solvabilité soulève ici celle de l'utilité sociale. Ce voyageur qui fraude volontairement et le fait à la vue de tous, n'est pas véritablement clandestin, il situe hors du contrat social qui veut que chacun paye son billet de train mais reste en lien avec les contrôleurs qui lui rédigent l'amende et l'obligent à descendre à la gare suivante. Il fait primer sa liberté de circuler dans l'espace sur le contrat commercial. Il se situe alors du côté des libertés individuelles. Même si le coût des transports est un obstacle pour beaucoup, le problème semble ailleurs :

*« Etan : je paye pas c'est ça le train pourtant j'avais la tune mais je paye pas.*

*Régis : amende alors ?*

*Etan : amendes à chaque fois presque alors j'en ai pas mal j'ai plus de quinze mille euros d'amende presque (silence) »<sup>178</sup>.*

---

<sup>176</sup> Entretien LUCIEN

<sup>177</sup> Annexe Entretien DAVID p 25

<sup>178</sup> Annexe Entretien ETAN p 112

Ces attitudes sont très majoritairement les mêmes pour tous nos informateurs (sauf Ali), pendant les périodes d'errance. La mobilité, gage de liberté, prime sur les devoirs de citoyen, sur les engagements et les contrats. Ceci corrobore avec le mode impulsif, spontané, des décisions de départs et de voyages de nos informateurs.

Afin rendre compte des moyens de faire avec l'espace nous nous regardons les moyens de télécommunications utilisés par nos informateurs : nous avons vu qu'ils sont adaptés à leur génération (smartphones, Skype,...). Pour une partie d'entre eux (Laure, Ali, Maude...) le téléphone portable est un outil de communication qui sert à conserver du lien avec la famille, les amis et le monde du travail. Pour une autre partie d'entre eux, le téléphone a des fonctions plus réduites : celle de pouvoir effectuer des appels d'urgence (qui ne nécessitent pas de crédits) comme le témoigne David et celle d'être joignable par les autres. Cette fonction de disponibilité est mise en avant par nos informateurs et certains disposent de plusieurs téléphones (notamment pour le trafic) pour cette raison : être disponible dans l'espace de la ville. *« C'est la disponibilité du bonhomme qui fait que tu as un réseau aussi tu te rends disponible pour plein de trucs qui ont besoin ... »*<sup>179</sup> résume Etan.

Si habiter c'est faire avec l'espace, ces habitants ont quelques caractéristiques particulières : ils disposent de connaissances des espaces habités essentiellement de leur expérience de ces espaces. Leurs déplacements ritualisés dans la ville, leurs parcours urbains, les singularisent en tant que groupe, leur confèrent une manière d'être en ville qui les distingue. De par leurs déplacements sur le territoire, ils affirment la primauté de leur liberté individuelle sur les normes sociales. Enfin plutôt que d'être utiles socialement, ils préfèrent se penser disponibles aux autres, au temps, à l'espace, au monde.

### **III.1.2 : Partager l'espace public et privé, la question des limites**

Habiter c'est aussi partager l'espace. Nous distinguons de façon traditionnelle espace public de l'espace privé, les espaces publics des espaces privés.

---

<sup>179</sup> Ibid. p 116



*«L'espace public évoque non seulement le lieu du débat politique, de la confrontation des opinions privées que la publicité s'efforce de rendre publique, mais aussi une pratique démocratique, une forme de communication, de circulation des divers points de vue. Les espaces publics, [...] désignent les endroits accessibles au(x) public(s), arpentés par les habitants, qu'ils résident ou non à proximité. Ce sont des rues et des places, des parvis et des boulevards, des jardins et des parcs, des plages et des sentiers forestiers, campagnards ou montagneux, bref, le réseau viaire et ses à-côtés qui permettent le libre mouvement de chacun, dans le double respect de l'accessibilité et de la gratuité »<sup>180</sup>.*

Pour nos interlocuteurs, l'espace public en tant que sphère publique est partagé et partageable, chacun d'entre eux porte ses points de vue, ses opinions et les défend. David revendique même ses opinions, sa façon de vivre par sa participation à des vidéos<sup>181</sup>. Maude quant à elle, indique « *On avait même ouvert un squat sur Le Mans, c'était un logement de fonction de l'hôpital mais, madame la Directrice ne voulait pas être relogée là-dedans. Ça ne lui convenait pas donc nous, on a ouvert. On a été soutenu par la CGT, on est passé à France Bleu, on est passé sur la télé »<sup>182</sup>. Il en résulte alors une certaine notoriété et le sentiment de participer à cet espace public.*

Les espaces publics sont souvent évoqués aussi comme espaces de rencontres, de sollicitations, de conflits, de négociations, de reconnaissance. Nous avons décelé deux usages très différents des espaces publics, une pratique de dissimulation et une pratique d'exposition. Lorsque Yanis et Ali évoquent les espaces publics où ils vont en journée, ils parlent de galeries marchandes, d'hypermarchés, où ils tentent de se conformer à la norme en consommant. «*A cette période je rentrais à Grand-Place je mange un croissant n'importe parce que j'ai faim, j'ai pas d'argent pour acheter plus »<sup>183</sup> raconte Ali. Ils tentent de passer inaperçus et accordent une importance au maintien de soi, à une image d'eux pas trop stigmatisante. Djemila Zeneidi-Henry écrit à propos de l'usage de l'espace public par les SDF : « *certains ont une pratique fonctionnelle, calquée sur la norme, des espaces publics, d'autres détournent ces derniers de**

---

<sup>180</sup> PAQUOT Thierry, « Introduction », *L'espace public*, Paris, La Découverte, «Repères», 2009, p 3

<sup>181</sup> Annexe Entretien DAVID p 33

<sup>182</sup> Annexe Entretien MAUDE p 70

<sup>183</sup> Entretien ALI

leur mission première pour les modeler à leur image et les investir comme des milieux de vie »<sup>184</sup>. Pour ces derniers, dont la majorité de nos interlocuteurs, les espaces publics sont partagés tout d'abord et très jeunes, avec leurs « fréquentations », qui sont plutôt des groupes de pairs, bien souvent accompagnés de chiens. En investissant l'espace public, ils témoignent aussi des échanges positifs ou négatifs avec les passants et notamment dans les moments d'exposition, de mendicité. La manche à un moment de leur vie est un moyen de subsistance, mais c'est surtout un moyen d'échange avec ceux qui ne sont pas dans leur situation, échange tout aussi réel que symbolique. « *Des fois quand on fait la manche au loin on voit déjà les personnes qui vont nous dire non, qui vont nous envoyer chier. J'ai déjà vu des gens nous jeter de la bouffe dessus* »<sup>185</sup> témoigne David. Il s'agit dans cet espace partagé qu'est la rue, d'échanger des mots, des regards, des attitudes, à partir des positions sociales différenciées. Ces échanges sont aussi présents dans les transports en commun comme le souligne David : « *juste pour te donner une image, imagine que tu rentres dans le tram on est quatre zonards, les gens ils s'en vont.* »<sup>186</sup>. La mise en présence des corps et leur mise en scène, provoquent des réactions de rejet mais aussi d'adhésion comme le soulignait Maude à propos des échanges avec les passants à partir de son chien.

Ensuite nos informateurs nous renseignent sur les interactions (négociation, conflit, reconnaissance, ...) qu'ils existent entre eux et les commerçants, les employés des magasins et l'ensemble des acteurs qui travaillent dans les lieux où ils vivent. Dans cette catégorie de personnes, les policiers ont un statut à part car comme le disent nos interlocuteurs : ils sont dans des oppositions de forme bien souvent (contrôles, échanges verbaux virulents,...) mais demeurent cependant des interlocuteurs quotidiens (usage des prénoms, tutoiements,...). Les bénévoles des associations caritatives, les travailleurs sociaux de proximité (éducateurs de prévention, animateurs) participent aussi aux échanges réels et symboliques dans le partage des espaces publics, mais sous le mode de l'assistance. Pour l'essentiel le partage de l'espace urbain se réalise avec cinq catégories : la « zone » et autres SDF et mendiants, les passants, les commerçants et riverains, les policiers et les professionnels ou bénévoles du social.

Nous constatons aussi lorsque nous regardons les lieux de cohabitations évoquées comme « *la grotte* » de Maude ou les zones de refuge comme l'escalier d'un immeuble pour Yanis, ou encore les lieux d'habitation comme le J9 d'Etan posé sur un parking, que les espaces

---

<sup>184</sup> ZENEIDI-HENRY Djamila, *Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre*, Editions Bréal, 2002, p 165

<sup>185</sup> Ibid. p 34

<sup>186</sup> Ibid. p 32

publics changent, évoluent vers des espaces à usage privé. Ainsi en fonction des moments et de l'usage qu'ils font des lieux, les limites entre espaces publics et espaces privés se transforment, des nouvelles zones de tolérance apparaissent. L'habitant de la rue privatise son coin, lui confère un statut éphémère d'espace privé. Le principe d'exposition qui prévalait sur les espaces publics s'estompe.

Les espaces privés sont des lieux plutôt réservés à une personne ou à un groupe de personnes et ils relèvent du droit de propriété du point de vue formel. Le propriétaire en maîtrise les circulations, autorise les entrées et les sorties. L'espace privé lui englobe plus largement tout ce qui est lié à l'intimité, à la part cachée, à ce qui n'est pas exposé au regard de tous. Les nombreuses cohabitations qui se succèdent dans les récits de nos interlocuteurs, nous indiquent que leur mode de vie est plutôt collectif : si la vie en couple est évoquée à plusieurs reprises, les formes de cohabitations collectives qui associent des personnes isolées, des personnes isolées avec des couples, sont les plus nombreuses. Elles durent plus ou moins longtemps et évoluent avec le temps. L'hébergement chez un tiers ou l'utilisation d'un squat bien que ce soit différent, confère à ce type d'habitation un caractère provisoire et aléatoire. Partager l'espace privé est rarement le résultat d'une décision murement réfléchie qui prend la forme d'un engagement signé. Nous restons le plus souvent dans des contrats oraux, sous forme d'arrangement. Lorsque des difficultés apparaissent, il y a alors rupture du contrat et parfois dans la violence, comme nous le dit Laure : « *Gédéon nous invite au squat mais lui il se barre parce qu'on lui a donné un camion donc il prend son camion ses deux clebs il nous dit « aller ciao ». Donc on l'a plus jamais revu, mais il fait rentrer des gens avant de partir mais avec eux on s'entend mal. On en vient aux mains plusieurs fois machin et tout. Un jour moi je suis arrivé j'avais un gnou pour aller au boulot* »<sup>187</sup>. Dans cette anecdote nous voyons combien la cohabitation remplit une fonction protectrice et fait passer nos interlocuteurs, d'un monde hostile (la rue / la solitude) à un monde hospitalier, en leur offrant un refuge, un asile. Nous voyons aussi comment la mobilité, la fragilité des personnes, l'instabilité des relations peut faire basculer un monde hospitalier et un monde menaçant et hostile. Dans ces conditions, il est difficile de trouver un « chez soi ».

---

<sup>187</sup> Entretien LAURE

### III.1.3 : Un « chez soi », une réalité précaire, une notion poreuse

Habiter c'est se constituer un « chez soi », c'est-à-dire par un processus d'appropriation rendre sien un espace, mais aussi séparer un intérieur d'un extérieur, y construire des limites, des frontières, des seuils. Pour comprendre les processus d'appropriation de l'espace nous nous sommes attachés à relever :

**Les objets**, les supports auxquels nos interlocuteurs accordaient une importance dans la constitution d'un « chez soi ».

Pour la quasi-totalité d'entre eux, trois objets apparaissent très clairement. Le matelas (ou lit) est clairement identifié. Le « chez soi », c'est avant tout le lieu où l'on dort, c'est le lieu du refuge de la nuit. Ensuite viennent le téléviseur et la Playstation et ceci même dans des conditions de squat ou d'hébergement en camion. Etan en parlant du premier squat dans lequel il a vécu trois mois, nous dit : *« je me suis ramené une PlayStation 2 ...pour tuer le temps (...) ouais faut tuer le temps faut dire ! Pis en plus ça fait lecteur DVD et donc c'est génial tu peux te mettre des DVD, tu peux aussi bien jouer que mater des DVD »*<sup>188</sup>. Ces deux objets symboles de la consommation et de la culture de masse et donc d'une certaine norme sociale ; les font appartenir à la communauté de ceux qui consomment pour leur plaisir. Si nous mettons cela en relation avec leurs consommations de toxiques, il apparaît que le fait d'avoir un « chez soi » revêt un aspect normatif en décalage avec ce qu'ils revendiquent parfois, ainsi Etan poursuit en parlant de son premier appartement :

*« Régis : premier appart...et ça c'est important ?*

*Etan : ah ouais quand même parce que tu te dis que tu rentres dans le moule, que t'es comme Mr tout le monde, que tu es pas si différent de tout le monde que toi aussi tu peux ... »*<sup>189</sup>.

Pour ceux qui sont le moins dans la marge (ceux dont les périodes à la rue sont les moins longues, les moins fréquentes, et qui entretiennent un lien constant avec le monde du travail), les objets de l'ameublement sont importants : canapé, meubles de cuisine, armoires... Ainsi que des objets comme les clefs, la boîte aux lettres... Tous ces objets sont des marques d'une

---

<sup>188</sup> Annexe Entretien ETAN p 105

<sup>189</sup> Annexe Ibid. p 118

reconnaissance sociale, l'Avoir permettrait d'accéder à un statut d'habitant respectable. Ainsi Yanis qui est dans le trafic de drogue, se prend un appartement au nom de sa copine et nous dit : « *Et je prends le crédit et voilà. Je vais là-bas, à « Expert », je pose mon RIB et ma carte d'identité. Je leur dis : « je voudrais 2400 euros d'affaires ». Ils me disent : « servez-vous ». Je me sers, il y a pas de souci. Je prends un frigo, une machine à laver, un micro-onde. Je prends tout, tout ce que j'ai toujours rêvé d'avoir »*<sup>190</sup>. Son trafic s'arrête quelques mois plus tard, il perd tout, meubles et statut.

Pour ceux qui sont plus à la marge : les espaces du « chez soi » sont quasiment vides de meubles et les objets sont stockés dans des sacs qui se remplissent. C'est le cas de plusieurs d'entre eux : David et son Sac-Maison, mais aussi Lucien qui trimballe sa grosse valise à roulette qu'il appelle son « chariot ». Maude dans son nouvel appartement nous dit le peu d'objets personnels qu'elle conserve chez elle : « ... *sinon, j'ai pas, j'ai pas grand-chose de chez moi là-haut mais... Voilà, il y a mes dessins, mes photos, mon chien et c'est très bien comme ça »*<sup>191</sup>. Les objets qui font mémoire sont pratiquement absents pour beaucoup de nos informateurs. La présence des animaux de compagnie, et notamment les chiens et les rats, devient alors de plus en plus essentielle.

**Les espaces et les lieux** qui donnent des renseignements sur les limites intérieur/ extérieur. Le « chez soi » prend des formes diverses nous l'avons remarqué avec les différents types d'habitat. Du plus commun, l'habitat en dur, fermé, type appartement ou chambre en foyer, où les limites sont définies, les circulations contrôlées, à sa forme la plus simplifiée, le sac que l'on pose « *à même le sol avec un caillou en guise d'oreiller troglodyte ... (tel) l'homme des cavernes »*<sup>192</sup> comme ironise Etan. Les seuils, les frontières entre intérieur et extérieur, deviennent de plus en plus minces. La toile de la tente si elle abrite du vent, du froid et de la

---

<sup>190</sup> Entretien YANIS

<sup>191</sup> Annexe Entretien MAUDE p 87

<sup>192</sup> Annexe Entretien ETAN p 104

pluie, si elle cache encore de la vue, ne reste qu'une fine paroi, fragile où l'espace de l'intime se réduit. La notion de « chez soi » est parfois si ténue qu'elle se décline en « comme chez soi ».

Le squat semble répondre à ce « comme chez soi ». Si c'est un lieu qui n'appartient pas à ses occupants, c'est un lieu de repli, de refuge qui évite l'exposition dans les espaces publics. C'est un lieu où s'organisent des espaces différenciés :

*«Roberto : ouais le squat c'était...ouais je l'ai trouvé, c'est moi qui l'ai ouvert donc ouais tu as un peu l'impression d'être chez soi. Celui où il y avait le terrain derrière.*

*Régis : le premier avec Ben, il était très dangereux mais vous aviez aménagé un truc.*

*Roberto : oui y'avait une première partie cuisine et une deuxième pièce plus salon chambre. Et puis les chiottes derrière.*

*Régis : vous aviez créé un espace qui était à vous....mais pour toi ton vrai premier « chez toi » c'est le squat d'après ?*

*Roberto : ouais. Parce que là j'avais mon terrain pour vraiment profiter, me poser dans mon hamac. Non ça faisait vraiment une petite maison. J'avais un jardin. J'ai invité des amis »<sup>193</sup>.*

C'est aussi un lieu où s'organise une vie collective :

*Maude : « ben en squat on devait être une dizaine... on avait le même nombre de chiens donc on disait ben voilà, il y en a... On fait des groupes, des binômes pour aller à la chem. Il y en a qui s'occupent de la bouffe pour le soir, il y en a qui s'occupent des sous pour les chiens, il y en a d'autres qui font le tabac et il y en a d'autres qui font la picole bah voilà quoi... »<sup>194</sup>.*

Le squat, par toutes ses potentialités, parce qu'il permet d'être en pleine ville, d'avoir la liberté de choisir ses espaces, ses horaires, de vivre avec des gens par affinité, « de recevoir et d'exercer l'hospitalité [...] relève d'une tentative d'habiter »<sup>195</sup>. Les squatteurs parlent d'ailleurs à plusieurs reprises des responsabilités qu'ils exercent dans ces lieux: le contrôle des entrées, les relations avec les voisins, la gestion des animaux, la sécurité des biens... « Moi je m'étais donné un peu le rôle du gardien du squat »<sup>196</sup> confie Etan. Ils jouent les différents rôles

---

<sup>193</sup> Entretien ROBERTO

<sup>194</sup> Annexe Entretien MAUDE p 60

<sup>195</sup> BOUILLON Florence, *Les mondes du squat : Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009, p 94

<sup>196</sup> Annexe Entretien ETAN p 131

avec des statuts différents, celui de découvreur ou d' « inventeur »<sup>197</sup> apparaît à plusieurs reprises et donne un véritable pouvoir sur le lieu (comme nous le voyons avec Roberto ou avec Maude à propos de Gédéon). Les squatteurs se comportent comme les véritables habitants du lieu qu'ils occupent illégalement et gratuitement.

Mais ce « comme chez-soi » est présent aussi dans l'hébergement chez un tiers ou dans une association, lorsque les personnes se sentent véritablement accueillies, libres de faire à leur guise, que les contraintes matérielles et financières ne sont pas trop lourdes. Roberto qui a passé deux années hébergé en CHRS résume assez bien cette idée : « *ouais je me pose. Ça c'est clair, là-bas je me pose. Je me repose surtout* ». <sup>198</sup> Etan nous le confie aussi à sa façon : « *mais moi je me sens chez moi partout. Je vais chez un ami si jamais mon ami m'accueille bien. Je veux dire ça peut être partout dans le monde* »<sup>199</sup>. Ce « chez soi » n'est plus vraiment un « chez soi », il se transfigure en autre chose qui serait proche de l'asile, un lieu où l'on trouve protection et calme, un lieu pour être soi sans les contraintes du logement.

Enfin Lucien nous souffle une piste à la fin de son entretien. Lui qui n'a jamais eu de « chez-soi » se demande : « *Après moi aussi de mon côté est-ce que j'aurais pas envie aussi une fois dans ma vie d'avoir un truc à moi, où je suis vraiment autonome mais tout seul ? Mais après c'est aussi le fait de rester tout seul qui pose problème* »<sup>200</sup>. Nous lui suggérons d' « *avoir un chez soi mais pas que pour soi* » cette formulation semble lui convenir « *voilà c'est ça !* » nous répond-il. La peur de la solitude qui apparaît dans presque tous les entretiens semble déterminante dans la difficulté qu'ont nos interlocuteurs à se constituer un véritable « chez soi ».

---

<sup>197</sup> Le mot inventeur fait référence aux inventeurs de grotte qui laissent leur nom à leur découverte, certains squatteurs utilisent le même procédé pour désigner les lieux.

<sup>198</sup> Entretien ROBERTO

<sup>199</sup> Annexe Entretien ETAN p 135

<sup>200</sup> Entretien LUCIEN

### III.1.4 : L'exilé permanent ?

Habiter, c'est aussi vivre « *un exil possible qui nous permet d'habiter de façon autonome* »<sup>201</sup>. Nous retenons deux aspects dans cette proposition de Christophe Pecqueur :

La notion d'exil qui est en son sens premier, selon le Petit Robert, l'« *expulsion de quelqu'un hors de sa patrie, avec défense d'y rentrer ;(ou la) situation de la personne expulsée* », serait plutôt à comprendre ici dans le sens d'éloignement, de séparation d'un milieu d'origine. Nous entendons aussi une situation subie même s'il existe des exils volontaires « *que l'on s'impose selon les circonstances, le danger* » toujours selon le Petit Robert.

La façon autonome d'habiter reste plus complexe à cerner. Le Petit Robert nous fournit un sens de l'autonomie qui peut nous éclairer : « *Droit pour l'individu de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet.* ». Nous voyons dès cette première définition la complexité que nous rencontrons lorsque nous avons à faire à des individus mis dans des situations d'extrême précarité sociale, de grande fragilité psychologique, voire de détresse. Nous tentons de tenir en compte ces facteurs dans les propos qui suivent cependant nous tenons à conserver la teneur des choix faits par nos interlocuteurs lorsqu'ils nous les livrent.

Que nous apprennent les différents entretiens de ces deux notions ? Tout d'abord nous constatons que les exils sont nombreux dans les parcours décrits. L'exil économique d'Ali ne doit pas nous faire oublier qu'il revêt pour lui un caractère existentiel « *y'a pas d'avenir le bled c'est mort* »<sup>202</sup>. Ces exils sont parfois très précoces, pour David qui fugue à 16 ans et vit dans la rue, pour Roberto qui est placé en foyer puis en famille d'accueil d'où il fuguera et même pour Yanis, obligé à 14 ans de rejoindre son père avec qui il n'a jamais vécu et qui lui aussi fuguera. Pour nos autres interlocuteurs ces premiers exils interviennent au début de leur vie d'adolescent, pour des raisons diverses, souvent expliqués de manière simpliste, comme pour Etan qui, suite à une remarque que lui fait son père, nous dit : « *je lui ai dit « là c'est la goutte d'eau » je me suis levé j'ai pas fini mon assiette je suis allé dans ma chambre j'ai pris deux trois affaires vraiment le strict minimum et je me suis barré quoi* »<sup>203</sup> ou pour Maude qui ne voulait pas « *être un poids* » en plus pour sa mère : « *je pars et je vais essayer de voir comment*

---

<sup>201</sup> PECQUEUR Christophe, *les difficultés à habiter, approche anthropologique et clinique de l'habiter*, in PAQUOT Thierry t et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », 2007, p 357

<sup>202</sup> Entretien ALI

<sup>203</sup> Annexe Entretien ETAN p 102



*ça se passe »<sup>204</sup>. Elle ajoute un peu plus loin « : ça m'a un peu dégouté après moi, quand je suis partie, [...] Moi dans ma tête quand je suis partie de chez ma mère [...] Je ne partais pas pour aller vivre en squat et tout... c'est (que) je descendais à Toulouse rejoindre des potes [...], ils étaient sur un terrain de camping, on voulait essayer de se trouver des petits boulots, enfin, on voulait bien se démerder [...] et puis pour le coup, ça s'est pas trop passé comme ça »<sup>205</sup>.*

Les projets d'habiter un lieu sont pour tous vagues voire inexistantes. Les déplacements se font au grès des expulsions, des ruptures amoureuses, familiales, économiques et des rencontres. Pour une partie d'entre eux c'est l'instabilité et la mobilité qui caractérisent leurs parcours comme si tous les lieux à habiter n'étaient forcément que provisoires ou encore comme si la constitution d'un « chez soi » ne pouvait se faire que dans le transitoire (habitat en camion, voiture, tente et caravane), l'aléatoire (hébergement chez un tiers, squat,...), le temporaire (hébergement en CHRS). Pourtant la recherche d'habiter quelque part est incessante, les tentatives nombreuses mais tout se passe comme si ces exils successifs ne permettaient pas « d'habiter de façon autonome », seul et dans un endroit fixé. Des regroupements s'opèrent à deux, trois, quatre, cinq et parfois plus. Le groupe (le couple faisant groupe) apparaît comme le premier lieu de l'habiter pour ces jeunes. Il est protecteur. Il est le premier vecteur de l'autonomie. Il est le lieu, nous l'avons vérifié avec les expériences Maude, Roberto et Etan, où nos interlocuteurs peuvent inventer, créer une place d'habitant en partageant des espaces, du temps, des tâches et des responsabilités. Ils se créent des places différenciées, se font un nom<sup>206</sup>, se constituent des réseaux, et s'octroient parfois le droit d'en sortir pour vivre autre chose comme nous le montre Laure qui travaille tout en étant en squat pour enfin trouver son appartement.

Pour nos interlocuteurs, il y a bien exil mais exils pluriels, successifs, multiformes qui sont appréhendés comme autant d'expérimentations des manières d'habiter. Le lieu mouvant de ces expérimentations est d'abord le groupe, car seuls, les jeunes tombent dans la dépression, les conduites à risque, les conduites ordaliques.

---

<sup>204</sup> Annexe Entretien MAUDE, p 44

<sup>205</sup> Ibid. p 46

<sup>206</sup> Nous notons ici l'importance des prénoms et surnoms évoqués tout le long des entretiens, comme des marques de reconnaissances dans l'histoire des groupes et des personnes.

### III.1.5 : La relégation, un statut d'habitant des jeunes en errance

André Sauvage écrit que le statut d'habitant est « *un statut discriminant : je me dissocie, je me distingue des autres, dans un cadre de variations de genre : homme et femme ; de situation matrimoniale : célibataire et vivant en couple ; de génération : jeunes et vieux ; de richesse : fortunés, aisés, assistés ; de mode de logement : standing, social, SDF etc. Je me classe, je me range socialement* »<sup>207</sup>. Nous nous posons alors la question de statut pour ces jeunes : quel est-il ?

Du point de vue de :

La question du genre : les jeunes en errance sont **des hommes et des femmes** ; il apparaît dans certains entretiens que certains rôles sont différenciés notamment en ce qui concerne les espaces intérieurs et le travail. Toutes les fonctions dans les espaces publics sont indifférenciées. Cependant il est à noter aussi que certaines tenues vestimentaires et coiffures similaires aux hommes et aux femmes ont tendance à gommer la distinction du genre dans les espaces d'exposition (rue, place ...).

La question matrimoniale : sur nos huit interlocuteurs seuls deux d'entre eux étaient en couple, les autres étaient **célibataires**, mais un seul vivait seul.

La question générationnelle : par le choix fait pour notre enquête, nos informateurs avaient entre 23 et 30 ans. Ils appartiennent encore à **la jeunesse**.

La question du mode de logement : à travers l'ensemble des récits, nous avons distingué les types d'habitat où nos informateurs avaient habité. **Le mal logement** est particulièrement majoritaire : habitat précaire, insalubre, véhicule, ... certains revendiquent leur statut de **SDF**.

La question des richesses : ils ont peu ou pas de revenus, ils sont plutôt **pauvres et assistés**

---

<sup>207</sup> SAUVAGE André, « *Raisons d'habiter. Pour une modélisation anthropologique* », in Thierry Paquot et al. *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris 2007, p 77

La question de la norme et de la loi : vécus souvent comme dérangeants de par leur présence ou leurs activités, ils se décrivent plus comme **marginiaux** et entre aisément dans la petite ou la grande **délinquance**.

La question sanitaire : nous avons noté beaucoup d'addictions, donc ils sont plutôt **dépendants à l'alcool et aux psychotropes** avec les risques de maladies qui accompagnent ces pathologies. Nous avons relevé aussi beaucoup de **souffrance psychique**, entraînant parfois des hospitalisations.

De la question du mode de vie : ils vivent plutôt en **petit groupe avec des animaux**, dans des circuits ritualisés, mais peuvent être **mobiles** et migrer à tout moment.

De la question de l'héritage : Ils sont le plus souvent sans héritage. Ils sont plutôt classés du côté **des malheureux /des malchanceux** : ce qui explique qu'ils soient l'objet de la « pitié » des associations caritatives et de l'attention des services sociaux

Nous avons imaginé ce que pourrait être une petite annonce de recherche de logement pour des jeunes en errance avec ces caractéristiques.

***Recherche appart ou petite maison (Grenoble 38)***

***de « particuliers » à particulier.***

Groupe de jeunes célibataires (3, 4 ou 5 + un couple) peu de revenus (RSA + AAH + manche)

Cherche appartement ou petite maison (même en mauvais état)

Quartier: centre-ville de Grenoble (si possible proche du centre de substitution).

Loyer accessible (ou arrangement contre travaux) sans caution, ni garant.

Un petit terrain serait un plus pour les chiens.

Contacteur: CrAdoss au 07 33 .. .. (pas avant 11h le matin)

ou laisser un message à Totem.

Nous comprenons très vite que l'accès au logement devient quasiment impossible dans ces conditions. Avec une telle classification, nous voyons apparaître la surdétermination sociale

qui s'opère à partir de l'habiter pour ces jeunes, les conséquences de la relégation sociale de cette jeunesse dite en errance. Le milieu urbain accentue-t-il cette relégation, la permet-elle ou l'atténue-t-elle ? Pourquoi la ville est-elle devenue le lieu de prédilection de ces jeunes ?

### **III.1.6 : Un habitant de la ville univers**

Grenoble, ville de 160 000 habitants, où nous avons mené notre enquête, est la troisième plus grosse agglomération de la région Rhône-Alpes. Elle bénéficie de nombreux équipements et services sociaux et de toutes les administrations d'une grande préfecture. C'est un bassin économique dense qui demeure attractif. Son cadre de vie est décrit comme agréable. Pourtant les raisons qui sont avancées par nos interlocuteurs pour venir « se poser » à Grenoble sont rarement en relation avec ce qui vient d'être exposé. Même si Lucien, qui habite chez Roberto, nous dit : « *J'ai dit à Roberto je trouve pas de travail à Belley et il m'a dit « ici tu trouveras beaucoup plus facilement ». Il m'a dit « viens, tu verras ce sera bien ici. Y'a tout à côté ». Là c'est mon troisième mois que je suis là »*<sup>208</sup> et il n'a toujours pas de travail au moment de l'entretien. Maude nous dit plus simplement ce qui l'a amenée dans cette ville qu'elle ne connaissait pas : « *j'étais sur Cannes avec mon collègue (rires) et... en fait, on a rencontré... deux figures de Grenoble en fait sur Cannes. [...] on a passé deux semaines à Cannes, royal ! [...] en fait, ils nous ont dit qu'ils allaient remonter sur Grenoble et [...] ils nous ont dit « Ouais, il faut qu'on vous ramène à Grenoble, c'est bien, et tout ». Et donc, on les a suivis... Je suis arrivée ici et j'ai bien aimé Grenoble. C'est cool »*<sup>209</sup>. Si les prétextes sont divers, nos informateurs ne s'interrogent pas sur le fait de vivre dans cette ville. Que trouvent-ils dans la ville ?

#### **L'illusion urbaine, de l'anonymat à la ville-village :**

Nos interlocuteurs sont issus du milieu rural, semi rural ou péri-urbain. Leur investissement des centres-villes marque un changement de positionnement, de la périphérie vers le centre, cœur des activités et des échanges, des services et de ressources dont ils ont été éloignés dont ils n'auront certainement pas accès par le logement traditionnel. La ville est surtout une possibilité d'accès facile à des réseaux divers et variés. Pour leur consommation de

---

<sup>208</sup> Entretien LUCIEN

<sup>209</sup> Annexe Entretien MAUDE p 57-58

psychotropes, le milieu urbain est un marché assez vaste et assez riche pour trouver ce que l'on cherche. Pour bénéficier de l'assistance, les réseaux d'aide sociale sont développés et offrent des lieux différents. Les espaces publics sont assez grands et diversifiés pour se fondre dans la masse ou s'y faire remarquer. La ville offre cette possibilité d'arriver sans histoire, de choisir de rester anonyme, de jouer l'étranger. Elle se présente comme le monde des possibles dans un premier temps. C'est un espace d'exploration et d'expérimentation, « *un vaste terrain de jeu* », « *où ils entretiennent des rapports ludiques à l'espace et à leur corps, des rapports fondés sur les principes de plaisir* »<sup>210</sup>. David confie alors qu'il vient de nous décrire comment les passants peuvent être humiliants : « *on en rigole parce que de toute façon on peut pas faire la gueule. Si on commence à faire la gueule pour ça ben c'est fini la rue autant aller se pendre ça ira plus vite* » et plus loin il poursuit : « *ouais des fois je gueule dans la rue ! On chante, on crie on s'amuse mais c'est notre façon de s'amuser. On n'a pas d'appartement, on peut pas s'amuser dans un appart' comme tout le monde donc on est obligé de s'amuser dehors* »<sup>211</sup> !

### **La ville-village :**

Nos interlocuteurs nous disent tous qu'une fois installé dans une ville, des circuits se mettent en place rapidement entre les accueils de l'aide sociale et les lieux d'exposition de la rue. « *Le système de la rue* », selon les termes de David et de Yanis, s'empare assez vite des personnes : « *: je bois et je dors dehors. Et je fais la manche. Et du coup c'est une histoire sans fin et [...] c'est tout le temps comme ça et ça tourne, ça tourne* »<sup>212</sup>. Dans ce système qui tourne en rond apparaît une micro société avec ses codes (respect des lieux de manche,...), ses statuts (les amis/ les potes/les connaissances), ses réseaux restreints (la zone, les marginaux de point d'eau, les roms...). La ville se réduit pour n'apparaître plus que comme un village où celui qui voulait arriver sans histoire, se retrouve dans les histoires.

### **La ville d'après :**

---

<sup>210</sup> ZENEIDI-HENRY Djamila, Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre, Editions Bréal, 2002, p175

<sup>211</sup> Annexe Entretien DAVID p 33

<sup>212</sup> Ibid., p 38

Dans plusieurs des entretiens nous voyons que les personnes vivent des phénomènes de saturations, des pressions trop lourdes, des conditions d'existence trop dures qui leur imposent un départ vers un ailleurs pas encore déterminé.

Laure : « *Toujours est-il que ouais je gagnais un peu de pépète donc je m'accroche un peu tu vois mais très vite je me dis « merde à ça ! » je m'en fous, gagner du fric ça me rend pas heureuse. La preuve là, je fais n'importe quoi donc je me casse. Je prends le train un matin au lieu d'aller au boulot, je prends le train et je me casse toute seule en fait »<sup>213</sup> !*

Ces départs prennent différentes présentations dans les discours, parfois évoquées comme des vacances limitées dans le temps pour Roberto et Lucien qui partent quelques semaines à Marseille, pour David à Aurillac, ou comme des voyages, « *un petit tour de l'Europe* » pour Etan. Ces ruptures sont souvent des fuites en avant qui font tomber la pression et permettent des remises en questions. « *L'errance constitue une quête de soi dans la fuite, dans l'épreuve de soi, sorte d'expérience ordalique de ceux qui revendiquent un choix* »<sup>214</sup>.

Les jeunes errent ainsi dans les villes et de ville en ville, urbains transitoires, voyageurs imprévisibles jusqu'à trouver ou pas un lieu pour être soi.

*Synthèse* : Exilés à multiples reprises, c'est le mouvement qui caractérise le mieux l'errance de ces jeunes gens qui partent de leur « pays d'origine » et cherche de ville en ville, un lieu pour se poser . Les voyages en train sans billet, leurs circuits urbains identiques dans les différentes villes, leur confère un statut particulier. Habitants relégués de la Ville, ils expriment leur revendication à vivre « autrement » dans l'espace public et investissent les espaces publics pour y développer des interactions (entre eux mais aussi avec les passants, les commerçants, les policiers, les éducateurs, les bénévoles,...). Ils s'y exposent plus qu'ils ne s'y camouflent. Cette surexposition et les différents types d'habitat de fortune utilisés (voiture, camion, montée d'escalier, squat, rue...) défont petit à petit les frontières entre espaces publics et espaces privés. La cohabitation permanente pour lutter contre la solitude restreint le « chez soi » qui devient un « comme chez soi » ou parfois un « comme chez soi collectif et précaire. Ce sont notamment les expériences de squat qui favorisent ce type d'appropriation. Plus les jeunes sont avancés dans la rupture sociale, plus le « chez soi » se rétrécit jusqu'à se réduire à un sac à dos. Le

---

<sup>213</sup> Entretien LAURE

<sup>214</sup> ZENEIDI-HENRY Djamilia, Les SDF et la ville, Géographie du savoir-survivre, Editions Bréal, 2002, p177

groupe composé de personnes et d'animaux devient alors le premier refuge, le premier lieu de l'habiter pour ces jeunes. Le modèle social de l'habiter, du logement « bourgeois », ne leur paraît pas accessible, pas gérable, plus souhaitable. Ils deviennent alors habitants de la Ville, des étrangers, des urbains universels et paradoxalement villageois des enclaves urbaines de la relégation. Fiers de leur mode de vie, forts de la protection d'un groupe, ils se montrent souvent réfractaires aux solutions que leur offre l'action sociale en termes d'hébergement. Ces propositions qui obligent à des cohabitations subies, des projets individuels ou d'insertion, au respect de règles, remet en cause ce qu'ils mettent du temps à construire : une place dans un groupe, un statut social même relégué, parfois une forme de prestige, une relation fiable avec leurs animaux. Alors nous pouvons répondre que notre hypothèse paraît valide au regard de ce que nous venons de mettre à jour de leur habiter. **Les solutions d'hébergement et de logement, proposées ne fonctionnent pas, parce que l'offre faite par l'action sociale n'est pas en adéquation avec l'habiter de ces jeunes en errance.**

## **III.2 : Les demandes et les offres, adéquations, inadéquations, écarts**

Si comme nous l'avons vu l'action sociale ne prend pas en compte l'habiter de ces jeunes, il est néanmoins pertinent de s'intéresser alors aux demandes qu'ils expriment auprès d'elle. Nous pouvons relever ici le caractère paradoxal de ces demandes de la part de jeunes gens qui affirment ne pas ou ne plus vouloir qu'on leur impose des contraintes et qui continuent, de façon contradictoire à réclamer des aides qu'ils savent soumises des exigences et à des règles. Nous avons classé leurs demandes en quatre catégories que nous développons : les demandes d'hébergement d'urgence, les demandes d'hébergement long, les demandes de logement et les non demandes ou demandes d'accompagnement. Nous pourrions travailler alors à l'élaboration de réponses de notre question : **alors que les jeunes en errance rencontrés en prévention spécialisée formulent de façon récurrente des demandes d'hébergement, comment comprendre que les solutions proposées ne fonctionnent pas ?**

### **III.2.1 : La fonction asilaire des demandes d'hébergement d'urgence ou temporaire**

Exilés de leur famille et de leur environnement, expulsés de son logement, rejetés par leurs connaissances, nous l'avons vu ces jeunes se retrouvent dans des situations dramatiques qui les conduisent à la rue. C'est dans ces circonstances d'urgence qu'ils daignent appeler le 115, numéro d'appel gratuit pour les personnes sans abri. Souvent dans les périodes froides, leur demande reste sans réponse. Il leur est demandé de renouveler leur demande le lendemain par téléphone, l'engorgement des places d'urgence reste une réalité sur l'ensemble du territoire. *«On ne peut éluder le fait que des dizaines de milliers de personnes dorment chaque nuit à la rue dans notre pays. À l'issue de nos travaux, [...] nous considérons que le déficit du nombre des places d'hébergement au regard du nombre des personnes sans domicile (80 000 places pour environ 150 000 personnes sans domicile) implique l'ouverture d'un*



*certain nombre de places nouvelles dans les zones tendues »<sup>215</sup>. Ainsi Yanis ou Ali ont été contraints d'appeler tous les jours le 115 pendant de nombreuses semaines, en espérant une réponse favorable pour un hébergement en CHRS en vain. Ali raconte : « *Toujours à 10 h je fais le 115 mais rien. Toujours y'a pas de place, y'a pas de place »<sup>216</sup>. Cette situation les maintient dans l'urgence et les oblige à trouver d'autres solutions, pas toujours à leur avantage. Ali, en procès avec son ancien patron, est contraint sous pression de retirer sa plainte afin de trouver un accord financier avec ce dernier.**

Lorsque les réponses à l'hébergement sont positives, nous voyons qu'elles le sont de façon provisoire. L'attribution des places en CHRS (ou nuitées d'hôtel) est faite par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Même si la personne peut exprimer au service du 115 des vœux où il voudrait aller ou ne pas aller, la décision ne lui appartient pas. Nous pouvons imaginer la détresse dans laquelle se trouvent ces jeunes pour accepter de telles propositions. Lucien témoigne de sa première nuit en CHRS à Amiens : « *Et du coup je me suis retrouvé au foyer La Passerelle, [...] une nuit j'aurai pas fait une deuxième. C'est le pire [...]. Rien que la soirée où je suis venu la façon qu'ils te regardent. Une espèce de présence angoissante on va dire. [...] J'ai passé une nuit, le lendemain matin j'ai pris mes affaires et je suis parti »<sup>217</sup>. Mais même lorsque les conditions d'accueil sont satisfaisantes, l'accueil en urgence est limité dans le temps. Les périodes varient d'une structure à l'autre, de trois jours à vingt et un jours. Ceci n'est pas sans conséquence. Pour David, par exemple, qui bénéficie d'un accueil à Aurillac alors qu'il est de passage, un orage a détrempé toutes ses affaires. « *Du coup on était trempé, toutes les affaires trempées. On a appelé le 115 et en fait on était dans un foyer d'hébergement d'urgence, par contre on avait la bouffe. Y'avait tout, y'avait la cuisine, la télé, les douches. Et on pouvait être là-bas par contre c'était que le soir à partir de 20 h un truc comme ça et le matin jusqu'à 9 h quoi »<sup>218</sup>. Les quatre jours d'accueil sont vécus comme un dépannage même un luxe, mais qui ne peut pas durer pour lui, car les contraintes du lieu sont trop importantes. Il ne demande pas de rester puisqu'il continue sa route. Mais ce n'est pas toujours le cas,**

---

<sup>215</sup> Rapport d'information déposé par le comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques sur l'évaluation de la politique de l'hébergement d'urgence et présenté par Mme Danièle HOFFMAN-RISPAL et M. Arnaud RICHARD, députés .consulté sur le site <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i4221.asp>, le 12 avril 2016

<sup>216</sup> Entretien ALI

<sup>217</sup> Entretien LUCIEN

<sup>218</sup> Annexe Entretien DAVID p 29-30

Roberto et Lucien témoignent tous deux de la difficulté de bénéficier de périodes d'accueil de vingt et un jours puis de repartir ensuite dans leur squat. Ces allers et retours épuisent leurs organismes et leur volonté, car il n'y a que des solutions transitoires. « *Supposé être la première marche dans un parcours résidentiel vers le logement, le foyer d'urgence présuppose l'existence d'un turnover qui est en réalité largement inopérant* »<sup>219</sup>.

Mais des questions qui posent problème autour de l'admission dans les CHRS sont nombreuses. « *Il n'y avait pas d'hébergement d'urgence avec le chien. Personne pour nous héberger. Et du coup pendant deux semaines on est resté à la rue à Amiens* »<sup>220</sup> commente Lucien. Quand les chiens sont acceptés, c'est parfois dehors dans un chenil. « *Non, sur Saint Malo... Saint Malo, il y a un truc comme ça et moi, je leur avais dit : ben non, d'où mon chien, il va dormir dehors et moi je dors à l'intérieur... Ben non, moi, je dors dehors avec mon chien, on va se tenir chaud* »<sup>221</sup>. Le duo propriétaire/ animal prime sur toutes propositions d'hébergement qui les sépareraient, le chien fait partie de la façon de vivre pour ces jeunes. Il est comme nous l'avons vu une béquille, un anti dépressif, un protecteur, un vecteur de responsabilité de sociabilité, un signe d'appartenance à la « zone ». Il leur est impossible alors de s'en séparer. Aussi comme nous le voyons avec l'expérience de David, les demandes d'hébergement se font avec des chiens certes mais aussi en groupe. Les structures d'hébergement même si elles ont développé l'accueil de personnes avec des chiens, sont contraintes de proposer un hébergement individuellement. La demande en groupe n'est pas prise en compte en tant que telle. Elle est une somme de places individuelles dont le nombre détermine le nombre de personnes accueillies. Là, il n'y a pas d'arrangement possible même pour une nuit. De plus les groupes peuvent effrayer les équipes de professionnels peu habitués à accueillir des jeunes en groupe.

Les demandes adressées au 115 se font alors plutôt lorsque les personnes se retrouvent seules, sans solution d'hébergement chez un tiers c'est-à-dire quand il y a rupture (elles sont nombreuses dans leurs parcours) avec un lieu, un groupe, un environnement. Ces situations d'isolement des personnes s'avèrent des moments critiques pour ces jeunes gens fragilisés. Les pensées suicidaires sont les plus présentes dans ces moments et les réponses réalistes ou opérationnelles des professionnels peuvent être dramatiques. « *Là, il me dit : « là les 6*

---

<sup>219</sup> BOUILLON Florence, *Les mondes du squat : Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009, p 105

<sup>220</sup> Entretien LUCIEN

<sup>221</sup> Annexe Entretien MAUDE p 64

*prochains mois, tu vas les passer dehors » donc là, ça va pas dans ma tête. Là, ça va pas. Je suis tombé en dépression, vraiment en grosse dépression. Je vais vers le pont de l'autoroute, je le regarde comme ça. Je me demande si je saute ou pas. Ça va pas, ça va pas, ça va vraiment pas. Là, je me sens seul comme jamais »<sup>222</sup>, confie Yanis, comme si sa détresse ne pouvait plus être entendue.*

Pour certains, comme Maude, Etan ou David, les solutions proposées par l'action sociale ne sont plus envisageables, parce qu'ils ont su développer assez de réseaux, accumuler assez de savoir-faire, de compétences<sup>223</sup> pour ne plus avoir à faire à l'hébergement d'urgence et préfèrent le squat. « *Le terrain même des squats favorise la rencontre avec des personnes qui sont en capacité de résister, dans le sens premier du terme, c'est-à-dire de « ne pas céder sous l'effet d'une force (dictionnaire Robert, 1995) »<sup>224</sup>. Pour d'autres moins résistants, qui n'ont pas trouvé de lieu sûr, qui n'ont pas pu intégrer de groupes assez protecteurs, les demandes d'hébergement d'urgence deviennent récurrentes sans qu'ils puissent pour autant contractualiser avec les structures d'hébergement pour des accueils plus longs. Les fragilités psychologiques, psychiatriques, la toxicomanie sont souvent à l'origine de ces blocages. La figure du marginal, du toxicomane, du délinquant, isolé et ingérable, peut aussi devenir un frein à l'accueil pour les professionnels des institutions. « *La saturation des structures [...], l'exclusion « comportementale » (violences, non-respect du règlement intérieur...) contribuent à « laisser sur le carreau » des milliers de personnes, dont certaines squatteront faute de mieux »<sup>225</sup>.**

Globalement même si certains d'entre eux acceptent la fonction asilaire des CHRS de façon temporaire, le cadre strict des hébergements d'urgence, le sentiment d'être à la merci des institutions, de ne pas être entendu, la sensation de ne pas maîtriser leur destin, sont évoqués par les jeunes en errance qui ont une image souvent négative des lieux d'hébergement. Mais nous pouvons nous demander aussi légitimement si la relégation dont ils sont l'objet, la mauvaise image qu'ils véhiculent, n'ont pas des incidences négatives sur leur prise en charge (ou leur

---

<sup>222</sup> Entretien YANIS

<sup>223</sup> Lire à ce sujet le chapitre, *la pluricom pétence des squatteurs*, dans BOUILLON Florence, *Les mondes du squat : Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009, p 153-190

<sup>224</sup> BOUILLON Florence, *Les mondes du squat : Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009, p 93

<sup>225</sup> Ibid. p 105

non-prise en charge) dans ces mêmes institutions. D'un autre côté il nous semble que la situation d'urgence c'est-à-dire son caractère exceptionnel parait faciliter la demande d'hébergement sans bousculer les principes d'autonomie et de liberté souvent revendiqués par les jeunes et qui font obstacles à des demandes « d'insertion ». Cependant certains, une fois pris en charge par les structures d'hébergement, font aussi la demande d'une prise en charge plus longue, dans les structures de « stabilisation », d'« insertion » des CHRS.

### **III.2.2 : La fausse piste des demandes d'hébergement long**

Il est à noter toute suite que là encore ces demandes n'interviennent pas à n'importe quel moment dans le parcours des jeunes. Elles se situent soit avant les premiers passages longs dans la rue, à la suite d'une exclusion du milieu familial, d'une incarcération, soit après un long parcours d'errance qui oblige à une remise en cause. Nous avons constaté lors de notre enquête que ces hébergements fonctionnaient dans deux cas :

Celui d'Etan qui bénéficie d'une mise à l'abri dans un Algeco de « Perce-neige », durant la période du Plan froid (de novembre à mars). Il est hébergé avec son chien. Les locaux sont ouverts uniquement pour dormir du soir au matin et répondent à une fonction asilaire.

Celui de Roberto à qui on ne demande que très peu durant deux années, pas de projet, pas de véritables démarches. « *La Mission Locale à cette époque-là j'y allais pas ... ah non la mission locale j'ai dû y faire un ou deux rendez-vous et après c'est bon* »<sup>226</sup>. Il décrit une période où il se pose, où « *les relations étaient bien. Il n'y avait pas forcément de règles à respecter* »<sup>227</sup>. Il nous apparaît dans cette situations que les exigences sont faibles et ces conditions permettent à Roberto d'habiter un lieu qu'il va investir. « *Le CHRS ça a toujours été bien* »<sup>228</sup> conclue-t-il pour cette période de sa vie.

En dehors du cas de Roberto dans cette période et uniquement à cette période et dans les conditions décrites plus haut, aucun de nos interlocuteurs n'a pu bénéficier des structures de « stabilisation » ou d'« insertion » des CHRS. Il y a là une réalité qui interroge la conception de l'accueil et de l'accompagnement des personnes sans abri et montre la limite d'une telle intervention auprès de cette population.

---

<sup>226</sup> Entretien ROBERTO

<sup>227</sup> Ibid.

<sup>228</sup> Ibid.

Si les jeunes mettent en avant des conditions d'accueil inconfortables, les règles trop strictes, le fait de ne pas être avec leurs amis, avec leur chien, il semble que les enjeux résident plutôt dans des questions autour de l'intimité et de l'autonomie. Plus tard dans son parcours, Roberto est accueilli provisoirement en CHRS. Il critique vivement la venue des éducateurs qui passent dans l'appartement mis à disposition, sans prévenir et en son absence. Il se demande pourquoi le professionnel ne lui téléphone pas auparavant. Cette scène anime notre interlocuteur durant l'entretien et lorsqu'il explique la situation, sa colère est encore vive. Dans la scène décrite, nous voyons deux registres à l'œuvre. Le premier est celui du professionnel qui se doit de regarder, voire de contrôler ce qui se passe dans les locaux mis à disposition du jeune. Il a en charge la sécurité et l'accompagnement dans l'hébergement de jeunes gens qui ont pour habitude d'être en groupe, de consommer alcool et psychotropes, et de jouer des nuits entières à la Playstation ! De l'autre est le registre de celui qui est accueilli, mais à qui on ne garantit pas d'espace protégé, d'intimité. « *En hébergement, l'intimité est clairement sous surveillance* »<sup>229</sup>. Roberto se sent agressé, infantilisé par la venue du professionnel. Entre ces deux registres il existe pourtant des passerelles. « *Ok tu es d'accord, tu es éducateur tu peux passer et tout ça ! Pour voir ! Mais tu nous appelles pour savoir si on est là, si on peut être reçu, si ...tu appelles ! Quand nous, ils nous donnent un rendez-vous « patati patata vous nous appelez » et quand on les appelle pas ils font un chichi. Et eux ils n'appellent pas de l'autre côté...tu veux faire quoi? [...] t'es pas chez toi ça il nous le dise bien ! « Vous n'êtes pas chez vous ! Vous êtes au CHRS ! » Ok pas de souci, on est au CHRS, laisse-moi me casser dans mon squat, là je serai chez moi ! Casse moi pas la tête avec tes règles, tu les appliques même pas ça sert à rien* »<sup>230</sup>.

Passer un contrat n'est pas simple pour ces jeunes, il y a toujours des contrats tacites, ou des contrats moraux qui sont à l'œuvre. Ici ce n'est pas le contrôle qui pose véritablement problème mais la non-réciprocité des exigences dans la relation à l'autre, qui atteint la dignité de la personne. Ces deux registres révèlent deux manières d'envisager l'accueil. Pour le professionnel l'hébergement est une voie vers le logement, gage de l'insertion. Pour le jeune l'hébergement est un moyen de se retrouver, de se poser, de souffler. Ces deux points de vue

---

<sup>229</sup> GRAND David, « Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile », VST - Vie sociale et traitements 2015/4 (N° 128), p 70

<sup>230</sup> Entretien ROBERTO

s'opposent et expliquent peut-être pourquoi ce système ne fonctionne pas. Les jeunes en errance sont mobiles, ils savent partir, ils savent se faire exclure de dispositifs (ils en ont une solide expérience !), ils préfèrent résister et pouvoir se préserver un minimum de choix et de liberté. « *De toute façon si c'est pour re-rentre dans des endroits où on te dit « tu dois faire ça, ci, machin ... » non j'ai pas envie. [...] Non j'ai plus envie ! J'ai trop de liberté et mes propres contraintes je me les inflige à moi tout seul. J'ai pas envie qu'on me les inflige* »<sup>231</sup> confirme David. Le squat devient pour la plupart, une solution moins pire que le CHRS. Ils s'y investissent faute de logement et s'y sentent plus chez eux que dans bien d'autres lieux.

Cependant ce choix devient de plus en plus dur à assumer avec le temps. Le manque de confort, l'incertitude du lendemain, la violence épuisent les organismes, sabordent le moral et amènent certains après quelques mois, quelques années de rue, à se remettre en question et à chercher des solutions de logement plus pérennes.

### **III.2.3 : Les demandes de logement**

Nous voyons dans notre enquête que ces recherches de solutions de logement ne se font pas par hasard, mais font suite à un évènement marquant, à un changement des conditions économiques, des conditions de revenus. Plus simplement nous pouvons dire aussi que ces demandes émergent lorsque s'opère un changement de statut, d'indigent à salarié, ou à bénéficiaire de revenu minimum (ATA, RSA, AAH...) ou d'allocations ASSÉDIC.

Roberto a bénéficié du réseau que son père a dans sa ville pour trouver un travail et louer un appartement à un particulier. Il se fait accompagner par une conseillère de la mission pour obtenir des aides (garantie de loyer, caution).

Pour Laure comme pour Maude, elles ont toutes deux des revenus fixes au moment de prendre un appartement grâce au travail et au RSA dont elles bénéficient depuis leurs vingt-cinq ans. Si Laure a pu avoir un appartement auparavant c'est parce qu'elle a travaillé en saison dans une station de ski et que son employeur lui louait un studio sur place. C'est un logement provisoire qu'elle rend en fin de saison d'hiver. Lorsqu'elle revient à Grenoble après une

---

<sup>231</sup> Annexe Entretien DAVID p 19

période au squat très difficile, elle s'adresse à Totem pour l'aider à trouver un logement. Maude quant à elle, lorsqu'elle bénéficie du RSA, dénicher dans un premier temps, une chambre toute équipée «ça ressemblait à une piaule étudiante »<sup>232</sup> selon elle, mais insalubre et invivable à cause des voisins. Elle se fait donc accompagnée par Totem pour trouver un logement qui lui convient plus.

Pour Ali, après un longue période à la rue, en concluant un accord financier avec son ex-patron, il peut bénéficier des allocations chômage. Il conclue alors une sous-location avec le PAJ.

Enfin Yanis bénéficie de la Garantie Jeune mais reste à la rue plusieurs mois. Ce n'est que lorsque son ex-copine lui téléphone pour lui dire qu'elle veut bien l'aider que Yanis fait une recherche de son côté en utilisant les réseaux qu'il maîtrise. « *Je vais sur le Bon Coin. Je regarde les annonces de particulier à particulier et je vois que des gens, ils louent des apparts, ils sous-louent, ils demandent pas de garant, pas de caution. [...], il y a 101 annonces de particulier à particulier* »<sup>233</sup>. Il se débrouille seul parce qu'avec le professionnel de PAJ, dit-il « *on essaye de construire quelque chose [...] mais on a du mal [...] parce que j'ai pas de papiers, j'ai que ma carte d'identité, [...] j'ai que mes trois tenues de rechange* »<sup>234</sup>. Il finit par louer une chambre d'étudiant en s'arrangeant avec le propriétaire pour mettre le bail au nom de son amie. Nous voyons ici encore deux logiques à l'œuvre, mais elles ne s'opposent pas, elles coexistent. La logique du professionnel prend en compte les éléments objectifs (la situation financière, le marché locatif, la saturation des CHRS ...) et les protocoles. La logique individuelle pousse Yanis à mettre en action ces compétences acquises : la débrouille, la tchatte, le fonctionnement de l'économie parallèle. Dans son entretien, Yanis témoigne du soutien dont il bénéficie auprès de ce professionnel, de l'écoute et de l'accueil quasi quotidien.

Pour accéder au logement nous le voyons dans chacune de ces situations malgré leurs différences, la question des ressources est primordiale d'une part et c'est en ça que l'accès au logement est normatif. Prendre un appartement c'est rentrer dans le rang, c'est redevenir

---

<sup>232</sup> Annexe Entretien MAUDE p 80

<sup>233</sup> Entretien YANIS

<sup>234</sup> Ibid.

monsieur Tout le monde. Pour ceux qui ont été exclus du logement parfois pendant plusieurs années le pas à faire est difficile, périlleux et nécessite un accompagnement de la part des professionnels. « *Moi je m'investis à fond dans les rendez-vous que j'ai à Totem* »<sup>235</sup> nous confie Laure. A contrario ceux qui ont eu un appartement sans être accompagné, ont fini par le perdre, par se faire expulser pour impayés de factures et de loyers.

Enfin lorsque nous interrogeons nos interlocuteurs sur les conditions dans lesquelles ils se trouvent au moment de l'entretien et sur leurs projets à venir : tous imaginent bouger, changer de logement, certains imaginent leur vie plus tard. Laure nous confie : « *j'aimerais bien passer mon permis et me trouver une maison dans un trou en montagne ou même dans un village tu vois. Un trou avec du terrain comme ça les chiens ils seront bien* »<sup>236</sup>. Habiter c'est effectivement pour eux trouver un lieu pour être soi, mais c'est aussi trouver les moyens de le quitter et d'y revenir, c'est avoir de la mobilité.

Avoir un logement n'est pas une fin en soi, s'il n'est pas habitable pour la personne. Alors à quoi bon demander un appartement si la personne est incapable d'y habiter ? Nous retrouvons là une dimension paradoxale de ces demandes : demander un appartement pour ne plus être dehors, ne pas pouvoir y vivre parce qu'il n'est pas « habitable » et donc retourner à la rue. La demande de logement est un long travail d'élaboration pour ces jeunes, un travail de deuil pour quitter un mode d'habitat sans rompre totalement avec un mode de vie. « *Il est très difficile de quitter la sur-occupation permanente liée à la vie d'errance pour se retrouver sans rien à faire dans son logement, ceci parce que justement la vie d'errance permet de ne pas avoir à s'arrêter sur soi par impossibilité matérielle* »<sup>237</sup>. Les retours à la rue ne sont pas rares comme le montre les premiers résultats des expériences d'« Un chez-soi d'abord »<sup>238</sup> développées en France depuis quelques années.

---

<sup>235</sup> Entretien LAURE

<sup>236</sup> Entretien LAURE

<sup>237</sup> CHOBEAUX François, *Rien ne sert de bâtir, il faut habiter avant*, *Le Sociographe* n° 44, 2013, p. 96

<sup>238</sup> Le programme « Un chez-soi d'abord » a été lancé à l'initiative des ministres en charge du logement et de la santé. Il est financé par l'Etat et piloté par le délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans-abri ou mal logées, en lien avec la Direction générale de la santé et la Direction générale de la cohésion sociale. C'est une déclinaison française du programme américain, Housing First.



### III.2.4 : Les non-demandes, les demandes d'accompagnement

Parmi nos interlocuteurs, deux d'entre eux revendiquent clairement leur statut de SDF. Ils ne demandent pas à avoir un logement. Ils entretiennent des rapports étranges au monde basés sur l'immédiateté. « *Je prévois jamais rien ...j'aime pas du tout ! Au moins je suis tranquille. J'ai pas à me dire « il faut que je fasse ça, faut que je fasse ça, ... » rien que le rendez là à chaque fois j'y pensais ... « putain faut que j'y pense machin ! » Et j'y pensais jamais parce que j'aime pas. Là tu vois, tu m'as appelé tu m'as dit que t'arrives ben « vas-y, pas de problème », là je suis dispo, y'a aucun souci* »<sup>239</sup> nous dit David à propos de notre rendez-vous. Ils se contentent d'être là et de profiter de la vie. « *Ben moi je profite de la vie aujourd'hui je touche mon RSA et j'essaye de, de ...d'influencer les gens à leur faire comprendre que nos actes définissent ce que nous sommes et que il faut arrêter d'être un mouton* »<sup>240</sup> explique Etan. « *De toute façon dans ma tête toute ma vie je vais rester SDF parce que y'a qu'une seule manière de vivre c'est de se dire que ça (il montre un objet) on va partir il sera encore là. C'est pas à nous. C'est juste un prêt, c'est juste un corps. On en bénéficie faut le savoir c'est un luxe* »<sup>241</sup>. En relativisant son existence, il peut alors jouer un rôle qui lui convienne. A la question de savoir où il se voit dans le futur, il répond : « *Mon avenir il est dans mes chaussures et mes clefs de voiture* »<sup>242</sup>.

Derrière ces discours nous remarquons que même les personnes les plus éloignées du logement sont en demande d'accompagnement, d'information. Il est aussi à noter que dans conditions d'extrême dénuement, le « chez soi » même réduit au « coin à soi », garde une valeur. Etan est le premier à évoquer le manque d'information, le manque de soutien dont il a souffert les premières années dans la rue. Il évoque la difficulté d'accès aux droits à plusieurs reprises. Il personnalise beaucoup l'aide sociale à la personne qui le suit et l'accompagne dans un travail de reprise en main, de gestion administrative depuis plusieurs années.

L'accompagnement est fortement personnalisé dans pratiquement tous les cas comme nous l'avons vu. Les services d'accompagnement des personnes, évoqués sont variés de par

---

<sup>239</sup> Annexe Entretien DAVID p 24

<sup>240</sup> Annexe Entretien ETAN p 132

<sup>241</sup> Ibid.p 135

<sup>242</sup> Ibid.

leur mission mais aussi de par leur mode d'intervention (CSAPA/ CARRUD, mission locale, associations à vocation sanitaire ou sociale, la prévention spécialisée, CHRS, polyvalence de secteur ...). Les services pratiquant une démarche vers les personnes sont tout aussi souvent évoqués que celle qui fonctionnent par rendez-vous. C'est peut-être là une spécificité du travail avec ce type de population où les frontières entre le sanitaire, le social, le caritatif s'estompent un peu, où les manières de faire se rejoignent, où les représentations de chacun évoluent.

### **III.2.5 : La question de représentations et de contraintes pour traiter des écarts**

Accueillir, héberger et accompagner la jeunesse en errance paraît soulever de nombreuses questions pour les professionnels : comment traiter une demande groupale ? Un groupe de jeunes gens est-il gérable dans des structures d'hébergement ? Les établissements peuvent-ils accueillir des jeunes marginaux qui consomment des toxiques, de l'alcool ? Peuvent-ils tolérer du bruit toute la nuit ? Faut-il accepter les chiens pour héberger les maîtres ? Peut-on héberger des personnes sur de longues périodes si elles n'ont pas de projet de volonté d'insertion ? Faut-il aider celui qui ne demande rien ?

Mais de leur côté les jeunes en errance posent aussi des questions : pourquoi ne peuvent-ils pas être hébergés avec leurs potes ? Avec leur(s) chien(s) ? Pourquoi ne peuvent-ils même pas boire une bière ou fumer un joint une fois dans leur chambre ? Pourquoi il y a des horaires d'entrée et de sortie ? Pourquoi faut-il avoir un projet pour être admis en CHRS ? Pourquoi ne pas laisser des bâtiments libres à disposition ? Ce serait plus économique !

Nous ne répondrons bien évidemment pas à toutes ces questions mais elles ont le mérite de mettre à jour les écarts qui existent entre des jeunes qui n'accèdent pas au logement et des établissements et services qui n'arrivent pas à proposer des lieux habitables pour eux. Ces écarts sont sans doute pour partie dues aux représentations que les uns ont des autres. Mais deux points de divergences qui sont aussi apparus dans l'enquête, font apparaître les paradoxes de l'hébergement.

Les espaces de l'intimité et la question du contrôle : avoir une intimité c'est se préserver un espace à soi, non exposé aux regards des autres, un espace préservé de l'intrusion, un espace dont on maîtrise l'accès. Comment peut-on garantir cet espace dans des accueils en CHRS ? La réponse se trouve certainement dans la négociation avec la personne accueillie car la tautologie

de l'intimité c'est d'être intime et d'appartenir à chacun. Au fond que faut-il contrôler qui soit si important pour l'institution ? Des lieux ? Des corps ? Des pensées ? Si les questions sont éludées par un règlement, des lois, des directives alors c'est une atteinte à la dignité des personnes. « *Les hébergements [...] sont traversés par un paradoxe ou une double contrainte. [...] Autrement dit d'une part, il est signifié aux résidents la possibilité de s'approprier les lieux, d'autre part ils sont soumis à des contraintes qui limitent cette appropriation. Ce paradoxe tient en fait à la nature même de l'hébergement combinant deux modèles différents. [...] Le premier modèle est celui de « l'institution cadrante » (hôpital, armée, école, prison), qui impose aux individus d'obéir au règlement et aux ordres. Le second modèle est celui du « chez-soi », synonyme de liberté d'agir et de disposer de son environnement* »<sup>243</sup>.

Les espaces de l'autonomie et la question financière : là encore les divergences sur l'autonomie sont grandes. Là où est pensée l'autonomie par le prisme de l'autonomie financière qui permet, par phase, d'« habiter de façon autonome » selon les mots de Christophe Pecqueur, les jeunes répondent par une autonomie de fait, toute relative. Ils partent quand la pression est trop lourde, les exigences incompréhensibles et retournent vivre à la rue dans des squats, dans la marge, faute de mieux. Paradoxalement ils refusent les exigences liées à l'accession à une plus grande autonomie de logement au nom d'une liberté de mouvements, de comportements, de paroles qui les obligent à supporter les contraintes aliénantes (trouver de l'argent, à manger, où dormir ...) d'une vie à la rue.

Penser l'accompagnement des jeunes en errance, c'est alors pour les travailleurs sociaux, bousculer les cadres de leurs interventions et plutôt que de vouloir supprimer les paradoxes que peuvent soulever ces prises en charge, c'est accepter qu'ils existent pour proposer des pistes de travail toujours incomplètes, insatisfaisantes. « *Le système ne peut pas rompre et ne peut pas ne pas rompre avec ses marginaux et ses drop-out. Il doit faire avec, s'il veut rester système* »<sup>244</sup> affirme Yves Barel et en cela il est un système paradoxal.

---

<sup>243</sup> GRAND David, « *Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile* », VST - Vie sociale et traitements 2015/4 (N° 128), p. 71

<sup>244</sup> BAREL Yves, *Le paradoxe et le système : Essai sur le fantastique social*, Grenoble 1989, PUG, p 13

### III.3 : Déplacer les paradoxes pour suivre de nouvelles pistes

Alors pour dépasser ou plutôt déplacer ces paradoxes et repenser l'aide sociale lorsque nous parlons des jeunes en errance, peut-être faut-il changer de paradigme comme le suggère François Chobeaux : «*Le paradigme stéréotypé d'une insertion sociale et professionnelle construite dans une progression positive et linéaire, aboutissant à une vie familiale, un emploi et une façon d'habiter conformes aux normes sociales est donc probablement à abandonner pour partie, au moins à fortement nuancer, au profit de la construction d'autres avenir partagés basés sur des accompagnements et des soutiens adaptés et de très longue durée* »<sup>245</sup>.

Nous notons aussi que là où nos notions du quotidien, nos normes socialement admises et nos représentations paraissent fiables, se niche la parole, le geste d'un(e) jeune qui d'un seul coup avec une précision quasi chirurgicale vient ébranler des certitudes et rendre vivant les échanges. Nous avons été surpris à plusieurs reprises par l'audace et la créativité de nos interlocuteurs. Ainsi Etan, celui qui se décrit enfant comme « *un petit [...] Messrine* »<sup>246</sup>, nous livre en fin d'entretien : « *le système est une entité incohérente complètement, c'est ce que j'ai découvert au fil des années. Noam Chomsky a raison* »<sup>247</sup> parodiant ainsi Oussama Ben Laden : « *Noam Chomsky a raison quand il compare la politique américaine à celle de la Mafia* »<sup>248</sup>. Nous n'avions pas imaginé qu'Etan puisse nous parler de Noam Chomsky. Peut-être le système social lui paraît-il incohérent parce qu'il est paradoxal comme le défend Yves Barel. Peut-être pouvons-nous répondre à notre question : **alors que les jeunes en errance rencontrés en prévention spécialisée formulent de façon récurrente des demandes d'hébergement, comment comprendre que les solutions proposées ne fonctionnent pas ?**

Certes nous l'avons vu l'action sociale ne prend pas toujours en compte l'habiter des jeunes en errance et leurs propose des lieux inhabitables pour eux. Mais le caractère paradoxal des demandes émanant des jeunes, à la fois exclus du système social et incapables de s'en passer, renvoie à la définition du « système paradoxal » de Yves Barel et nous conduit à reformuler notre question : comment comprendre les demandes paradoxales d'hébergement et

---

<sup>245</sup> CHOBEAUX François, *Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ?*, Les cahiers de Rhizome, n°59, p 27

<sup>246</sup> Annexe Entretien ETAN p 97

<sup>247</sup> Ibid. p 136

<sup>248</sup> HEALY Jack , « [Bin Laden Adds Climate Change to List of Grievances Against U.S.](#) » [archive], *The New York Times*, 29 janvier 2010

de logement des jeunes en errance alors que les solutions proposées par l'action sociale ne prennent pas en compte leur habiter ?

C'est donc à partir des conclusions de notre recherche et avec cette idée de décalage, de changement de paradigme et de pratiques, que nous proposons trois pistes de travail pour les acteurs de l'action sociale porteuses, elles aussi, de paradoxes : des accompagnements au long cours, des démarches-projets collaboratives, une diversification des lieux et modes d'hébergement.

### **III.3.1 : Des accompagnements au quotidien, au long cours, et en réseau**

Les parcours chaotiques semés d'embûches, les décisions spontanées, les départs impulsifs, les retours, les phases de régression, de progression, de dépression sont le lot de ces jeunes qui plutôt que de se résigner, préfèrent résister même s'ils se trouvent loin des références sociales admises et parfois engagés fortement dans la rupture sociale.

Nous avons développé, dans la première partie de cette recherche combien l'« *aller vers* » est indispensable pour travailler avec ce public. Ces personnes mobilisent les espaces publics en s'y exposant ou en s'y camouflant, aller à leur rencontre c'est porter intérêt à leur manière d'être (choisie ou subie) qui suscite curiosité, attrait ou rejet. En prenant en compte cette dimension, le professionnel de l'accompagnement aura la possibilité de partir de réalités constatées, partagées sur le terrain et d'entreprendre un travail d'écoute au plus près des besoins exprimés. Nous avons montré aussi combien cette démarche était insuffisante et le rôle primordial des structures à bas seuil pour ces jeunes. Elles leur permettent de pousser une porte sans avoir à se justifier, de trouver un refuge, un abri. Le fait de ne pas avoir de contrat à signer, d'avoir peu de contraintes hormis celles d'un accord autour de la violence, du respect des personnes et des lieux, leur donne la possibilité de se poser, de ne pas se faire exclure et de construire des relations de confiance avec les professionnels.

Nous avons vu dans la deuxième partie de la recherche l'importance accordée par les jeunes aux personnes quand il s'agit de l'aide que peuvent apporter les établissements et

services de l'action sociale. Cette personnification nous engage à penser l'accompagnement des jeunes vers et dans l'habitat/l'habiter de manière plus inconditionnelle. Il s'agit alors de dépasser le clivage intérieur/extérieur, inclusion/exclusion, de pouvoir envisager un accompagnement au long cours qui permettent des allers et retours entre hébergement/ rue / logement/ squat/ camion, des périodes d'absence sans que cela ne rompe le travail de lien. C'est offrir la possibilité d'avoir des lieux repères pour les jeunes en errance, des lieux hospitaliers, de réassurance, qui permettent de respecter leur temporalité basée sur l'immédiateté tout en conservant la trace de leurs passages qui fait histoire. Nous avons également vu la difficulté qu'ont ces jeunes gens à formaliser leurs demandes par écrit, à s'engager par des contrats signés et à en respecter les termes (contrat de travail, d'hébergement, bail, ...). Les problèmes financiers, administratifs, judiciaires, qui en résultent, deviennent si complexes qu'il faut beaucoup de temps et de soutien pour que les jeunes puissent les traiter plutôt que de les fuir. Nous pensons alors des accompagnements au long cours qui permettraient de ne pas ancrer dans une urgence à faire mais d'aborder les problèmes de fond au grès de l'incertitude quotidienne.

La multiplicité des problèmes rencontrés par ces jeunes, travail, logement, addictions, santé, santé mentale, accès aux droits et leur mobilité favorisent le travail en réseau des professionnels. Un « bricolage » de solutions plus ou moins « partielles » avec l'ensemble des acteurs, les jeunes et leurs réseaux, les professionnels et leurs réseaux, peuvent être mis en place. Les réseaux au sens large sont donc des ressources, nous l'avons vu le squat est une ressource du réseau du jeune en errance qui répond bien souvent plus efficacement que l'action sociale, aux difficultés de logement et de « chez soi ». L'exemple de Yanis cherchant un hébergement avec l'éducateur du PAJ et trouvant une solution de logement grâce son ex- amie, nous montre combien une collaboration peut être nécessaire. Mais la collaboration n'est pas la seule manière pour travailler ensemble, la coopération et le projet apparaissent comme des voies possibles et souhaitables.

### **III.3.2 : Collaboration, coopération et démarche projet**

En effet pour prendre en compte les demandes collectives, les actions de groupe, les aptitudes collaboratives mises en jeu dans l'habitat collectif ou par les revendications dans

l'espace public, la collaboration (*organisation du travail qui s'entend sur une situation de travail collectif où les tâches et les buts sont communs*<sup>249</sup>) peut être une manière la plus démocratique d'envisager un travail collectif. Néanmoins les différences de statuts, d'aptitudes, de ressources entre jeunes en errance et travailleurs sociaux amènent à penser que la coopération où les tâches sont différenciées voire hiérarchisées pour réaliser un but commun, est une voie opérante pour construire des réponses à des problèmes spécifiques au public : comment occuper un terrain vague sans risquer d'expulsion? Comment négocier l'approvisionnement en eau, en électricité pour bénéficier de conditions de vie dignes dans un squat ?

Pour travailler dans la co-construction de réponses à partir de la réalité de vie des jeunes en errance (les chiens, les groupes, la violence), de leurs besoins (un toit, des psychotropes, de l'eau, de l'électricité, une connexion internet...), des contraintes (pas de papiers, pas de permis de conduire, pas ou peu de ressources ...) et non pas à partir de représentations du professionnel, de ce qu'il pense être bien pour le jeune, nous pensons qu'il est préférable d'associer les personnes dans tous les projets les concernant. Nous avons vu combien l'autonomie, la liberté de choix sont des données essentielles dans les récits de vie que nous ont livrés nos interlocuteurs.

La démarche de projet pour peu qu'elle prenne en compte les véritables problèmes rencontrés par les jeunes et associe l'ensemble des acteurs du projet (jeunes en errance + professionnels + autres) dans les phases de diagnostic, d'évaluation et de mise en œuvre, paraît être une méthode objectivement efficace. Elle permet par des rencontres d'aborder les difficultés vis-à-vis de la question du logement et de l'habiter des jeunes en errance et les contraintes des partenaires institutionnels. Encore faut-il que le projet ne soit pas celui de professionnels bien-pensants (mais celui de jeunes exprimant des difficultés à résoudre) ou qu'il ne cède pas au dogmatisme du projet individuel à tout prix ! La démarche projet reste au demeurant assez longue à mettre en place et ne correspond pas forcément avec le mode de vie de ce public parfois mouvant, instable.

---

<sup>249</sup> <http://conseilshcoaching.com/cooperer-et-collaborer-article>

### **III.3.3 : Ouvrir et accompagner dans des nouveaux espaces: asiles, squats, hébergements collectifs et autonomes, habitats spécifiques...**

Pour répondre à l'habiter de ces jeunes (groupe, chiens, besoin d'intimité, de fêtes, de consommations...) qui ont besoin à un moment de se poser, de souffler et à d'autres de s'enfuir vers d'autres réalités, il serait imaginable d'ouvrir des petites structures d'accueil à bas seuil d'exigence. Ce type d'hébergement pourrait accueillir des petits groupes dans des locaux privés. Nous l'avons vu, le groupe est bien souvent le premier lieu de l'habiter de ce public. L'intervention régulière de professionnels du médical et du social viendrait étayer, structurer le quotidien et qui donneraient la possibilité d'un habitat digne. Il donnerait la possibilité d'accueillir, aussi une ou deux personnes au sortir de rupture amoureuse houleuse, de garde à vue, de séjour à l'hôpital psychiatrique, de l'exclusion de chez un tiers hébergeur. Nous pouvons imaginer alors des structures où les habitants décideraient alors des admissions avec les professionnels, pour que la cohabitation ne soit plus subie et que les situations violentes diminuent. « *La violence est une production sociale qui résulte des contraintes ainsi que des privations subies dans le temps présent* »<sup>250</sup> écrit David Grand à ce propos. Il est donc possible de réduire les contraintes en ouvrant des espaces où chaque habitant ait sa clef pour garantir son intimité, la liberté d'aller et de venir, d'inviter à sa guise des amis. Nous pouvons gager que la violence institutionnelle ou l'exclusion comme résolution des conflits puissent être, si ce n'est bannies tout du moins réduites par de tels dispositifs.

Plus l'offre est variée, diversifiée, dans ses modes d'accueil, ses fonctionnements, plus l'éventail est large, plus les solutions peuvent être essayées et réessayées plus les chances de trouver un lieu habitable sont grandes pour ces jeunes.

Alors peut-être peut-on rêver avec François Chobeaux du CHRS d'un nouveau genre :

« *Le CHRS de demain ce ne sera pas que des murs, intégrés ou diffus en ville, avec des accompagnements pour être dedans, mais un système centré sur les personnes et appuyé sur des « habiter » adaptés. Plutôt que mettre des gens dans des murs pré-existants, firstly or*

---

<sup>250</sup> GRAND David, « Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile », VST - Vie sociale et traitements 2015/4 (N° 128), p.69



*secondary, il faut créer les « murs », y compris en paille, qui correspondent aux gens et les accompagner dans ces possibles pour eux »<sup>251</sup>.*

Enfin, pour prendre en compte l'habiter des jeunes en errance l'action sociale pourrait, comme elle le fait déjà de façon sporadique, investir la rue, les terrains, les squats, les habitats alternatifs (tipis, caravanes, camions...) comme de véritables zones habitées, dignes d'intérêt pour qu'elles ne soient plus uniquement des espaces de relégation mais des lieux de vie, de sociabilité, de création, d'ouverture aux autres cultures, de droit commun en somme. La mission première de la prévention spécialisée, celle que Fernand Deligny et les autres pionniers ont découverte, inventée, créée, ne retrouve-t-elle pas là sur le bitume des villes, ses raisons d'exister et son savoir-faire dans de nouvelles zones de la relégation sociale ? Nous pensons au regard de notre première partie que la prévention spécialisée a un rôle important à jouer auprès de ce public qui mobilise différentes interventions de l'action sociale, médico-sociale, médicale et caritative et que ce n'est pas écorner son image de rappeler que l'un de ses fondements est le partenariat.

---

<sup>251</sup> CHOBEAUX François, *Rien ne sert de bâtir, il faut habiter avant*, *Le Sociographe* n° 44, 2013, p. 97

## **Conclusion**

Au terme de notre enquête, nous aimerions retracer brièvement le trajet de notre pensée. Nous avons tenté de comprendre pourquoi les solutions d'hébergement proposées aux jeunes en errance ne fonctionnent pas. Nous formulons alors une hypothèse : l'offre d'hébergement de l'action sociale n'est pas en adéquation avec l'« habiter » de ces jeunes. Nous avons donc pour mener notre recherche, défini des indicateurs afin de déterminer la notion d'« habiter ». Nous avons choisi la pratique d'entretiens compréhensifs pour obtenir des récits de vie en lien avec notre objet d'étude. Nous avons réalisé huit entretiens de jeunes gens en contact avec trois services de l'action sociale à Grenoble, terrain de notre enquête. Après avoir exposé les résultats, leur analyse nous permet de définir un certain nombre de caractéristiques sur l'« habiter » des jeunes en errance. Pour lutter contre la solitude et la dépression, le groupe composé d'hommes, de femmes et d'animaux (le plus souvent) est le premier lieu de refuge. La consommation de psychotropes est généralisée, elle nécessite de l'énergie et du temps qui ne sont pas consacrés à des projets individuels d'insertion. Enfin le mode impulsif, réactionnel, développé dans les prises de décision et la mobilité de ces jeunes rendent difficile un accompagnement classique par les acteurs de l'action sociale. Largement stigmatisée et objet de la relégation sociale, nous pensons que les manières d'« habiter » de ce public ne sont pas pris en compte dans l'offre d'hébergement de l'action sociale, qui se trouve alors dans un paradoxe : proposer des lieux « inhabitables » à habiter. Nous relevons alors que ces jeunes gens se trouvent aussi dans une situation paradoxale : continuer de demander simultanément à être inclus et exclus. Ceci nous amène à reformuler notre question de départ : comment comprendre les demandes paradoxales d'hébergement et de logement des jeunes en errance alors que les solutions proposées par l'action sociale ne prennent pas en compte leur « habiter » ?

En prenant en considération ce double paradoxe, nous proposons trois pistes de travail : des accompagnements au long cours, des démarches-projets coopératifs, des lieux d'hébergement diversifiés, collectifs, à bas seuil, respectueux au mieux de l'intimité des personnes.

Au-delà de notre questionnement ce travail de recherche nous aura permis d'expérimenter une nouvelle méthode d'investigation de la réalité sociale par le biais de l'anthropologie notamment, qui paraît en adéquation avec les pratiques d'accompagnement de

ce public. Nos lectures<sup>252</sup> semblent prouver que cette discipline parvient à éclairer bon nombre de questionnements pour ce type de population et permet par sa visée universaliste, d'aborder les difficultés des personnes vivant l'exclusion sociale sans accroître la stigmatisation dont ils sont l'objet.

---

<sup>252</sup> BOUILLON Florence, *Les mondes du squat : Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009, Nb pages 244

LION Gaspard, *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*. Paris Bayard, 2015, Nb pages 229

JAMOULLE Pascale, *Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines* ; Paris : La Découverte, alternatives sociales, 2009, Nb pages : 267

# Bibliographie

## Ouvrages

BOUILLON Florence, *Les mondes du squat : Anthropologie d'un habitat précaire*. Paris : Presses Universitaires de France, 2009, Nb pages 244

BERLIOZ Gilbert, *La prévention dans tous ses états*, L'Harmattan, Paris 2002, Nb pages 163

BERTAUX Daniel, *les récits de vie*, Editions Nathan, Paris 1997 , Nb pages 128

BOURDIEU Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Ed.de Minuit, 1980, Nb pages : 268

CAPUL, Maurice et LEMAY Michel. *De l'éducation spécialisée*. Toulouse : Ères, 1997, Nb pages : 448

CHOBEAUX François, *Les nomades du vide*, Actes Sud, 1996

CHOBEAUX François, *L'errance active*, Editions ASH, 2001,

DEQUIRE Anne-Françoise, JOVELIN Emmanuel, *La jeunesse en errance face aux dispositifs d'accompagnement*, Presses de l'EHESP, Rennes, 2009, Nb pages : 172

DELIGNY, Fernand, *Graine de crapule* suivi de *Les vagabonds efficaces*. Paris : Dunod, 1998, Nb pages : 268

FASSIN, Didier, *Des maux indicibles - Sociologie des lieux d'écoute*. Paris : La Découverte, 2004, Nb pages : 197

GALLAND Olivier, *Les jeunes*, Paris : La Découverte, 2009, Nb pages : 116

HONNETH Axel, *La lutte pour la reconnaissance*, Les éditions du Cerf, 2000, Nb pages : 232

JAMOULLE Pascale, *Fragments d'intime. Amours, corps et solitudes aux marges urbaines* ; Paris : La Découverte, alternatives sociales, 2009, Nb pages : 267

KAUFMANN Jean-Claude, *l'entretien compréhensif*, Editions Nathan, Paris, 1996 ; Nb pages 128

LEMAY Michel, « Les groupes de jeunes inadaptés » Paris - PUF 1961

LE REST, Pascal, *Le métier d'éducateur de prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2007, Nb pages : 240.

LION Gaspard, *Incertaines demeures. Enquête sur l'habitat précaire*. Paris Bayard, 2015, Nb pages 229

PAILLE Pierre, MUCCHIELLI Alex, *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, 2012, Nb pages 424

PAQUOT Thierry t *et al. Habiter, le propre de l'humain*, Paris La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, Nb pages 380

PAQUOT Thierry, « Introduction », *L'espace public*, Paris, La Découverte, «Repères», 2009, Nb pages : 128

PEYRE Vincent, *Des éducateurs dans la rue : Histoire de la prévention spécialisée*. Paris : La Découverte, 2006, Nb pages 272

ROBERT Philippe, LASCOUMES Pierre, *Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation*, Les Editions ouvrières, Paris 1974, Nb pages 446

SEGAUD, Marion. *Anthropologie de l'espace. Habiter, fonder, distribuer, transformer*. Paris : Armand Colin, 2007 ; Nb pages : 223

ZENEIDI-HENRY Djemila, *Les SDF et la ville, géographie du savoir survivre*, Editions Bréal, 2002, Nb pages : 288

### Mémoires

BRUNO Antoine, Mémoire de l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique – 2012  
<http://poleressourcepaca.com/memoires-et-theses> consulté le 5 janvier 2015

### Dictionnaires

BONTE Pierre, IZARD Michel, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie* ; Quadrigé PUF, 1991

### **Document ADSEA, A.A.J. (Rapports d'activité, Bilan, projet pédagogique,...)**

ADSEA.; A.A.J., *Projet Pédagogique Chocolat Chaud, décembre 2001*

ADSEA ; A.A.J., rapport d'activité 2002

ADSEA ; A.A.J., *Rapport d'activité Chocolat Chaud 2004*

ADSEA ; A.A.J., *Bilan de l'accueil Chocolat Chaud 2006*

ADSEA ; Centre Saliba, *Rapport d'activité 2013*

### **Etudes**

ANPAEJ Synthèse de l'exploitation des questionnaires diffusés aux Points Accueil Ecoute Jeune, Elisabeth Monnerat, Danièle Constat, Éric Barbier, Août 2011

CADIERE Joël ; MORIN Tony ; MANZONI JP., « *Le squat du chemin d'Eternaz* », ADSEA01, 2009

HUEGES Danielle, Rapport de mission sur les lieux d'accueil de jour, mars 1996

### **Articles**

CHOBEAUX François, « *Rien ne sert de bâtir, il faut habiter avant* », *Le Sociographe* n° 44, 2013, p.91 97

CHOBEAUX François, « *Vingt-cinq ans de jeunes en errance active. Où en est-on ?* », *Les cahiers de Rhizome*, n°59, mars 2016, p. 23-29

CNLAPS, « *la prévention spécialisée en France. Une action éducative en direction des jeunes fondée sur le travail de rue* », mars 1998

CONSEIL TECHNIQUE DES CLUBS ET EQUIPES DE PREVENTION SPECIALISEE ; « *Groupes de jeunes et pratiques de prévention spécialisée* », 2010

FOURCAUT Annie, « *Les banlieues populaires ont aussi une histoire* », *Revue Projet* 4/ 2007 (n° 299)

GRAND David, « *Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile* », VST - Vie sociale et traitements 2015/4 (N° 128), p. 67-72

HEALY Jack , « [Bin Laden Adds Climate Change to List of Grievances Against U.S.](#) » [archive], *The New York Times*, 29 janvier 2010.

LE GAOZIOU Véronique, « *Délinquance juvénile et politiques de prévention : les défis de la prévention spécialisée* », Journal du droit des jeunes, 2014/3 N° 333, p. 24-27.

<sup>1</sup> PAQUOT Thierry, « *Introduction* », *L'espace public*, Paris, La Découverte, «Repères», 2009

<sup>1</sup> PAQUOT Thierry, « *Introduction. « Habitat », « habitation », « habiter », précisions sur trois termes parents* » in PAQUOT Thierry, *Habiter le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, p 7-16

PATTEGAY P., « *L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance.* » Analyse critique d'une catégorie d'action publique, *Déviance et Société*, 2001/3 Vol. 25, p. 257-277.

PECQUEUR Christophe, « *les difficultés à habiter, approche anthropologique et clinique de l'habiter* », in PAQUOT Thierry, *Habiter le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, p 353-362

RUFO Marcel, JOYEUX Henri, [Santé, adolescence et familles : Rapport préparatoire à la conférence de la famille 2004](#). Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

SAUVAGE André, « *Raisons d'habiter. Pour une modélisation anthropologique* », in PAQUOT Thierry, *Habiter, le propre de l'humain*, La Découverte « Armillaire », Paris, 2007, p 69-88

### **Articles de loi**

Loi n°2007-297 du 5 mars 2007, Art. L2211-4. Site Légifrance. Gouv.fr consulté le 2 janvier 2015

Loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique. Site Legifrance.Gouv.fr consulté le 10 janvier 2015

Loi n°70-1320 du 31 décembre 1970 relative aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite de substances vénéneuses

Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et portant diverses mesures en faveur de la cohésion

Circulaire DGS / DGAS n° 2002/145 du 12 mars 2002, relative à la mise en œuvre d'un dispositif unifié des points d'accueil et d'écoute jeunes

### **Sites internet**

<http://www.prevention-specialisee-paris-upps.fr/Principes>

<http://anpaej.fr/index.php/lassociation/textes-fondateurs/74-notre-charte>

<http://www.sauvegarde01.fr> consulté le 15 janvier 2015.

<https://fr.squat.net/> consulté le 17 décembre 2015

<http://www.reduplikation.net/> consulté le 12 février 2016